

CANADIAN THESES ON MICROFICHE

I.S.B.N.

THESES CANADIENNES SUR MICROFICHE



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Ottawa, Canada
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED.

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

BATOCHE (1870-1910)

Profil d'une communauté métisse

Naissance-Expansion-Déclin

par

Diane Payment

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes supérieures et de la Recherche
de l'Université d'Ottawa
en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts (histoire)

1982

Remerciements

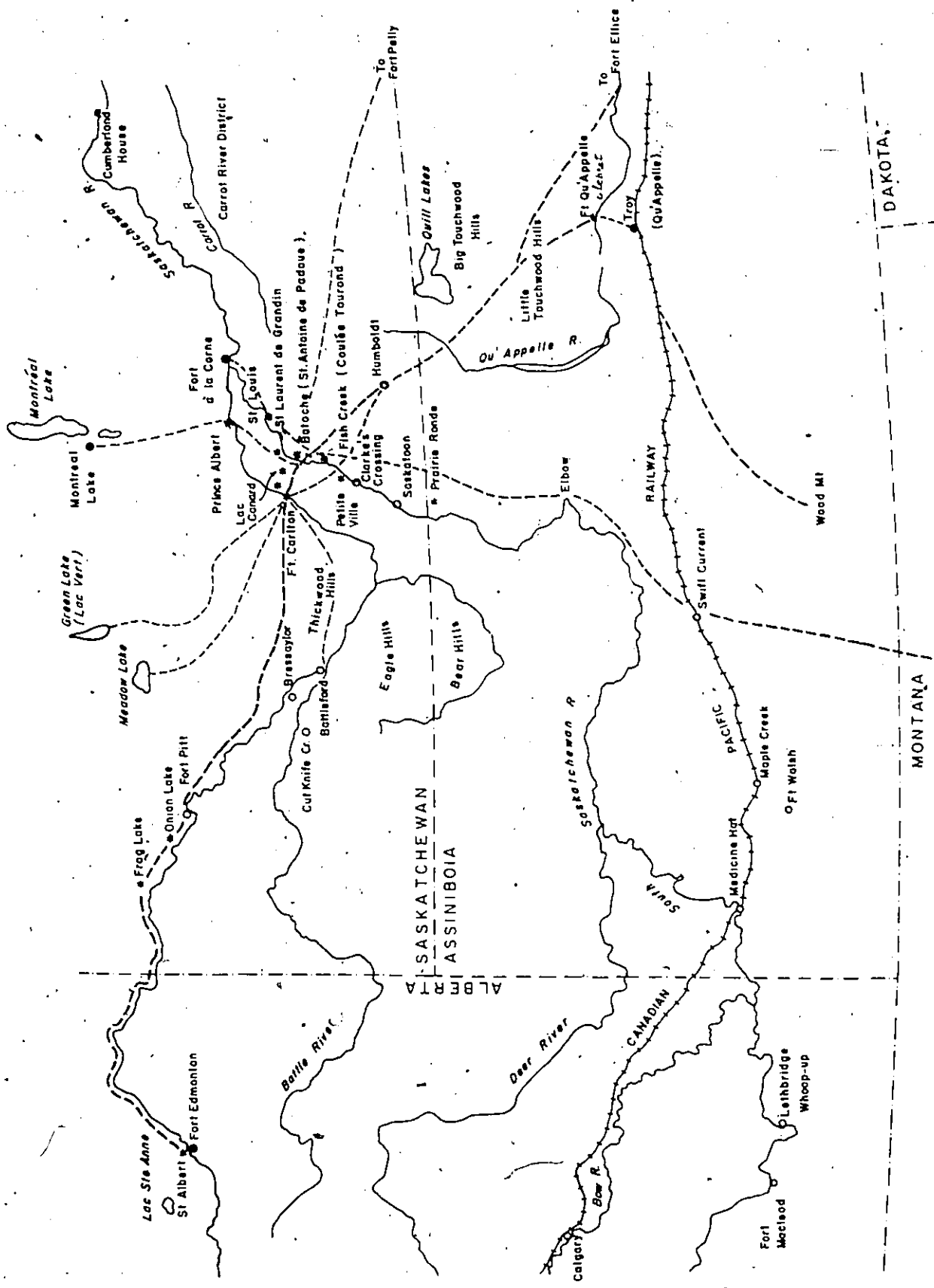
Je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidée de façon particulière dans la recherche des données nécessaires à ce travail, et dans sa rédaction: mon patron de thèse, le professeur Cornelius J. Jaenen pour ses suggestions et ses commentaires; le P. Gaston Carrière, O. M. I., des Archives Deschâtelets, et M. Lloyd Rodwell, des Archives de la Saskatchewan à Saskatoon, qui ont porté à mon attention de "nouvelles" sources; enfin à Soeur Hélène Chaput, S. N. J. M., professeur de français, qui a bien voulu me lire.

Table des Matières

	Page
REMERCIEMENTS.....	i
TABLE DES MATIERES.....	ii
CARTE DE BATOCHÉ ET ENVIRONS.....	v
CARTES DE L'ARPENTAGE ET RECLAMATIONS DES TERRES.....	vi
PREFACE.....	viii
INTRODUCTION.....	1
Définition des Métis.....	1
Historiographie.....	2
Hypothèse et problématique.....	7
Choix du sujet.....	9
Notes et références.....	11
CHAPITRE I: COMMERCE ET AGRICULTURE.....	14
Fondation de Batoché.....	14
Chasse aux bisons.....	17
Le frètement.....	19
Le commerce.....	23
L'agriculture.....	28
Le soulèvement de 1885.....	37
Les revenus supplémentaires.....	41
Notes et références.....	45
CHAPITRE II: RELATIONS ENTRE LE CLERGE ET LES METIS.....	55
La dichotomie sauvagerie/civilisation.....	55
Missions "ambulantes".....	57
Mission de Saint-Laurent-de-Grandin.....	60
Paroisse de Batoché (Saint-Antoine-de-Padoue).....	62

La sensibilité métisse.....	63
Le choc des cultures.....	66
Question scolaire.....	68
Revendications de 1885.....	72
L'effondrement.....	73
L'intervention cléricale.....	78
Notes et références.....	82
CHAPITRE III: LA QUESTION DES TERRES DANS 'LA SASKATCHEWAN SUD...	89
Le droit de propriété aborigène.....	89
Le précédent manitobain.....	91
L'arpentage en Saskatchewan.....	93
Demandes de réarpentage.....	96
Résistance à l'inscription.....	98
Réclamations après 1885.....	100
Question d'une réserve métisse.....	102
Règlement de la question.....	106
Notes et références.....	114
CHAPITRE IV: LES METIS DE BATOCHÉ ET LEUR ACTION POLITIQUE, 1873-1910.....	121
Les difficultés des années 1870.....	121
Organisation de la chasse.....	121
Gouvernement territorial.....	124
Question scolaire.....	126
Justice.....	127
Traité de 1876.....	127

Les revendications politiques des années 1880.....	129
Réorganisation territoriale.....	129
Revendications de 1884.....	132
Revendications de 1885.....	133
Divisions internes.....	135
Répercussions du soulèvement.....	135
Questions de compensations.....	137
Campagnes électorales de 1885 et de 1887.....	138
Nouvelles pétitions.....	140
Leadership de Dumont.....	141
Pétitions de 1888.....	144
Election territoriale de 1888.....	146
Rôle de Macdowall.....	150
Les déboires des années 1890.....	151
Election de Boucher.....	151
Victoires libérales.....	153
Notes et références.....	156
CONCLUSION.....	170
Notes et références.....	179
BIBLIOGRAPHIE.....	180



Légende:

Piste Carlton
 Pistes vers Batouche

Chemin de fer

Hivernements & Etablissements métis vers 1860-1885 *
 Postes de traite 1885 ●
 Autres centres importants ○



DAKOTA

MONTANA

To Montana

RAILWAY

PACIFIC

South

Calgary

Bow R.

Deer River

Saskatchewan R.

SASKATCHEWAN

ASSINIBOIA

ALBERTA

Battle River

Fort Edmonton

St. Albert

Frog Lake

Onion Lake

Fort Pitt

Meadow Lake

Green Lake (Lac Vert)

Montreal Lake

Montreal Lake

Princes Albert

Lac Canard

St. Laurent de Grandin

Batoche (St. Antoine de Padoue)

Petite Ville

Clarke's Crossing

Saskatoon

Humboldt

To FortPelly

Big Touchwood Hills

Little Touchwood Hills

Qu'Appelle R.

To Fort Ellice

Fort Ellice

Troy (Qu'Appelle)

Swift Current

Maple Creek

Oft Walsh

Medicine Hat

Fort Macleod

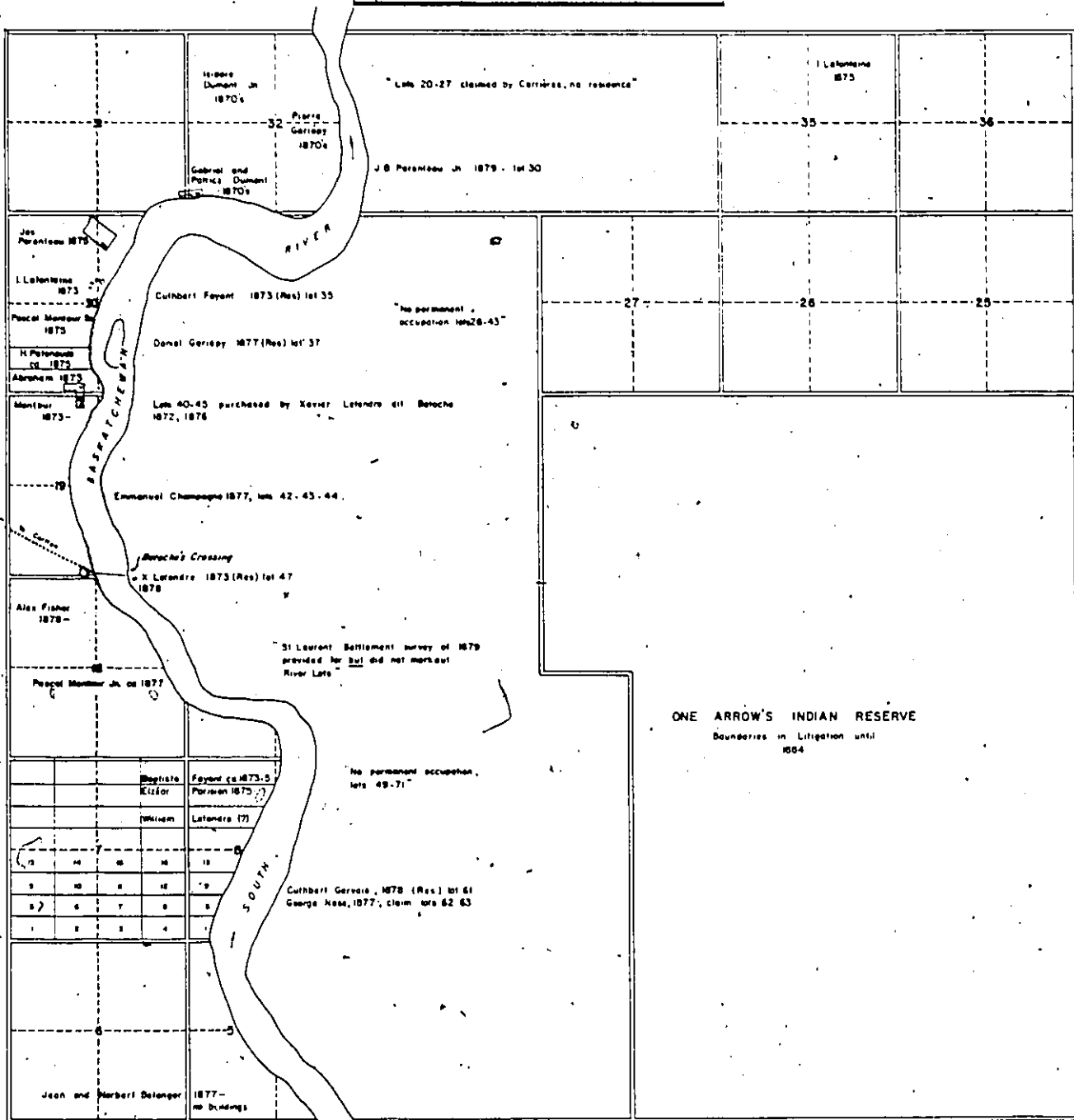
Whooop-up

Leithridge

Wood Mt

BATOCHÉ, SETTLEMENT and LAND CLAIMS
1870-79

0 0 40 80 120 160 CHAINS

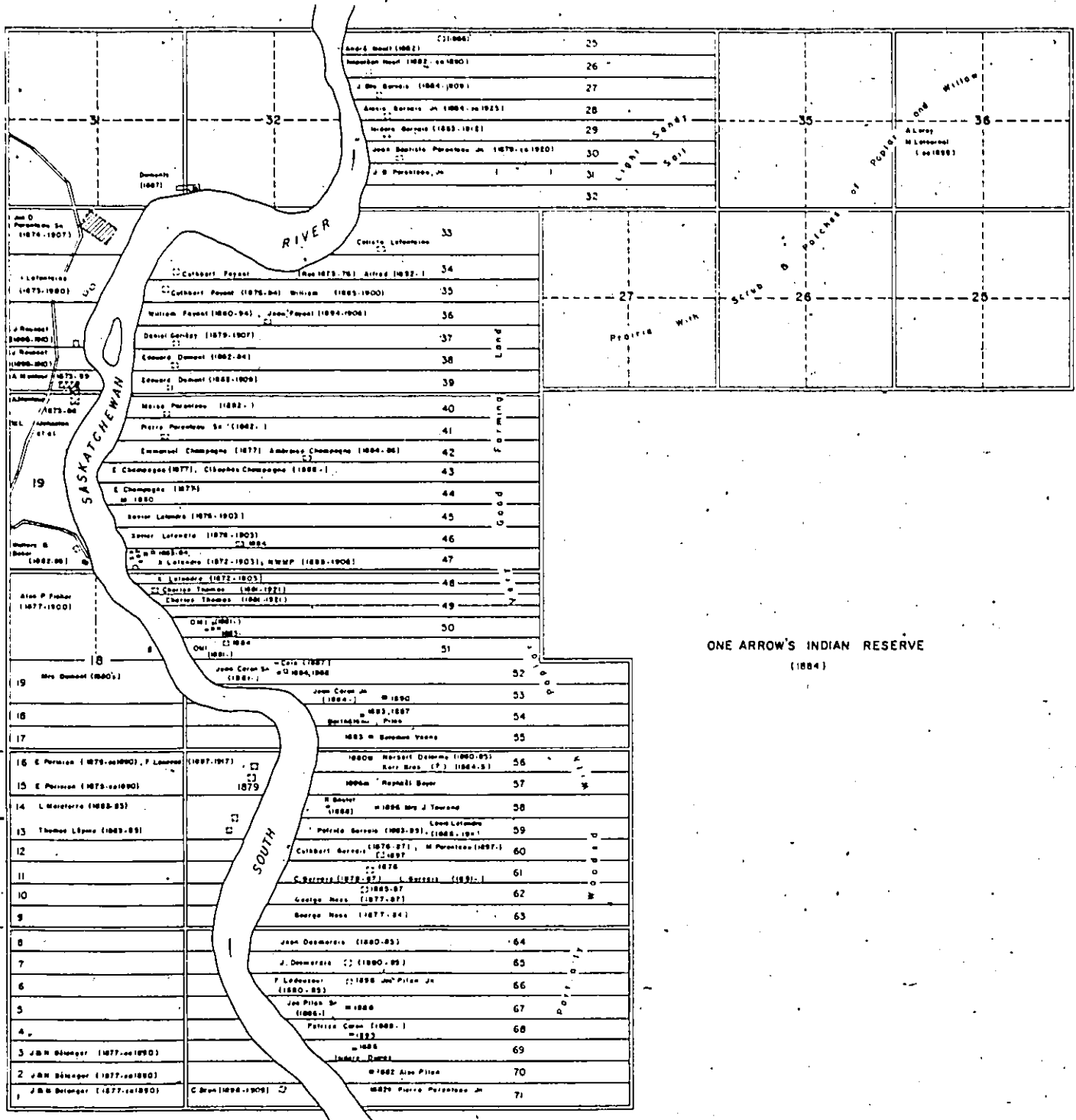


SOURCE: Compiled from Homestead files, Land Br files, Surveyors' notebooks.

LEGEND: □ Possible Building Location ■ Building □ Improvements

BATOCHE, SETTLEMENT and LAND CLAIMS
1880-99

0 40 80 120 160 CHAINS



SOURCE: Compiled from Homestead files, Lands Br. Nos., Surveyors' notebooks

☐ Reputed Buildings Location

■ Approximate Building Location

☒ Improvements

Préface

Lorsque les Métis décident de s'établir en permanence dans la région de la Saskatchewan sud en 1871, ils confèrent le nom de Saint-Laurent à leur nouvelle colonie-- une étendue d'environ cinquante kilomètres.

Trois communautés s'échelonnent le long de la rivière en 1874 (voir carte, p. v): la mission de Saint-Laurent-de-Grandin sur la rive ouest, et Batoche et Fish Creek (coulée des Tourond), sur la rive est. La plupart des familles de ces nouveaux établissements viennent du hivernement de Petite-Ville ou des environs du Fort Carlton. Ils sont près de 1000 habitants en 1874 et suite à un nouvel exode du Manitoba en 1882, la population métisse de la région s'élève à 1500. Un autre regroupement, celui de Saint-Louis, est alors mis sur pied.

Le village de Batoche est le centre commercial de "la colonie de Saint-Laurent." Plusieurs magasins sont érigés "en ligne" sur le lot 47 du township 43-1-3, sur la rive est (voir carte, p. vii). La rive ouest, dans le voisinage de la traverse, connaît aussi une certaine activité, entre autres un magasin et des boutiques d'artisans.

Batoche est aussi le centre d'une agglomération rurale qui s'étend de chaque côté de la rivière. Suite à l'arpentage de la région entre 1878 et 1884, la communauté comprend les lots riverains 25 à 71 du "St. Laurent Settlement Survey" sur la rive est, et les sections du township 43-1-3 sur la rive ouest, une superficie d'environ vingt kilomètres. (Voir cartes, pp. vi et vii.) Mais le territoire du village et celui de la paroisse ne concordent pas. Les frontières de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue s'étendent beaucoup plus à l'est et au sud.

Une étude sur Batoche implique nécessairement un regard vers les centres avoisinants. Par ailleurs les sources ne distinguent pas toujours ces communautés les unes des autres. Il est aussi difficile d'établir de façon précise la population de Batoche entre 1870 et 1910. Nous avons affaire à des évaluations approximatives faites à partir de sources indirectes comme les rapports paroissiaux et les recensements régionaux. A Batoche plus précisément, la population s'élève à environ 500 habitants en 1885. Elle subit une baisse légère en 1886-87 et par la suite se maintient à 450 jusqu'en 1910.

Introduction.

Définition des Métis

Depuis le siècle dernier les Métis figurent dans plusieurs études générales sur l'Ouest canadien. Le groupe dont il est ici question est surtout issu des unions entre Canadiens¹ et Amérindiennes (en majorité Crises, Sauteuses et plus rarement Montagnaises et Pieds-Noirs). Cependant, il n'est pas toujours facile de distinguer les Métis de leurs compatriotes qu'on identifiait communément comme "Halfbreeds". Au dix-neuvième siècle les Métis, ou plus correctement Métifs², se distinguent surtout par leur religion catholique et leur connaissance de la langue française, ou un dialecte français-cris ou français-sauteux. Ils sont davantage chasseurs, frêteurs et commerçants de fourrures, selon les recensements de la Rivière-Rouge et d'autres témoignages à ce sujet.³ L'origine canadienne de leurs pères n'est pas générale. Plusieurs ont des antécédents écossais ou anglais. Pensons par exemple, aux familles MacGillis (Magillice), Bruce (Brousse), Sayer (Serre), McKay (Macaille) et McDougall (McDoub). Bien que cette hypothèse soit encore à l'étude, il semblerait que l'élément culturel et la mentalité seraient des facteurs importants dans l'identification à un groupe ou à l'autre. Le lieu d'habitation, c'est-à-dire dans une section francophone ou anglophone de la colonie de la Rivière-Rouge ou paroisse avoisinante, semble aussi avoir influencé le sentiment d'appartenance.

Dans les premières études sur l'établissement de la Rivière-Rouge, écrites

surtout par des anglophones, tels Begg, MacBeth et Bryce, les "Halfbreeds" sont ignorés ou sommairement assimilés à la population blanche d'origine écossaise et anglaise.⁴ Il est généralement admis que les "Halfbreeds" (à qui certains donnent maintenant diverses appellations comme "Country-born",⁵ "Mixed-Bloods" ou Métis de langue anglaise), sont issus d'une tradition culturelle, économique et sociale distincte. Ce n'est que dans les dernières années que cette société a été identifiée et décrite dans les travaux de Foster, Pannekoek, Van Kirk et Brown.⁶ Les recherches d'Irene Spry, en particulier, disputent l'interprétation "raciale" ou ethnique traditionnelle qui distingue Métis et "Mixed-Bloods." Elle suggère que l'occupation et l'identification à une classe sociale sont des facteurs de regroupement beaucoup plus importants.⁷

Historiographie

Les historiens ou écrivains anglophones du 19^e siècle, perçoivent les Métis comme une espèce de tribu non civilisée, faisant obstacle au progrès économique et social de la colonie. Ce mythe de l'irresponsabilité et de l'infériorité des Métis se perpétue dans la littérature et les récits des visiteurs au Canada à cette époque. R. M. Ballantyne, le capitaine Butler, le comte de Southesk et même le plus sympathique parmi eux, le marquis de Lorne, tout en reconnaissant leur habileté comme chasseurs et interprètes ainsi que leur caractère hospitalier, concluent que les Métis sont généralement paresseux, imprévoyants et sournois.⁸

Les travaux rédigés en français, moins nombreux au début, sont plus sympathique envers la population métisse, quoique dénotant une optique paternaliste. Le P. Morice est un des premiers à répondre aux déclarations de Bryce et de

ses collègues. Ainsi, il défend les actes de Riel et des Métis en 1869-70 sauf, bien sûr, l'exécution de Scott; de même il se refuse à qualifier de rébellion la résistance des Métis. Mais il s'engage surtout à exonérer le comportement du clergé dans ces événements.⁹ Le Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest du P. Morice réunit une documentation de base importante de nature à initier une recherche sur les Métis.

Les années vingt et trente donnent lieu à d'autres genres d'études; polémique et romantisme suscitent alors de vives controverses. En 1935, le comité historique de l'Union Nationale Métisse du Manitoba, sous la plume d'Auguste-Henri de Trémaudan, publie sa version des événements de 1869-70 et de 1885.¹⁰ Cette étude est le résultat de plusieurs années d'enquêtes comprenant des entrevues avec les anciens de Batoche et des environs. La documentation de la famille Riel, alors inaccessible et inconnue du public en général, aurait été consultée. Mais de Trémaudan meurt à Los Angeles en 1929 sans avoir terminé l'oeuvre qu'il rédige à temps partiel depuis cinq ans. L'analyse et la présentation des "troubles" de 1885 n'est pas la sienne. Le rédacteur de cette section demeure inconnu. Donatien Frémont, mettra en doute la véracité de l'oeuvre et accuse le comité historique ou "les amis de Joseph Riel" d'avoir escamoté la question de 1885 et la folie de Riel.¹¹ Un texte sans notes facilitait la tâche de la critique. Un des mérites incontestables de l'Histoire de la Nation Métisse est la réaction qu'elle engendre en stimulant de nouvelles études.

Un Père Oblat, Jules Le Chevallier, défend le comportement et les actes des missionnaires à Batoche en 1885.¹² Il s'applique surtout à réfuter les accusations contre le clergé dans l'Histoire de la Nation Métisse, principalement

quant à la question de la trahison, et à celle de l'instabilité mentale de Riel. Son étude annotée reflète aussi une recherche sérieuse et exhaustive du fonds des Oblats de Marie-Immaculée. Mais le P. Le Chevallier s'emporte trop contre les Métis, ce qui donne une certaine partialité à son enquête.

Le journaliste et auteur d'origine française, Donatien Frémont, traite de la fameuse "question des Métis" non seulement dans La Liberté, mais aussi dans un commentaire critique de l'oeuvre de Constantin-Weyer.¹³ Il s'objecte au portrait que ce dernier trace de ce peuple: des gens ignorants, insouciants et superstitieux... enfin un peu le rebut de la race humaine. Frémont déclare que ce type de Métis ne représente qu'un petit nombre et que plusieurs des Métis ne peuvent être distingués de leurs concitoyens blancs. Les traditions autochtones ont pour la plupart été remplacées par le mode de vie des Blancs. Il suggère que cette assimilation est indispensable à l'avancement des Métis.

Le premier à présenter un travail exhaustif et analytique sur le peuple Métis est Marcel Giraud en 1945.¹⁴ L'enquête ethnologique utilise comme documentation tous les fonds importants disponibles à l'époque. L'évolution du Métis Canadien,¹⁵ de ses origines jusqu'à vers 1935, se termine sur une note d'amertume quand à l'avenir des Métis comme peuple distinct. En effet, Giraud conclut à leur déchéance et suggère que seule l'absorption par leurs compatriotes blancs assurera le maintien de leurs valeurs traditionnelles particulières. Des observations personnelles à une époque particulièrement difficile pour les Métis au point de vue économique et social ont inévitablement impressionné l'auteur.

Un historien anglophone, G. F. G. Stanley, publie en 1936, la première édition de Birth of Western Canada.¹⁶ Il insère le thème du développement de

l'Ouest dans le cadre de conflits ou chocs de deux cultures sur une nouvelle "frontière". Son étude cherche à expliquer et dans plusieurs cas à démontrer le bien-fondé de la résistance des Métis en 1869-70 lors de la fondation de la province du Manitoba. Stanley n'approuve pas le recours aux armes par les Métis en Saskatchewan en 1885, mais il est d'avis que leur tactique militaire est généralement supérieure à celle des forces expéditionnaires. L'étude de Stanley ne traite pas des antécédents économiques et sociaux de l'insurrection et se termine, elle aussi, sur une note pessimiste: la défaite militaire de 1885 augure la destruction du peuple Métis.

Un autre travail de cette époque mérite d'être signalé. Durant les années quarante, Joseph Kinsey Howard recueille plusieurs témoignages inédits chez la population métisse établie au Dakota nord et au Montana. Strange Empire¹⁷, publié après sa mort, n'est pas appuyé de notes et se classe parmi les romans historiques. Par ailleurs cet auteur est l'un des premiers à relever au sujet des Métis, plusieurs éléments culturels et certaines institutions méconnues.

Depuis les années soixante-dix, un regain de nationalisme et une prise de conscience quant à leurs droits autochtones, ont stimulé les Métis à présenter leur perspective de l'histoire de l'Ouest canadien.¹⁸ Les associations métisses poursuivent actuellement un programme de recherche très actif en vue des réclamations de terres ou de scrips.¹⁹ D'autre part, une ré-évaluation de l'insurrection de 1885 est entamée par George Woodcock dans sa biographie de Gabriel Dumont.²⁰ Tous les autres travaux traitant de l'affrontement entre les Métis et les soldats canadiens en 1885 accentuent davantage, sinon uniquement, la campagne du général Middleton et l'action de la "North West Field Force".

C'est le cas de Desmond Morton, The Last War Drum (1972).²¹ Mais c'est Louis Riel, le chef spirituel et politique des Métis, qui est surtout l'objet de nouvelles enquêtes. L'oeuvre littéraire, la correspondance et les actions du chef Métis sont soumis à l'analyse dans le cadre d'un mouvement prophético-religieux d'origine autochtone.²²

Jusqu'à présent les travaux sur les Métis s'insèrent principalement dans le cadre de synthèses générales et de biographies. Peu de communautés ou de centres métis, sauf à la Rivière-Rouge, ont été l'objet d'études historiques particulières. Mais l'intérêt grandissant envers leur histoire économique et sociale a engendré de nouvelles études sur les commerçants de fourrures et leurs familles métisses. Les enquêtes prennent souvent la forme d'analyses quantitatives et interdisciplinaires. Les thèmes suivants: mode de vie, culture, classes sociales, et l'interaction entre Métis et Blancs, commencent à être abordés. Les archives de la compagnie de la baie d'Hudson demeurent la source principale de ces travaux.

Bien qu'on puisse admettre que les Métis ont laissé peu de témoignages directs ou écrits,--exception faite des papiers de Louis Riel, de Louis Schmidt, des dépositions recueillies par l'abbé Cloutier et de quelques autres mémoires et anecdotes--, plusieurs sources non-traditionnelles n'ont pas encore été dépouillées. Prenons, par exemple, les témoignages oraux au sujet d'événements, de personnages et d'activités du début du vingtième siècle. La valeur de cette documentation dépend en grande partie de l'habileté de l'interlocuteur de même que la "mémoire" et du sens d'observation de la personne interviewée. Mais cette recherche est essentielle si l'on veut documenter le vécu des Métis: c'est-à-dire les moeurs, le folklore, les traditions culinaires, et en particulier leur

langue ou leur patois, en voie de disparition.

Les sources manuscrites et dites traditionnelles peuvent aussi être ré-examinées dans une nouvelle perspective; c'est-à-dire du point de vue des Métis. Par exemple, la correspondance et les témoignages des missionnaires au sujet des Métis ne révèlent pas seulement l'attitude des missionnaires, mais aussi celle des gens qu'ils observent. Plusieurs autres sources: les registres paroissiaux, les recensements, les dossiers de scrips, de homesteads, et des bureaux des terres, permettent d'illustrer plusieurs aspects de la vie économique et sociale des Métis.

Certaines difficultés persistent. L'étude des Métis exige une documentation variée et une méthodologie non-traditionnelle. Par ailleurs, l'historien ou le chercheur étranger à la culture et à la mentalité des Métis doit prendre garde de ne pas leur prêter ses propres valeurs. Presque tous les renseignements sur le sujet provient des hommes ou traite de leurs activités, par exemple, des soulèvements (ou résistances), de 1870 et de 1885. Il en résulte très souvent une histoire partielle qui ignore le rôle de la femme métisse.

Hypothèse et problématique

Sans prétendre rencontrer toutes ces exigences, ou même combler certaines de les lacunes, ces réflexions sur l'histoire des Métis m'ont permis de reconsidérer certaines interprétations traditionnelles. Je pense en particulier à l'hypothèse de leur désagrégation pour ne pas dire de leur déchéance par suite de leur défaite militaire et "morale" à Batoche en 1885. Des recherches récentes sur les réclamations des terres au Manitoba durant les années 1870²³ démontre que, contrairement à l'opinion établie, les Métis voulaient leurs terres et tentèrent

en vain de les garder ou de les réclamer. Leur échec en ce sens est dû en grande partie au fait qu'ils avaient été incapables de combattre un système politique et juridique étranger et coercitif.

D'autres questions s'ensuivent. Est-ce que les Métis méprisaient totalement l'agriculture? Ne poursuivaient-ils pas une activité économique viable à la Rivière-Rouge avant 1870? Peut-on situer la résistance de 1869-70 dans un contexte socio-économique autant que nationaliste? L'opposition aux visées canadiennes ne suggère-t-elle pas une certaine stabilité chez ce peuple? La perte de pouvoir politique et la spoliation de leurs terres au Manitoba durant les années 1870, signalent l'exode des Métis; mais vers quels lieux ou régions?

Depuis 1850, de nombreux chasseurs, frétieurs²⁴ et commerçants de la Rivière-Rouge ont des hivernements ou pied-à-terre dans la région de la Saskatchewan sud. Cet endroit n'est pas encore habité ou exploité par les Blancs. Les Métis y trouvent non seulement un refuge mais un endroit propice au commerce et à l'agriculture. La population de Batoche et des environs augmente rapidement entre 1878 et 1884. La plupart des nouveaux arrivés sont des compatriotes manitobains, mais un bon nombre viennent du Nord-Ouest. Cette nouvelle société n'est pas le miroir de l'ancienne. En fait, plusieurs des familles récemment réunies ne partageaient pas les traditions politiques, économiques et sociales d'avant 1870.²⁵ La nouvelle colonie est en pleine épanouissement et la prospérité de ses habitants fait l'admiration des visiteurs et même du général Middleton et de ses forces expéditionnaires en 1885.

Il y a plusieurs parallèles entre les résistances de 1870 et de 1885. Mais le recours aux armes suggère que l'enjeu est plus sérieux en 1885. C'est

en quelque sorte le cri de désespoir d'un peuple qui se voit davantage opprimé. Malgré un recul important, à la suite de la défaite, la majorité des habitants reviennent au pays et reprennent leurs commerces ou la culture de leurs terres. Batoche connaît même un certain essor économique au début des années 1890. Les revendications politiques et les réclamations au sujet des terres prennent de l'ampleur. En effet, contrairement à ce qui a généralement été avancé, on peut dire que la communauté métisse se maintient au-delà de 1885, et que ce n'est que graduellement, et après avoir livré d'autres "combats", que Batoche devient ce qu'on appelle un centre marginal.

Choix du sujet

Batoche est surtout reconnu comme théâtre du soulèvement des Métis en 1885. En conséquence, le thème militaire ou l'affrontement entre les Métis et les forces expéditionnaires du général Middleton est assez bien documenté. Par ailleurs, les historiens qui se sont penchés sur cette question ont négligé de considérer le point de vue et la stratégie des Métis, peut-être parce qu'il y a moins de documentation originale sur le sujet, ou que les sources sont presque uniquement en français. Pourtant une recherche dans ce sens s'impose si l'on veut arriver à une interprétation plus impartiale de la soi-disant "rébellion".

D'autre part, la communauté métisse de Batoche, sauf peut-être quelques-unes de ses personnalités, a été totalement ignorée. Pourtant Batoche offre au chercheur tous les éléments d'un établissement typique: une population majoritairement métisse de ses origines jusqu'à nos jours, ainsi qu'une activité économique, politique, religieuse et sociale mieux documentée que d'autres centres semblables. On y retrouve non seulement plusieurs traits d'une société "transposée" du

Manitoba, mais d'une collectivité qui s'adapte à la nouvelle conjoncture et fait preuve d'initiative et d'originalité. Les habitants de Batoche sont aux prises avec plusieurs questions qui préoccupent toute la population métisse du Nord-Ouest après 1870. Des sources inédites nous permettent d'observer plusieurs nouveaux développements à Batoche après 1885, et de contester l'assertion assez répandue que la population se dispersa et que le village disparut par suite de la défaite militaire.

Notes et références

1. L'appellation Canadiens désigne les habitants d'origine et d'expression française du Bas-Canada (Québec). Elle est courante au 19^e siècle et distingue ce groupe des habitants du Haut-Canada (Ontario), et de la Colombie-britannique, qu'on appelle "les Anglais".
2. C'est la prononciation et la forme dont se servent les Métis, selon les témoignages de plusieurs anciens. Dans leur correspondance, les missionnaires emploient souvent cette expression ou rapportent son usage.
3. Voir R. Gosman, The Riel and Lagimodière Families in Métis Society, 1840-1860, Parks Canada, Manuscript Report no. 171, 1977. En somme ce sont eux qui dominent l'économie et sont engagés dans les occupations les plus rentables.
4. Alexander Begg, History of the North West, Toronto, Hunter, Rose and Company, 3 vols., 1894-95; R. G. MacBeth, The Making of the Canadian West; being reminiscences of an eye-witness, Toronto, W. Briggs, 2nd edition, 1905; George Bryce, The Remarkable History of the Hudson's Bay Company, 3rd edition, Toronto, W. Briggs, 1910; et The Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists, the Pioneers of Manitoba, Toronto, Musson, 1909.
5. Ce terme introduit par L. G. Thomas est employé par John Foster dans ses travaux sur les Métis anglophones. Il s'applique plus particulièrement à un groupe vivant dans les environs des postes de la compagnie de la baie d'Hudson et qui joue un rôle économique et social précis dans le cadre des activités de la compagnie.
6. John E. Foster, The Country-born in the Red River Settlement, 1820-1850, thèse de Doctorat (histoire), Université de l'Alberta, 1972; Frits Pannekoek, The Social Origins of the Riel Protest of 1869-70, manuscrit non publié, 1979; Sylvia Van Kirk, Women in Fur Trade Society, Winnipeg, Watson & Dwyer, 1980; et Jennifer S. H. Brown, Strangers in Blood, Vancouver, University of British Columbia Press, 1980.
7. Voir en particulier, "Free Trade and Freemen, The Search for Economic Opportunities outside the Hudson's Bay Company," travail présenté à la Canadian Historical Association Meeting, Saskatoon, juin 1979, 49 pp., et surtout "The Métis and Mixed-Bloods of Rupert's Land before 1870," travail présenté à la First North American Métis Conference, Chicago, septembre, 1981, 33 pp.
8. R. M. Ballantyne, Hudson's Bay; or, Everyday Life in the Wilds of North America, 2nd edition, Edmonton, Hurtig Publishers, 1979; Captain W. Butler, The Wild North Land (1872), Edmonton, Hurtig Publishers, 1968; Earl of Southesk, Saskatchewan and the Rocky Mountains (1875), Tokyo, C. E. Tuttle Co., 1969; Marquis de Lorne (Duc d'Argyll), Manitoba and the North-West Territory, London, Caustin, 1881, Memories of Canada and Scotland, Montréal, Dawson, 1884.

9. A.-G. Morice, Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien, 1659-1905, Vol. 2, Winnipeg, Chez l'Auteur, 1912.
10. A.-H. de Trémaudan, Histoire de la Nation Métisse, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1935.
11. Voir les échanges entre Guillaume Charette et Samuel Nault de l'Union Nationale Métisse et Donatien Frémont dans La Liberté entre le 20 janvier et le 9 mars 1932. Joseph Riel (frère de Louis Riel, décédé en 1921) et des Métis de Saint-Vital, dont Roger Goulet, Samuel Nault et Guillaume Charette, avaient formé un comité historique en 1909. L'objectif était de réhabiliter l'action de Riel et des Métis en 1869-70 et surtout en 1885. Le P. Morice est aussi du même avis que Frémont. Voir La Race Métisse, étude critique en marge d'un livre récent, Winnipeg, Chez l'Auteur, 1938.
12. J. Le Chevallier, Batoche, Les Missionnaires du Nord-Ouest pendant les troubles de 1885, Montréal, Presse dominicaine, 1941.
13. D. Frémont, Sur le Ranch de Constantin-Weyer, Winnipeg, Editions de la "Liberté", 1932.
14. M. Giraud, Le Métis Canadien, Paris, Institut d'Ethnologie, 1945.
15. Giraud n'élève pas les Métis au rang de nation proprement dit, mais leur accorde le statut de groupe distinct ayant leur histoire propre dans le Nord-Ouest canadien.
16. G. F. G. Stanley, The Birth of Western Canada, London, Longmans, Green & Co., 1936 et ré-imprimé en 1963 sans changements au texte original.
17. J. Kinsey Howard, Strange Empire, Toronto, Swan Publishing, 1952.
18. Voir entre autres, H. Adams, Prison of Grass, Toronto, General Publishing, 1975; A. Lussier & D. B. Sealy, The Métis, Canada's Forgotten People, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1975; D. B. Sealy, Statutory Land Rights of the Manitoba Métis, Manitoba Métis Federation Press, 1975; et Manitoba Métis Federation, Riverlots and Scrip, Elements of Métis Aboriginal Rights, Manitoba Métis Federation Press, 1978.
19. Le scrip est un système de billet d'échange établi par le gouvernement fédéral en 1870 en vue de régler les réclamations autochtones des Métis. Selon l'Acte du Manitoba et les arrêtés ministériels qui s'ajoutent pour cette province et par la suite pour les Territoires du Nord-Ouest en 1885 et 1899, le scrip pouvait être échangé pour une terre ou une certaine somme d'argent. Voir chapitre III, La Question des Terres dans la Saskatchewan sud.
20. G. Woodcock, Gabriel Dumont, Edmonton, Hurtig Publishers, 1975.
21. D. Morton, The Last War Drum, Toronto, Hakkert, 1972.

22. Voir à ce sujet, G. Campbell, T. Flanagan et G. Martel, Louis Riel: Poésies de Jeunesse, Saint-Boniface, Les Editions du Blé, 1977; et T. Flanagan, Louis 'David' Riel, 'Prophet of the New World', Toronto, University of Toronto Press, 1979.
23. Voir en particulier les travaux de D. Bruce Sealy et de Donald N. Sprague pour la "Manitoba Métis Federation": D. Bruce Sealy, Statutory Land Rights of the Manitoba Métis, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1975; Donald N. Sprague, "The Manitoba Land Question, 1870-1882," Journal of Canadian Studies, Vol. 15, 3 (1980), pp. 74-84; et Manitoba Métis Federation, Riverlots and Scrip, Elements of Métis Aboriginal Rights, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1978.
24. On appelle frétteurs les Métis qui transportent (frètent) des marchandises (fret) en charrettes tirées par des boeufs, chevaux ou mulets sous contrat à la compagnie de la baie d'Hudson ou à leur propre compte. La piste Carlton entre le Fort Garry et le Fort des Prairies (Edmonton) est la route principale des convois au dix-neuvième siècle. Guillaume Charette, définit le "frétage" dans les termes suivants: "un canadianisme qui signifie charriage (un autre canadianisme) ou transport par terre de marchandise ou tout autre sorte de fret." Voir G. Charette, "Le frétage," Les Cloches de Saint-Boniface, XLIV (1945), p. 211.
25. Les familles de Batoche sont originaire de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Saint-François-Xavier et Baie Saint-Paul au Manitoba. En somme tous les centres de population métisse de la Rivière-Rouge y sont représentés. Les habitants de Saint-François-Xavier sont surtout chasseurs et frétteurs tandis que leurs compatriotes de Saint-Boniface et de Saint-Norbert sont davantage commerçants et agriculteurs. Certaines familles qui se font opposition à la Rivière-Rouge en 1869-70, par exemple les Breland et les Riel, se réconcilient ou font front commun en 1885.

Chapitre 1: Commerce et Agriculture.

Fondation de Batoche

En 1873, lorsque François-Xavier Letendre dit Batoche¹ choisit l'emplacement d'un futur centre commercial et agricole sur la rivière Saskatchewan sud, il est motivé par plusieurs considérations. Connaissant bien le voisinage, il évalue ses avantages géographiques et son potentiel économique. Son choix se fixe sur l'endroit

... où le chemin de Winnipeg à Carlton coupe la branche sud de la Saskatchewan... la rive droite où les frêteurs traversaient cette rivière ... me plut plus que tout autre que j'eusse vu jusqu'ici. J'achetai le droit de mes devanciers et m'installai à la place même qui plus tard fut appelée de mon nom Traverse à Batoche.

Outre les bonnes voies de communication, il signale l'abondance de bois, d'eau et de bonnes terres à foin, en somme tous les éléments nécessaires à la poursuite d'une culture mixte. La fondation de Batoche est pour les chasseurs, les traiteurs et les frêteurs qui l'accompagnent ou qui imiteront son geste, le dénouement naturel pour ne pas dire symbolique de plus d'un siècle d'activité dans la région.

La présence des Letendre et autres commerçants remontait à la fin de la période française. En effet le voyageur canadien Jean-Baptiste Letendre, ancêtre de Xavier, est au nombre des engagés de la compagnie du Nord-Ouest dans le district de l'Athabaska en 1785.³ Il n'est probablement pas le premier de sa famille à venir dans l'Ouest. Comme les premiers engagements remontent à

1754,⁴ il est plausible que d'autres familles établies à Batoche avaient des ancêtres venant aussi de la région de Sorel. Signalons, entre autres, les familles Bélanger, Desmarais, Fayant (Failhant), Parenteau, St-Germain et Thomas.⁵ Les engagements pour "la mer de l'Ouest" sont nombreux après 1734;⁶ entre 1750 et 1756, les Français érigent une succession de postes sur la rivière Saskatchewan: Nepouewin (Fort Saint-Louis), Fort à la Corne, Fort des Prairies et Jonquière.

Le commerce des fourrures au Nord-Ouest connaît un essor important durant la période 1770 à 1820. Un plus grand nombre de voyageurs canadiens s'engagent comme "hommes du Nord" ou hivernants à la Compagnie du Nord-Ouest ou à autre entreprise. Plusieurs trafiquent comme colporteurs ou commerçants indépendants. Parmi ces derniers, on retrouve vers 1785-1805, Peter Grant, "Bostonnais" Pangman et Pierre Belleau sur la Saskatchewan sud. Durant les années 1780, la compagnie du Nord-Ouest et la compagnie de la baie d'Hudson se font concurrence dans la région. L'une et l'autre érigent un poste de traite sur la rivière Saskatchewan sud. Les "South Branch Houses" étaient situées près de la future Traverse à Gariépy (Gardepuis), environ vingt-cinq kilomètres en aval de Batoche.⁷ L'endroit est un lieu de lutte intense entre les Gros-Ventres, principaux chasseurs et habitants du district, et les nouveaux arrivés, les Cris des Plaines et les Assiniboïnes. Les Gros-Ventres sont particulièrement irrités de la faveur accordée à leurs ennemis par les traiteurs blancs. En 1794, ils attaquent le poste de la compagnie du Nord-Ouest que Montour et Châtelain ne sauvent que de justesse, et ils détruisent celui de la compagnie de la baie d'Hudson.⁸

L'activité commerciale reprend de nouveau dans la région entre 1805 et 1810. La compagnie de la baie d'Hudson érige Carlton House sur la rive gauche de la Saskatchewan sud près de la future traverse de St-Laurent, environ douze

kilomètres en aval de Batoche.⁹ La compagnie du Nord-Ouest construit à vue d'oeil la "South Branch House 2."⁷ Mais l'emplacement est bientôt abandonné en faveur d'une route d'approvisionnement plus propice sur la Saskatchewan nord. "Carlton House 2", de la compagnie de la baie d'Hudson, et La Montée de sa rivale deviennent des centres importants d'approvisionnement de pemmican. On rapporte qu'en 1819-20, les postes hébergaient environ soixante-dix Canadiens et Métis et soixante femmes et enfants, et que chacun produisait de 300 à 400 livres de pemmican pendant l'hiver.¹⁰

Jean-Baptiste Letendre, ou un autre membre de cette famille, est dans les environs du Fort à la Corne vers 1815. Plusieurs sources attestent l'existence de "Batoche Post" sur la Saskatchewan nord, environ cinq kilomètres à l'ouest de l'embouchure des deux branches de la rivière Saskatchewan.¹¹ Un employé de la compagnie de la baie d'Hudson passe à cet endroit en 1825 et note la présence de chasseurs canadiens ou métis, et de leurs familles.

We below Fort Batoche found a number of Crees wanting supplies and though they had but little to give us supplied them with ammunition and such other things as will enable them to make something of a hunt and as we were taking our departure the other boats came in sight... Bourassa's Boat, Martin Lavallée's wife, a woman in that boat being in child labour. 12

Continuant son séjour, il arrive aux environs du Fort Carlton où il rencontre de nombreux chasseurs métis "libres" qui trafiquent de concours avec la compagnie.

... Baptiste and Laventure Parisien joined us. They are freemen, half-breeds. Their families are encamped in the Islands above and they left the Fort ten days ago... the people at the Fort are well... These half Breeds though free have always been stationary at the Fort from where they hunt both large animals and occasionally furs and they always live well without encumbering the Company... they often provide the Fort with fresh meat and I allow them to return to remain there during the winter. 13

Durant les années qui suivent et surtout après la vaine tentative de la compagnie de la baie d'Hudson de raffermir son monopole en restreignant l'activité des commerçants libres en 1849, un plus grand nombre de Métis se dirigent vers la Saskatchewan.¹⁴ Certains vendent leurs fourrures à la compagnie et d'autres les écoulent sur le marché américain par l'intermédiaire de marchands tels que Narcisse Marion, Antoine Gingras et Norman Kittson à la Rivière-Rouge et à Saint-Paul.¹⁵ Les chasseurs et traiteurs métis sont très nombreux dans le district d'English River et de la Saskatchewan en 1850.

Troubled with a strong opposition in the neighbourhood... Escapot [Isidore Dumont], Louis Batoch [sic]... Joseph Dauphinais, Emmanuel Champagne, Hyacinthe Parisien... Abraham Bélanger... in the neighbourhood of Fort Pelly. Here (at Carlton) have traded a large quantity of provisions and traded 50 horses. 16

Vers 1868 les hivernements sur la Saskatchewan sud commencent à prendre un caractère plus permanent. Le camp de Prairie-Ronde sous la direction de Charles Trottier, et celui de la Fourche des Gros-Ventres, mieux connu sous le nom de Petite-Ville,¹⁷ dirigé par Gabriel Dumont, sont les plus fréquentés. Des hivernements moins importants à Grosse-Butte et Talle de Hart-Rouge, plus près du Fort Carlton réunissent aussi beaucoup de chasseurs et de commerçants.

Chasse aux bisons

Durant ces années, la chasse est encore la principale occupation de la majorité de ces gens. Les caravanes doivent se rendre au sud, vers les Etats-Unis car il y a peu de bisons dans le district de la Saskatchewan. Le Père Moulin à la Prairie-Ronde en 1873 rapporte "... Je me trouve ici avec une soixantaine de familles sans compter les sauvages qui sont en assez grand nombre... Les gens d'ici sont sur le point de partir pour la chasse. Il paraît que les

animaux ne sont pas loin."¹⁸ La chasse de 1873 a été bonne et les missionnaires oblats qui accompagnent les chasseurs à la prairie témoignent d'un autre succès en 1877, mais aussi de périodes de disette et de difficultés, suite au nombre décroissant de troupeaux de "vaches". En 1873, un voyageur dans le district fait état de la condition prospère de plusieurs Métis, en particulier de Xavier Letendre. "... the previous year had been one of plenty, buffalo had once more appeared on the prairies of the Saskatchewan; wolf skins, robes and pemmican had fetched high prices, and Bâtoche [sic] was rich and prosperous."¹⁹

De plus en plus conscients de la disparition imminente du bison, les Métis demandent au gouvernement d'instituer des contrôles sur la chasse.²⁰ Par ailleurs lorsque le conseil du Nord-Ouest promulgue une loi à cet effet en 1877, les Métis déclarent qu'ils sont défavorisés par rapport aux Amérindiens et que la période de prohibition

... is actually the very time when the animal produces the most benefit... the halfbreeds by this law are placed in a critical and embarrassing situation as they find themselves deprived of their only possible means of supporting families. They see no reason why you will not accord to them at least the same privileges that are granted the Indians, regarding the chases. 21

En 1878, les chasseurs de la Saskatchewan sud réitèrent ces objections et leurs craintes pour l'avenir. "The sudden transition from prairie to agricultural life necessitated by the rapid disappearance of the buffalo and the Order-in-Council of the North-West-Territories as regards hunting have brought your petitioners to their last resources."²²

Par la suite, Gabriel Dumont qui dirigeait la caravane de la Saskatchewan sud déclare que le bison était disparu de la région en 1878.²³ Le Père Fourmond dans sa Chronique fait état de la même situation et du fait que plusieurs

chasseurs couraient quand même après les maigres troupeaux en 1881. Certains se dirigeaient vers le nord à la recherche d'autres pelleteries afin de suppléer à leur revenu. Selon un échantillon de trente-neuf déclarations de Homestead à Batoche en 1884, seulement sept Métis se disent chasseurs; tous exercent aussi d'autres occupations, en particulier celles de fréteur et d'agriculteur.²⁴

Le frètement

Le "frètement", comme on disait dans le Nord-Ouest, est une source de revenu au moins partielle d'environ le tiers de la population de Batoche jusqu'en 1890.²⁵ Les fréteurs, c'est à dire les entrepreneurs de transport, s'engagent à la compagnie de la baie d'Hudson ou travaillent indépendamment, à contrat avec les marchands de la région. Les principaux marchands, Xavier Letendre, Salomon Venne, Georges Fisher, Jean-Baptiste Boyer et Emmanuel Champagne, embauchent des hommes pour transporter les marchandises vers leurs postes du nord et rapporter les fourrures de ces entrepôts. Ces fourrures doivent ensuite être transportées vers les grands centres d'échange, en particulier le Fort Garry, Winnipeg et quelquefois Saint-Paul. C'est ainsi que plusieurs jeunes à la recherche de l'aventure par exemple Ludger Gareau et Philippe Garnot, se retrouvent à Batoche.²⁶ Ce poste est au centre des principales voies de communication: la piste Carlton de Winnipeg en passant par la Qu'Appelle vers le nord-ouest, et la piste Elbow des Cypress Hills et de la Montagne de Bois au sud et vers Prince-Albert, et le district de Cumberland au nord-est. En plus, des sentiers locaux relie Batoche à Battleford, Green Lake (Lac Vert) et Montréal Lake, importants postes de traite. Après la construction du chemin de fer du Canadien pacifique, la plupart des marchandises venaient par le train jusqu'à Troy, gare située à environ vingt-cinq kilo-

mètres au sud du Fort Qu'Appelle. Les fréteurs venaient de Batoche avec leurs boeufs, leurs chevaux et charrettes et en transportaient les produits à l'endroit désigné.

Nombreux sont les témoignages de l'habileté des fréteurs métis. Lawrence Clarke, facteur en chef au Fort Carlton déclare, "as carriers for the northern districts,... a reliable source... and as settlement increases in population, so will competition arise amongst them for fuller employment in this, their favourite occupation."²⁷ La compagnie voyait chez les Métis une source de main d'oeuvre à bon marché et une naïveté ou une simplicité facile à exploiter. L'approvisionnement des postes, en somme toute l'activité commerciale de la région, dépendait d'eux.

Parmi les fréteurs avec pied-à-terre ou résidence à Batoche durant les années 1870-1880, il y a Abraham Montour, 'Dodé' Parenteau, les frères Nault, Daniel Gariépy et Norbert Delorme. Abraham Montour²⁸ se rend régulièrement au Fort Pitt à son propre compte ou à celui de Xavier Letendre tandis que André et Napoléon Nault²⁹ s'engagent surtout à des particuliers et voyagent de Winnipeg au Fort Carlton jusqu'en 1882, date où ils s'établissent définitivement à Batoche. Norbert Delorme, fils d'Urbain Delorme, riche négociant de Saint-François-Xavier est au Nord-Ouest au compte de son père en 1870. Il érige une espèce de petit magasin ou entrepôt sur sa terre à Batoche. Maxime Lépine, résidant à Saint-Boniface jusqu'en 1878 et Philippe Gariépy, au pays depuis 1870, ont des charrettes qui se rendent régulièrement à Saint-Albert et à l'Île à la Crosse.³⁰ Louis Goulet de Saint-Norbert, un fréteur, qui a laissé les 'mémoires' de ses entreprises, fait le récit d'un voyage à Batoche en 1883:

... rendu à Troy... Pendant que je me débarrassais de mon retour de traite (effets reçus en échange), je me suis adonné à rencontrer mon frère Roger. Il était avec André Nault... qui venait comme mon frère de La Montée, mieux connu sous le nom de Batoche, poste de traite d'un nommé Letendre dit Batoche. Ils venait tous les deux chercher du fret à destination des traiteurs de Batoche et de Duck Lake (Lac Canard)... me suis joint à eux... rencontré à cette secousse là, Dolphus Nolin (fils de Charles), Michel Dumas (appelé le Petit Rat). J'ai acheté un autre wagon--chargé--et parti pour le lac Canard. Mon frère Roger demeurait à quatre milles au sud de La Montée (Batoche) à la Traverse à Gabriel Dumont. J'ai resté chez mon frère Roger pendant que je frétais de Prince Albert à Troy et vice-versa. En octobre 1883, de société avec mon frère pour fréter de Prince Albert à la rivière Bataille. Hiverner chez-lui. 31

D'autres fréteurs de marque à cette époque sont Frédéric St-Germain, ³² qui séjourne régulièrement entre Qu'Appelle, Carlton et Duck Lake (Lac Canard), Patrice Fleury³³ dont la famille était dans l'Ouest depuis 1858 et qui se rend surtout à Green Lake (Lac Vert); Abraham Bélanger et ses fils, établis à Fish Creek (Coulée des Tourond) depuis 1880 sont des entrepreneurs de marque. Le père a un magasin à Battleford et voyage régulièrement à Winnipeg, dans les Dakotas et le Montana, établissant ainsi un réseau de traite entre les Métis de ces endroits et ceux de la Saskatchewan.³⁴ Un des rares fréteurs à maintenir un commerce rentable à cette époque, il frète aussi pour la Gendarmerie du Nord-Ouest entre 1886 et 1900.

Le "frétagé" est une activité économique sujette à plusieurs influences. Les rigueurs de l'hiver, une faible demande et les accidents de route sont des facteurs qui souvent contraignent l'entrepreneur ou l'engagé à poursuivre d'autres travaux. L'employeur, si tel est le cas, paie souvent l'engagé en effets plutôt qu'en espèces. L'année 1884, par exemple, est une mauvaise année. La main d'oeuvre est nombreuse, la demandé est basse, et les Métis de la Saskatchewan sud sont contraints d'accepter des salaires misérables. Les années qui suivent l'insurrection ne sont guère plus rentables sauf pour quelques périodes de répit. En 1886 on

rapporte que

... le frétage est devenu insuffisant pour tirer de la misère nos pauvres gens dont un grand nombre parviendra à peine à gagner la farine nécessaire à leur famille... les Métis capables de fréter ont cherché à se procurer du fret... mais les marchands et la Compagnie ayant l'occasion de faire venir leur butin à bas prix par la Compagnie des Bateaux à Vapeur de la Saskatchewan, ont baissé le prix du frétage. 35

Les registres de la compagnie de la baie d'Hudson pour le district de Carlton durant les années 1890 suggèrent que les Métis continuent d'exercer ce métier, mais non n'importe où, ou à n'importe quel prix. Selon un compte rendu de Duck Lake:

I saw quite a number of halfbreeds yesterday and I feel certain there will be no difficulty in getting freighters to go to Qu'Appelle. I was all through Batoche and St-Laurent yesterday but could not get anybody to take freight for Montreal Lake... I saw Philip Gardepuis [sic], William Boyer, Daniel Charette, Toussaint [Laplante] and others. Champagne said he would take some freight... but have not yet heard from him. 36

Il mentionne aussi que "the French seem to be afraid of Bull dogs and bad roads and will not take freight to Montreal Lake."³⁷ Parmi les seize fréteurs allant vers Qu'Appelle à l'été de 1891, il y a les Gervais, Bélanger et Maxime Lépine. Ils charroient une moyenne de six milles livres de marchandises.³⁸ Un autre contingent, dans lequel on retrouve Toussaint Lussier, Gabriel Parenteau, Cyrille Lafond et Corbet Fayant, se dirige vers Green Lake (Lac Vert).³⁹

Le "frétage" vers le nord conserve une faible viabilité jusqu'au tournant du siècle ce qui favorise l'émigration de plusieurs jeunes hommes vers Carrot River, Birch Hills, Green Lake et d'autres centres. Cependant, lentement mais sûrement, la mécanisation déplace cette main-d'oeuvre et la dirige vers d'autres activités qui n'assurent pour la plupart du temps qu'un revenu marginal.

Le commerce

En 1884, les marchands du village de Batoche sont au nombre de six. Le village de Xavier Letendre connaît un grand essor depuis sa fondation, dix ans plus tôt. Le petit magasin et la modeste demeure qu'il avait érigés en 1873 avaient été remplacés par les édifices "les plus finis que l'on puisse rencontrer dans tout le nord-ouest à partir de Winnipeg."⁴⁰ La maison de Letendre, dans le style du renouveau gothique, est évaluée à 6,000,\$ en 1885.⁴¹ Xavier Letendre et sa famille, qui comprend à l'époque sa mère âgée, son épouse et neuf enfants, vivent à l'aise. A Batoche, son chiffre d'affaire, comprenant fourrures, provisions et marchandise générale, est évalué à plus de 25,000,\$.⁴² Son réseau commercial s'étend au Fort à la Corne, à Stony Creek, Frog Lake et Fishing Lakes. Il embauche des frêteurs dont plusieurs sont de 'la parenté' entre autres, Moïse Parenteau, Châlines Thomas et Edouard Dumont.⁴³ Depuis 1884, il a des commis à ses magasins de Batoche, Frog Lake et de Fort à la Corne; entre autres, Charles-Eugène Boucher⁴⁴ et Philippe Chamberland. Xavier Letendre a aussi des brigades de vendeurs à son emploi. Ils visitent les Amérindiens et achètent des fourrures en échange de nourriture et d'article manufacturés. M. Batoche a le sens inné des affaires mais aucune instruction formelle. Il administre l'un des plus gros commerce au Nord-Ouest et décrit comme suit sa façon de gérer son entreprise: "I never took stock of my goods, I always made my own business, this was the first clerk I had [Boucher], I have no education for such purposes... and had to depend on my memory..."⁴⁵ Il doit passer plusieurs mois par année à l'extérieur de Batoche, soit à visiter ses entrepôts, soit en voyage d'échange et d'achat à Winnipeg, quelquefois même à Montréal. Ses principaux fournisseurs sont, la compagnie de la baie d'Hudson, Carscadian

and Peck, Thibaudeau frères de Winnipeg, et Caswell de Qu'Appelle.

Letendre est ambitieux et innovateur. Il a de grands projets pour son établissement dont il vante les mérites dans un compte rendu en 1882.

Venons à notre future ville de Batoche... ma place devenait le centre de la population, le centre aussi d'affaires considérables... Je ferai à des raisonnables [gens bien disposés] des emplacements... Dès l'année prochaine nous espérons voir cinq ou six magasins étaler leurs richesses aux yeux du public... un moulin, une scierie et une forge sont des établissements dont nous sentons un besoin pressant. ⁴⁶

Vers 1883, il érige une boutique de forge, et en 1884 il vend à Richard Tees de Prince-Albert, un lot le long de la ligne des magasins (que certains appellent cérémonieusement ou de façon dérisoire, 'Batoche avenue'). Ce M. Tees est un agent de "David Maxwell, Manitoba Dealers and Implement Works."⁴⁷ Bien que rien ne le prouve de façon absolue, il est possible que Batoche ait eu une batteuse en 1885.⁴⁸ Si tel est le cas, c'est une autre preuve de l'avancement de l'établissement, car peu de centres éloignés pouvaient se vanter d'une technique agricole aussi avancée à cette époque.⁴⁹

Les bienfaits de l'activité commerciale florissante de Letendre s'étendent à la mission de Saint-Antoine-de-Padoue ainsi qu'à tous les habitants du village et du voisinage. Lui même est l'hôte de nombreux voyageurs et de personnages distingués. Tour à tour juge de paix et président du conseil scolaire, il favorise le maintien de l'ordre et le progrès en éducation.⁵⁰

Malgré de lourdes pertes en 1885, Letendre maintient sur pied, son commerce. En fait il améliore même sa situation sur certains aspects. Il répare et embellit sa maison à Batoche et ouvre le nouveau magasin qu'il avait prévu. Il demeure le marchand principal du district et projette d'ouvrir un autre magasin de détail à Duck Lake en 1891.⁵¹ Il concentre surtout ses efforts sur ses postes du nord dont les profits sont les plus élevés. Vers le tournant du siècle,

Letendre loue son magasin de Batoche aux frères Grant de Duck Lake. Dès 1891, il a d'autres projets en vue. Il se dirige vers le sud-est dans la région des buttes Minichinas⁵² afin de poursuivre une activité qui le passionne et rapporte des bénéfices accrus, l'élevage.

Xavier Letendre, imitant le geste des anciens seigneurs, invite d'autres marchands à se joindre à lui. Le premier à répondre à son offre en 1882 est Jean-Baptiste Boyer. "J'ai appelé M. Baptiste Boyer à ma porte..., homme de moyens considérables."⁵³ Boyer avait une ferme à Saint-Laurent depuis 1874, mais il était avant tout commerçant. Depuis vingt ans il voyageait dans l'ouest à son propre compte ou en société avec son frère William et son beau-frère, Georges Fisher du Fort Qu'Appelle. Il entrepose une variété de marchandises dans son magasin à Batoche, entre autres, des tissus, des couvertures, des vêtements, des articles de toilette et de la nourriture en conserves ou desséchée.⁵⁴ Son commerce est plus petit que celui de Letendre, mais s'élève quand même à environ 9,000,\$ en 1885.⁵⁵ Il n'est pas en concurrence avec ce dernier qui vend une plus grande variété de marchandises, ni avec son autre voisin, un neveu, Georges Fisher fils. Ses ventes au détail sont limitées, sa marchandise servant surtout d'échanges pour des fourrures aux postes de Green Lake et de l'Île à la Crosse.

Le magasin ouvert par Georges Fisher père à l'été de 1883 est géré par ses fils Georges et Joseph. Ce commerce est une succursale du magasin de Fort Qu'Appelle mais dispose d'une variété de marchandises, de fourrures, d'armes à feu, de munitions et de provisions.⁵⁶ Fisher vend au détail mais surtout des articles de ménage, et comme Letendre, il a un permis de boisson. Son magasin est un centre social aussi bien que commercial. Les gens y vont pour fumer une pipe et prendre un p'tit coup en jouant aux cartes ou au billard.⁵⁷ Parmi ses

fournisseurs il y a Stobart & Sons, la compagnie de la baie d'Hudson et Lyon Mackenzie & Powis. En 1885, le magasin dispose de 7,000,\$ de marchandise et 18,000,\$ de fourrures.⁵⁸ Fisher maintient son magasin à Batoche jusque vers 1905. Il partage la tâche de maître de poste avec le Père Moulin et Salomon Venne durant les années 1890; il occupe aussi la charge de juge de paix pour le district. Sa situation lui permet d'ouvrir un autre magasin à Duck Lake en 1892.

Emmanuel Champagne, établi à Batoche depuis 1878, a des entrepôts de marchandises et de fourrures sur le lot 44, au nord de Letendre, Boyer et Fisher. Il accumule des provisions et des articles ménagers pour fins d'échanges avec les Amérindiens au nord. En 1885, il évalue son stock de fourrures à 10,000,\$ et sa marchandise à 4,000,\$.⁶⁰

Quand Salomon Venne,⁶¹ un autre marchand de marque ouvre un magasin sur le lot 55, au sud-est du village, en 1883, il y a déjà plus de trente ans qu'il poursuit un florissant commerce de fourrures dans l'Ouest. Le magasin de Batoche est un relais pour ses frêteurs venant de Winnipeg et de Qu'Appelle et ses engagés rapportant les fourrures du nord. Son entreprise est surtout familiale. Ses fils Alexandre, William et David, ont la charge des postes au Fort à la Corne, Green Lake, Meadow Lake, Canoe Lake, et à l'Ile à la Crosse. L'activité commerciale de Venne est comparable à celle de Letendre de par son réseau de postes et son chiffre d'affaires.⁶² A Batoche, Venne vend des épiceries, des vêtements et de la quincaillerie. Durant les années 1890, le magasin a aussi un débit de boisson, et à quelques intervalles, il abrite le bureau de poste. Ce magasin demeure un des principaux centres d'achat dans le district jusqu'au départ de Napoléon Venne vers 1925.

Quelques étrangers ouvrent aussi des magasins à Batoche à diverses époques. La firme F. G. Baker, de Prince-Albert, établit un magasin sur la rive gauche de la rivière, au confluent des pistes vers Carlton et Prince-Albert, en 1882. Un associé H. Walters et un commis gèrent la succursale de Batoche. Le revenu de l'établissement provient surtout de contrats avec le gouvernement pour l'approvisionnement des réserves amérindiennes, entre autre, One-Arrow (Une Flèche) à proximité de Batoche. Walters & Baker engagent des frêteurs de la localité pour transporter leurs marchandises. Ils achètent aussi des fourrures et des produits agricoles locaux, offrant ainsi une certaine compétition aux entrepreneurs métis. Leur commerce à Batoche est basé presque uniquement sur le troc.⁶³ Le magasin subit de lourdes pertes en 1885 et bien qu'ils reçoivent une compensation, Walters & Baker décident alors de concentrer leurs efforts à Prince-Albert. La firme est dissoute peu de temps après, en 1889.

Les 'petits anglais',⁶⁴ les frères George et John Kerr, se situent aussi brièvement à Batoche en 1884-1885. Ce magasin que certains Métis méfiants avaient surnommé 'le petit Canada'⁶⁵ est voisin de Venne. Les frères Kerr, originaires d'Ottawa, et plus récemment commerçants à Winnipeg et à Saskatoon, éprouvent des difficultés à se faire accepter dans la communauté.⁶⁶ Ils échangent leur marchandise générale pour des produits locaux. "We bought everything in their home, such as potatoes, grains of all kinds, horses, cattle, furs, feathers, silk, wool, etc..."⁶⁷ Cette firme est la seule à offrir un marché aussi étendu pour la production locale. Mais comme celle de Walters et Baker, elle est contrainte à laisser l'établissement en 1885. Peu après, en 1892, un autre commerçant aussi venu du Manitoba, Pierre Guillemette, ouvre un magasin au même endroit. Vers 1900, il laisse Batoche en faveur de Fish Creek, environ

quinze kilomètres au sud.

A certaines époques, Batoche eut son hôtel ou relais des voyageurs. Philippe Garnot a une auberge au village entre 1883 et 1885. On y joue aux cartes, souvent pour de l'argent, au grand désespoir des missionnaires; de plus Garnot faisait du 'home brew' ce qui ajoutait à sa réputation notoire.⁶⁸ Par la suite la boisson se vend dans les magasins où les propriétaires ont des permis. Le conseil du Nord-Ouest institue des contrôles plus directs sur la vente de boisson à compter de 1888, mais ils ne semblent pas enrayer la production locale. D'autres détenteurs de permis, ou ~~des~~ hôteliers, comme Auguste Lenglet entre 1895-1900, ne soulèvent aucune controverse auprès des autorités.

Les commerçants de Batoche jouissent d'une économie viable et même florissante jusqu'au tournant du siècle. Certes, les grandes pertes et la destruction subies en 1885 occasionnent un recul important. Toutefois plusieurs facteurs indépendants de l'insurrection influent aussi sur l'évolution économique; entre autres, l'isolement par rapport au transport des marchandises locales, une politique tarifaire canadienne défavorable à l'activité économique de l'Ouest et enfin une discrimination à tous les niveaux envers ce peuple de 'rebelles'.⁶⁹

L'agriculture

La 'colonie de Saint-Laurent', fondée en 1871, avait comme objectif premier de promouvoir l'agriculture et l'adoption d'un mode de vie plus sédentaire. Selon les paroles mêmes des ancienschefs de familles, leurs enfants "must do like other white men, cultivate the ground or they must live and die like Indians...

The young people could not lead the same lives as their fathers. The country is opening out to the strangers and the Métis must show his white blood and not be crushed in the struggle for existence."⁷⁰ Les Métis sont conscients de la nouvelle conjoncture économique. Ils ne veulent pas être mis à l'écart comme les Amérindiens ou placés dans une situation désavantageuse par rapport aux Blancs. Ils ne sont pas pauvres ou démunis de biens. "Founders are far from being poor men, they are rich in horses, and have all, more or less money at their disposal."⁷¹ Les terres que les Métis choisissent à Batoche et à Saint-Laurent sont particulièrement adaptées à la culture mixte. L'eau, le bois, une terre fertile quoique sablonneuse à certains endroits, particulièrement sur la rive gauche, des sentiers de transport et d'autres éléments essentiels abondent;

Les arbres, les trembles plus généralement, sont distribués par bouquets qui peuvent fournir à mesure qu'on en a besoin, le bois de chauffage et les perches de clôture; autre ces bouquets se trouvent des prairies propres au labour et des places plus basses qui donnent du foin.... L'idée d'un cours d'eau de 300 verges de largeur en moyenne pourrait faire craindre les inondations. Mais notre Saskatchewan se creuse un nid qui met tous les colons à l'abri. 72

Durant les années 1870, l'agriculture est perçue comme un mode de vie complémentaire à la chasse ou à la traite des fourrures et au "frétage." En autant que ces deux dernières entreprises sont rentables, même faiblement, il est possible de vivre. Sinon le colon métis est placé dans une situation précaire. Il n'y a aucune économie agricole établie dans l'Ouest canadien à l'époque. Les produits de ferme n'ont qu'un marché local imprévisible. L'agriculture se résume surtout à la culture des denrées céréalières, à la semence de foin pour les animaux et au jardin potager. Les intempéries peuvent facilement réduire tous ces labours à néant. En général les années 1870 ne sont pas trop dures. La sécheresse de 1876 est une exception; "... l'orge suffisant, le blé a mûri, mais

jusqu'à ce jour les semences de blé ont été presque nulles. Les patates et le jardinage ont peu produit."⁷³ Par contre, la récolte est bonne en 1878.

Les Métis de Batoche qui s'adonnent principalement à l'agriculture sont peu nombreux mais leurs efforts sont constants. Sur la rive ouest, Abraham Montour cultive seize acres en 1876, et les frères Bélanger ont quinze acres en culture en 1879.⁷⁴ Sur les lots de rivière de la rive est, aucun n'égale l'exploitation de Xavier Letendre. Sa ferme comprend quinze acres sur le lot 47, et dix acres sur le lot 48, même avant 1880.⁷⁵ Corbet Fayant cultive environ douze acres à la même époque.⁷⁶ A Saint-Laurent, Gilbert Breland, Jean-Baptiste et William Boyer sont déjà des agriculteurs sérieux. De même, Gabriel Dumont, Charles Carrière et Isidore Villeneuve, de la région de Fish Creek, cultivent une moyenne de douze acres en 1881.⁷⁷ Vu que la majorité des Métis qui prennent des terres à l'époque gagnent essentiellement leur vie à d'autres travaux, leur absence des fermes est fréquente; elle va jusqu'à cinq mois par année, de sorte que le temps consacré au labour et à la culture est limité. Parmi ces fermiers il y a encore Elzéar Parisien, Baptiste Parenteau, Emmanuel Champagne, Corbert Gervais et George Ness qui cultivent chacun environ cinq acres.⁷⁸

La mission de Saint-Laurent sert de modèle aux Métis qui se fixent sur des terres. Le P. Fourmond et quelques engagés cultivent les terres de la mission. Il a plusieurs animaux et un grand jardin qui alimente presque tout le personnel. D'autres l'imitent, surtout parmi les aînés. La Chronique de 1879 signale qu'Isidore Dumont avait récolté cent quatre-vingt-dix minots de blé, et que "son jardin, grâce aux soins laborieux de son épouse... est chaque année le plus beau, le plus riche de la colonie."⁷⁹ Le P. André cite encore l'exemple de Joseph Ouellette "une autre figure patriarcale... déjà quatre de ses enfants sont devenus

les premiers de la colonie; l'un d'eux a le plus beau troupeau d'animaux de la paroisse."⁸⁰

Si la plupart des Métis ont des petites fermes, une grande partie de leurs terres sert de pâturage pour les animaux; chevaux, bêtes à cornes, vaches laitières, cochons, voire des moutons. Les années 1870 sont transitoires--un trait d'union entre deux modes de vie, l'un essentiellement ambulante et l'autre de plus en plus sédentaire. Le P. André résume ainsi l'activité économique de ces années. "Les vrais colons tout en faisant un voyage à la prairie... soit à la Rivière-Rouge pour vendre leurs pelleteries et faire leurs achats, augmentent peu à peu leurs champs et leurs labours.... Moïse Ouellette... a fait labourer un immense terrain pour semer une trentaine de minots d'orge, sans compter les autres semences."⁸¹

Les années 1880 augurent bien du point de vue progrès agricoles. La compagnie Stobart et Eden près de Duck Lake (Lac Canard), érige une moulin à farine, ce qui évite aux Métis un long trajet à Prince-Albert. Depuis plusieurs années déjà les Métis, dans leurs adresses au gouvernements,⁸² avaient demandé des instruments aratoires et des semences, en somme une aide semblable à celle qu'on avait accordée aux Amérindiens. Ils n'ont aucun succès dans leurs efforts de convaincre les autorités qu'ils ont besoin d'aide et de formation pour s'intégrer ou s'adapter à une culture agricole. En général, les années 1880 seront plus difficiles que prévu. Les variations de température incluent l'extrême sécheresse, des tempêtes de grêle et des gelées précoces. Les récoltes sont assez bonnes en 1881, et encore meilleures en 1882. Mais l'année 1884 est particulièrement difficile; c'est la misère générale.

La première cause en est une extrême sécheresse qui a empêché la plupart des semilles de lever. La pluie n'était venue que vers la fin de juin...

les semences n'ont levé que fort tard.... Après la germination elles ont eu encore à souffrir beaucoup de l'abondance des vers de terre qui dans certaines places n'épargnaient rien, ni jardinage, ni céréales, pas même les mauvaises herbes.... A ces fléaux ont succédé les gelées d'août et de septembre. 83

Le P. Fourmond parvient quand même à récolter trois cent cinquante barils de pommes de terre, cinquante barils ou minots de choux de Siam, deux minots de carottes et cinquante têtes de choux-fleurs.⁸⁴ En 1884, le nombre d'agriculteurs à Batoche a beaucoup augmenté. Environ une vingtaine de familles arrivent du Manitoba en 1882-1883. En 1884, toutes les terres sur la rive est dans la région de Batoche sont réclamées. Selon les déclarations des propriétaires, la moyenne de terre cultivée est d'environ vingt-cinq acres.⁸⁵ C'est peu pour une terre de cent soixante à cent quatre-vingt-quinze acres, mais suffisant pour la consommation domestique. Presque tous ont des animaux. Un troupeau de vingt à trente têtes n'est pas rare, et quelques habitants comme Xavier Letendre, Emmanuel Champagne, Salomon Venne et Georges Fisher, ont plus de cinquante animaux.⁸⁶ Certains d'entre eux ont des chevaux pur-sang d'une valeur de 250,\$ chacun. En 1884, Téléphore Demers, éleveur prospère du Montana, établit un ranch sur la terre de son beau-frère, Philippe Garnot. Il y garde plus de cent chevaux et met sur pied un commerce d'élevage dans la région.⁸⁷

Peu de terres occupées sur la rive ouest sont cultivées. Le sol, généralement sablonneux et rocailleux, surtout près de la rivière, n'est pas propice à l'agriculture. Les difficultés qu'éprouvent les Métis ne sont pas exceptionnelles. Selon un témoignage de 1884, "Beaucoup ne sont pas suffisamment montés en animaux de labour et surtout en instrument agricoles, puis l'expérience leur fait entièrement défaut."⁸⁸ La famille compte beaucoup sur la production jardinière, surtout sur les pommes de terre, les oignons et les carottes pour suppléer à une diète

composée essentiellement de viande et de pain. On sème aussi de la rhubarbe et certains tentent même quoique avec peu de succès, de cultiver des érables à sucre. La cueillette des fruits sauvages est un rituel saisonnier dont dépend la confection de plusieurs aliments. Les religieuses Fidèles Compagnes de Jésus à Saint-Laurent et à Prince-Albert rapportent que les fruits sauvages viennent au secours des Métis suite à la mauvaise récolte de 1884:

A lot of fruit was found at Eagle Creek. Métis to the number of a hundred went together in a band to gather the fruit (strawberries, raspberries, cranberries, stone fruit, currants and gooseberries). They found four miles of country absolutely black with the wild pear/Saskatoon/... Some gathered as much as sixty bushels each and each bushel would sell as much as \$3. 89

Les années qui suivent l'insurrection sont particulièrement difficiles au point de vue agricole. Les terres ne sont pas semées au printemps de 1885; donc pas de récolte. En juillet 1886, un tempête de grêle détruit les quelques champs en culture. Il y a un moment de répit et une première vraie récolte depuis quatre ans en 1887, mais la sécheresse réapparaît en 1888 et 1889. Le gouvernement vient au secours des plus nécessiteux avec une offre de semence. Malgré l'apparence de bénéfique, plusieurs conditions sont attachées à ce programme. L'agriculteur doit rendre le double de la semence reçue après la récolte et sa ferme est hypothéquée. Plusieurs Métis hésitent ou refusent de profiter de l'offre, craignant surtout les répercussions d'un droit de retention. Les Métis de Batoche soulèvent cette objection dans leurs pétitions de 1886 et 1888.⁹⁰ Ils demandent que la clause hypothécaire soit enlevée. Le gouvernement n'accepte pas la requête tout en assurant que "... nor need he be afraid that in case failure to repay should be made because of shortage of crop, he would not be treated with the greatest leniency and consideration..."⁹¹ Les autres demandes: des terres de foehn, et l'octroi (selon un système de prêt), d'animaux et d'instruments aratoires, sont aussi

rejetées sous le principe que les Métis sont censés être indépendants et ne peuvent s'attendre à un statut privilégié. Pourtant, en rétrospection, cette aide aurait probablement évité beaucoup de départs car plusieurs agriculteurs en défaut se découragent et abandonnent leurs terres. Citons en particulier le cas de Cléophas Champagne et de Daniel Gariépy qui quittent leurs terres sans avoir obtenu leurs titres, et par suite à plusieurs obligations. Parmi ceux de la deuxième génération qui prennent des terres au tournant du siècle; Louis Letendre fils, et Pierre Caron se voient contraints de les abandonner.⁹² D'autres parviennent éventuellement à acquitter leurs dettes. Jean Caron père, qui emprunte de la semence à plusieurs reprises entre 1886 et 1896, paie sa dette et obtient le titre de sa propriété en 1903. Jean-Baptiste Gervais, un autre ancien colon, est aux prises avec des difficultés semblables. Mais il meurt avant de pouvoir rencontrer ses obligations. Ce n'est qu'en 1930 que son fils Moïse parvient à libérer la terre familiale. Tout compte fait, peu de Métis prennent la semence ou profitent des secours qui leur sont offerts à plusieurs occasions, durant les années 1880 et 1890. "They have not asked for seed grain and very few have availed themselves of the offer of work made by me," explique le surintendant Bowen Perry.⁹³

Les années 1890 sont marquées de meilleures récoltes, particulièrement en 1891. Lentement les gens se remettent sur pied et recommencent à exploiter leurs fermes. Les marchés pour la production agricole sont encore limités et surtout régionaux. Par ailleurs les Métis s'intègrent graduellement à l'agriculture non sans une certaine amertume. Selon un témoin à Batoche en 1893 et 1894;

... called at some settlers and found them in moderately good circumstances but a quantity of grain was still standing in the fields... cattle and

horses in good health... most of the settlers are busy hauling grain to the grist mill at Duck Lake... If the Half-breeds would think more of farming and less of sport they would be better off. The white settlers seem to prosper fairly well but the majority of Half-breeds are always behind. ⁹⁴

Deux courants sont donc évidents dans la région. Premièrement, plusieurs jeunes Métis prennent des terres non-inscrites, grâce à l'octroi de scrip offert aux enfants nés entre 1870 et 1885.⁹⁵ D'autres part, de nouvelles familles réclament des terres qui avaient été abandonnées en 1885. Certaines viennent rejoindre "leur parenté", d'autres sont des immigrants français et belges qui arrivent à partir de 1888. Enfin plusieurs fils héritent la terre de leur père. Dans le voisinage immédiat du village de Batoche (lots 1 à 71, rive est, et 1 à 24 rive ouest du township 43-1-3), environ quinze terres sont réclamées entre 1895 et 1913. Onze des quatorze nouvelles terres sur la rive ouest sont prises par des Métis.⁹⁶ Les fils de Louis Letendre: Baptiste, Joseph, Eugène et Louis fils, réclament chacun une terre entre 1904 et 1910. Leurs terres conviennent surtout à l'élevage. En 1910, Baptiste Letendre a un troupeau de douze animaux, cinq chevaux et dix cochons. Il cultive aussi trente acres de son terrain, une bonne moyenne pour la région.⁹⁷ Ses frères réalisent à peu près les mêmes objectifs. Certains de leurs voisins, entre autres, Joseph et Jean Pilon, éprouvent beaucoup de difficultés car leurs terres sont marécageuses et peu cultivables. Les efforts sont plus rentables pour les nouveaux arrivés sur la rive est, où les terres sont généralement plus fertiles ou propices à la culture. Mais encore là le nombre d'acres cultivés dépasse rarement vingt-cinq. L'accent est sur le bétail, qui compte vingt-cinq à trente têtes.⁹⁸ Un autre fait à noter: peu de ces agriculteurs hypothèquent leurs terres.

A cette époque, quelques anciens colons viennent aussi rejoindre leurs

parents. En 1886, Isidore Dumas de Saint-Louis s'établit sur le lot 69. Son beau-frère, Joseph Ladéroute, encore au Manitoba, le rejoint en 1901 et réclame le lot 56. Louis Letendre, époux d'Angélique Dumas vit tout près, sur le lot 59, depuis 1886. Enfin, en 1896, Mme Josephite Tourond⁹⁹ de la coulée des Tourond (Fish Creek), s'installe elle aussi à Batoche sur le lot 58. Sa fille et son gendre, Raphaël Boyer, la rejoignent sur la ferme voisine. Vers 1915, ils ouvrent un magasin général à cet endroit. La plupart de ces derniers sont éleveurs plutôt que cultivateurs, Mme Tourond a un troupeau de quarante animaux en 1896, et ses voisins en ont presque autant.¹⁰⁰ Leurs exploitations ne constituent pas un ranch proprement dit mais une adaptation réaliste aux conditions géographiques et économiques du milieu. Par contre, quelques habitants de la région optent pour un élevage de plus grande envergure. Le ranch de Xavier Letendre près d'Alvena, à compter de 1892, est une entreprise importante; il a plus de deux cents têtes d'animaux et une trentaine de chevaux.¹⁰¹ Son gendre, Charles-Eugène Boucher, qui réside près de la traverse à Gabriel jusque vers 1910, garde aussi un gros troupeau. Il entreprend plusieurs voyages aux Etats-Unis afin de se procurer des animaux de race. D'autres, pensant que les montagnes du sud-ouest de l'Alberta offraient de meilleures conditions, émigrent vers cette région. Ludger Gareau, Norbert Delorme et Corbet Gervais quittent ainsi Batoche en 1886 et 1887. Plusieurs Métis, exilés par suite de l'insurrection, reviennent aussi avec des animaux. Etant parvenus en 1887, à se faire exempter du tarif douanier imposé à l'importation d'animaux,¹⁰² Calixte Lafontaine et Edouard Dumont profitent de cette occasion.

En 1889-90, un mouvement en faveur de l'établissement d'une école industrielle est mis sur pied à Batoche et aux environs. La résolution est revendiquée

dans les pétitions d'Alex Fisher et de Letendre en 1888. Le P. Fourmond avait initié le projet lorsqu'il avait tenté d'établir une société de colonisation en 1886. Dans son esprit, les Métis avaient besoin de direction pour réussir en agriculture. L'école, subventionnée par le gouvernement, aurait à sa disposition des instruments agricoles modernes qui permettraient aux Métis de se familiariser avec les nouvelles techniques. Il est difficile d'évaluer le mérite de ce projet. Rétrospectivement, il ne semble pas que les écoles industrielles aient sauf peut-être quelques exceptions, contribué à l'avancement technique des Métis ou Amérindiens.¹⁰³ L'importance de cette question, c'est que d'une part elle démontre l'intérêt des Métis à se procurer une instruction, et d'autre part le refus du gouvernement de considérer leurs demandes en vertu des droits autochtones.¹⁰⁴

Le soulèvement de 1885

La position ou la réaction du gouvernement remontait essentiellement à la confrontation de 1885. L'effet immédiat semble avoir été un effort momentané afin de rencontrer certaines demandes ou de remédier à certains conflits. Mais lorsque les scrips sont distribués, les terres réarpentées, et les prisonniers et exilés rentrés chez-eux, un certain contre-courant s'installe. La politique du gouvernement, parfois subtile mais toujours soutenue, veut que les Métis aient provoqué une insurrection et compte tenu de leur comportement et de ses répercussions, ils ne peuvent s'attendre à un traitement favorable ou avantageux. La question des réclamations pour pertes subies en 1885 (Rebellion Losses Claims) nous fournit peut-être le meilleur exemple pour illustrer cette réaction.

Le soulèvement des Métis de 1885 s'insère dans le cadre d'une réaction

ou crise économique et sociale. Des conditions défavorables, entre autres, une température nuisible à la production agricole, la baisse de "frétagé" et une politique économique canadienne axée sur l'expansionisme sans aucune considération pour le mode de vie ou la mentalité des Métis, les poussent à réagir.¹⁰⁵

Les Métis sont convaincus des mauvaises intentions du gouvernement et de ses institutions à leur égard. Ils se basent surtout sur leur expérience au Manitoba et l'espèce de dédain ou d'indifférence qu'ils rencontrent dans les Territoires depuis 1870. En 1883, la population métisse le long de la Saskatchewan sud s'élève à environ quinze cents.¹⁰⁶ Elle vit comparativement bien. Selon un témoignage; "Avant 1885 nous ne fussions riches, mais tous nous jouissons d'une modeste aisance."¹⁰⁷ Les soldats de Middleton sont impressionnés par la prospérité de l'établissement.

... They have a fine settlement, comfortable houses, with plenty of horses and cattle; as compared with other settlements they are well off. The land on which the rebels are located is one of the most fertile and beautiful localities in the North West of Manitoba... at Batoche we found some of the nicest houses in the country. 108

La bataille à Batoche occasionne beaucoup de destruction. Tout en admettant que c'est l'inévitable suite d'une guerre, l'étendue et le caractère des représailles sont particulièrement sévères. En plus, une grande partie du pillage et de la destruction sont perpétrés après la capitulation. Dans leurs témoignages, les soldats canadiens ne cachent pas leurs actions. "Empty houses were ransacked... we captured over forty head of cattle and each man has something he intends to keep as a relic; knives, saddles, violins, beadwork..."¹⁰⁹ Un autre, moins chanceux, déclare, "... I had all I owned stolen or lost at Prince Albert, including all of the loot I got at Batoche [sic] which I would not have lost for a good deal..."¹¹⁰ On vole même la cloche de l'église.¹¹¹

On épargne peu de résidences sauf l'église, le presbytère et les bâtiments du village parce que la rumeur veut que le clergé et les commerçants aient été loyaux. Un ami de Georges Fisher sur place peu après le sinistre, pour évaluer les pertes, rapporte; "... on my way home from Batoche yesterday, I found all the houses for about three and a half miles down burnt... the places looked very desolate.... Many of them must have been very comfortable indeed... the sight it represents now is pitiful... the people are scattered."¹¹²

Suite à l'insurrection, en février 1886, le gouvernement établit une commission qui doit enquêter sur les pertes subies. On invite tous les gens impliqués à faire des déclarations. De là on établit cinq catégories de réclamations. Sommairement, les deux premières incluent les gens qui peuvent prouver avoir soutenu le gouvernement tandis que les trois autres disqualifient les requérants sous prétexte de complicité avec les rebelles ou pour non-appui. La majorité des Métis sont ainsi exclus, sous le prétexte qu'ils avaient contribué à leur propre perte.¹¹³ La tactique des familles métisses éprouvées est de maintenir qu'elles avaient été entraînées involontairement dans le conflit, soit par ignorance soit par les intrigues de Riel. Plusieurs épouses des "rebelles" tentent aussi vainement de prouver qu'elles ont une certaine propriété individuelle (surtout immobilière) en vertu de leur dot. Mais leurs déclarations ne sont pas acceptées. En fait, la majorité des Métis croyaient qu'en qualité de victimes d'injustice, ils avaient été contraints de s'engager dans une guerre 'nationale'. L'engagement militaire avait été inégal et les suites dévastatrices outre mesure.¹¹⁴ Ils se gardaient bien d'exprimer ces vues ouvertement ainsi que de dénoncer l'exécution de Riel qu'ils honoraient toujours.¹¹⁵

Mais ce qui éveille le plus d'animosité au sujet des réclamations, c'est

la façon franchement arbitraire et partisane avec laquelle le gouvernement traite la question. Il invite les dénonciations, ce qui crée beaucoup d'anxiété et de divisions parmi la population. La plupart sont prudents mais quelques-uns, moins scrupuleux, n'hésitent pas à impliquer leurs voisins afin d'avancer leurs propres intérêts.¹¹⁶ Par contre, plusieurs des commerçants ou des marchands de Batoche réussissent à faire accepter leurs réclamations car ils ont des témoins influents et ils sont des conservateurs avoués. Mais ce ne sont pas les indemnités accordées à Xavier Letendre, Georges Fisher ou même à Mme Tourond, dont les fils avaient été des 'rebelles' reconnus, qui provoquent le plus de ressentiments. Ce sont plutôt les compensations accordées, par la suite, à certains individus qui avaient été impliqués activement dans le 'mouvement' et avaient même porté les armes, sauf peut-être à la bataille de Batoche. Parmi ceux-ci signalons Baptiste et William Boyer, et surtout Charles Nolin.

Nolin est un des leaders reconnus, avec Riel et Dumont. Jusqu'en mai 1885, il avait été actif au sein du 'petit provisoire'. Il s'enfuit à Prince-Albert pendant la bataille à Duck Lake et tente de se réhabiliter aux yeux des autorités en acceptant d'être un des principaux témoins de la couronne au procès de Louis Riel.¹¹⁷ Sa conduite ainsi que son indemnisation subséquente suscite à la fois mépris et envie. Selon Philippe Garnot, tout aussi intrigant que Nolin, mais qui avait reçu une condamnation; "... aussitôt qu'il sentit la poudre, il jugea à propos de s'évader. Et pourtant si vous connaissiez Nolin comme je le connaissais avant cela, vous l'auriez pris pour la bravoure même, de la manière dont il agissait pour intimider des personnes plus faibles que lui..."¹¹⁸ Au sujet de Batpiste Boyer, il ajoute "... aussi un conseiller, déserte, mais il est plus excusable car il s'en allait du côté du Lac Qu'Appelle et n'avait

jamais été un de ceux qui avait amené le monde où ils étaient."¹¹⁹

Emmanuel Champagne est un autre réclamanant particulièrement indigné. On avait volé ses fourrures après la bataille et "sa belle grise" avait été réquisitionnée pour le général.¹²⁰ Un libéral avoué, il ne reçoit aucune indemnité pour ses pertes évaluées à 13,310,\$. Par ailleurs aucune réclamation du 'peuple' ou des agriculteurs et fréteurs n'est acceptée sauf celles de quelques veuves, vieillards ou religieux. L'inégalité et l'injustice des compensations provoquent beaucoup d'émoi, de rivalités et plus sérieusement règlent le sort des plus désavantagés.

Les revenus supplémentaires

La misère général fait suite à la débâcle de mai 1885. Il y a plusieurs témoignages de dénuement complet. Les enfants de Xavier Letendre se réfugient dans les buttes au nord-est de Batoche, subsistant de viande de chien.¹²¹ La plupart n'ont que ce qu'ils portaient lors de la fuite générale qui accompagne l'assaut du village. Emmanuel Champagne déclare que "... Lorsque j'ai été pris, je n'avais même pas de capot et ma femme ainsi que mes enfants n'ont conservé que ce qu'ils avaient ⁴sur le corps."¹²² Plusieurs succombent à la maladie suite au froid, et "consomption" et "grippe" prennent des proportions dévastatrices entre 1886 et 1920. Le gouvernement, par l'entremise de la Gendarmerie du Nord-Ouest, tente de venir en aide à la population dépourvue. Il distribue des vivres par l'entremise des missionnaires du district. Plusieurs se prévalent de cette offre au tout début, mais une fierté tenace et la crainte du gouvernement déterminent la population à résister à ces offres. Les gendarmes du Nord-Ouest affectés à Batoche et dans les communautés avoisinantes à compter

de 1885, rapportent que seulement les indigents et les familles dont le père est emprisonné ou en exil acceptent la charité publique. Par ailleurs, plusieurs hommes vont couper et transporter du bois de chauffage ou exécuter d'autres travaux manuels pour la Gendarmerie du Nord-Ouest, en retour de quoi ils reçoivent des vivres.

En 1888, la gendarmerie établit un poste à Batoche. A cet effet, elle loue l'ancien magasin et résidence de Baptiste Boyer. La gendarmerie est une source d'emploi pour la communauté. Elle engage des charpentiers et émet des contrats pour l'approvisionnement en bois, foin, avoine, orge et viande de boeuf.¹²³ Plusieurs Métis, entre autres Gilbert Breland, Napoléon Venne et Maxime Lépine fils, sont embauchés comme guides. Entre 1892 et 1896, la Gendarmerie du Nord-Ouest occupe les bâtiments d'Emmanuel Champagne qui était déménagé sur une autre ferme près de Bellevue. En 1895, le gouvernement achète la maison de Letendre et vingt acres de terrain afin d'établir des quartiers permanents.¹²⁴

Plusieurs autres emplois ou travaux permettent aux Métis de suppléer à leur revenus agricoles ou même de gagner leur vie durant les années 1890 et jusqu'en 1900. Certaines tâches comme le charroi de pierres des champs pour la construction de bâtiments ou de bois de corde sont saisonnières et peu rentables. La chasse annuelle de chevreuil, de canards et de poules de prairies rapporte certains revenus et surtout permet de vivre à peu de frais. Les Métis font encore la pêche et vont "aux racines", travail qui rapporte environ vingt à vingt-cinq cents la livre en 1894.¹²⁵

Reste que le chemin de fer devient vers 1890, la plus grande source d'emploi. La construction de la ligne nord du Canadien pacifique, le

"Qu'Appelle, Longlac and Prince Albert", entre Régina et Prince Albert, en 1899-1890, occasionne aussi beaucoup d'émoi dans la communauté. Un mouvement est mis sur pied pour faire valoir la position centrale de Batoche. On annonce, "A meeting to be held at Batoche shortly to urge the building of the railway through that place."¹²⁶ La rivalité se révèle surtout entre Duck Lake et Batoche. Mais cette dernière, sur la rive est de la Saskatchewan sud, est à environ dix-huit kilomètres à l'est de la route projetée. Les autorités pensent aussi en fonction de terres fertiles encore inoccupées entre les deux branches de la rivière Saskatchewan, c'est-à-dire plus à l'ouest. Tout comme en 1881, lorsque le Canadien pacifique avait abandonné son projet d'une route transcontinentale à travers le 'parkland' près de Batoche, le village n'est pas favorisé en 1890. Par ailleurs, la construction des 'chairs de feu' a l'effet d'un boom. Les Métis s'engagent aux contracteurs Ross, Keith et Madigan & Robinson. Ils travaillent surtout à la coupe et au transport des traverses.

Luke Madigan, tie contractor is getting out ties... He is letting out small contracts at the rate of \$7.50 per hundred... 75 teams and 125 men will be put on. It is said wages will be \$26. and board per month for good men.... It is expected that a force of 1500 men and teams will be employed to push the completion [of the railroad] to Prince Albert as soon as possible. 127

Entre 1889 et 1893, plusieurs Métis de Batoche ramassent des os de bisons entre Qu'Appelle et Saskatoon. Cette occupation de courte durée rapporte de bons revenus car la demande est grande aux manufactures d'engrais et de produits chimiques de Chicago et de St-Louis.¹²⁸ L'avènement du chemin de fer à Saskatoon crée à cet endroit un dépôt important d'ossements. Et fait plus étrange encore, le gouvernement engage des Métis pour la fabrication du pemmican qui est en demande pendant la guerre des Boers.

L'immigration française des années 1890 n'a pas beaucoup d'impact économique dans la région, sauf peut-être qu'elle amène l'occupation de nouvelles terres et un appui moral aux Métis. En général, les deux groupes s'entendent bien; situation contraire à la tension et aux préjugés grandissants entre les Métis et la communauté canadienne-française voisine de Bellevue.¹²⁹ Plusieurs Ukrainiens prennent les terres que les Métis avaient abandonnées dans la région de Fish Creek. L'immigration a tendance à repousser les Métis, qui, se sentant menacés et vulnérables, cherchent refuge plus au nord. Mais à Batoche, une petite communauté compacte d'environ quatre cent cinquante personnes poursuit encore le mode de vie traditionnel en 1905.

In Batoche... there was little or no change observable at this charming spot, the halfbreeds who form the majority of settlers... gardening, hunting, fishing and occasional freighting rather than general farming work. 130

Batoche n'était plus le centre économique du district, mais l'adoption de l'agriculture prenait plus d'ampleur dans les années qui suivirent. Les habitants tentaient résolument, mais bien souvent en vain, de s'assurer une économie viable.

Notes et références

1. Voir article de l'auteur sur François-Xavier Letendre dit Batoche; "Monsieur Batoche," Saskatchewan History, Vol. XXXII, no 3 (automne, 1979), pp. 81-103.
2. Archives Deschâtelets, Correspondance du P. V. Végréville, Compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche, s. d. [vers 1882]. En 1872, Lawrence Clarke, facteur en chef de la compagnie de la baie d'Hudson au Fort Carlton avait acheté ou réservé des terres à proximité de l'emplacement projeté par Letendre, environ quatre cents acres (lots 40 et 41 suite à l'arpentage de 1879 et 1884).
3. Archives provinciales du Manitoba (par la suite APM), Hudson's Bay Company Archives (par la suite HBCA), F2/1, fol. 14, compte de Jean-Baptiste Le Tandre [sic], devant de bateau. Originaire de la région de Saint-Michel de Yamaska ou Sorel, il épouse 'Josephte Crise'. Le mariage "à la façon du pays" est béni à Saint-Boniface le 6 juin 1825. Il meurt à la Rivière-Rouge ou à Pembina, vers 1830. Voir recensements de la Rivière-Rouge, 1827-30, APM, HBCA, E 5/1, 5/2 et généalogie personnelle de la famille Letendre.
4. E.-Z. Massicotte, "Répertoire des engagements pour l'Ouest conservé dans les Archives judiciaires de Montréal (1670-1804)," Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec (par la suite RAPQ), 1931-32 (1670-1778), pp. 273 et 345.
5. Archives de la Société historique de Saint-Boniface (par la suite ASHSE), Répertoires de mariage de la paroisse de Saint-Michel de Yamaska, 1725-1965.
6. E.-Z. Massicotte, "Congés de traite conservés aux Archives de la Province de Québec, 1739-1752," RAPQ, 1922-23, pp. 192-265; "Répertoire des Engagements pour l'Ouest conservé dans les Archives judiciaires de Montréal (1670-1804)," RAPQ, 1930-31, pp. 353-453; 1931-32, pp. 243-365.
7. Saskatchewan Archives (par la suite SA) (Saskatoon), A. S. Morton, Historical Geography of Saskatchewan to 1870, Vol. IV, unpublished manuscript. Selon l'enquête de Morton, vers 1925, la "South Branch House" de la compagnie de la baie d'Hudson était située sur le quart de section nord-est, section 35 et lot 13, township 44-1-3 et la maison de la compagnie du Nord-Ouest sur le quart de section sud-est, section 11, township 45-1-3.
8. W. K. Lamb ed., Sixteen Years in the Indian Country, The Journal of Daniel Harmon, 1800-1916, [Reprint], Toronto, Macmillan, 1957, pp. 96-97. Plusieurs engagés avaient été tués. Les survivants se réfugient aux forts Saint-Louis et à la Corne.
9. SA (Saskatoon), A. S. Morton, Historical Geography of Saskatchewan to 1870, "Carlton House" et "South Branch House 2" étaient situées sur la moitié est de la section 9, 44-1-3.

10. G. C. Davidson, History of the North West Company, [Reprint], New York, Russell & Co., 1967, p. 239.
11. Dans un voyage de York Factory à Buckingham House en 1793, David Thompson arrive à la fourche de la Saskatchewan et remonte la branche sud pendant trois jours, arrivant à la "South Branch House" de la compagnie de la baie d'Hudson, près de l'emplacement actuel de Batoche le 18 octobre. E. Coues, New Light on the Early History of the Greater North West, The Manuscript Journals of Alexander Henry and David Thompson, 1799-1814, [Reprint], Minneapolis, Ross & Haines, 1965, Vol. II, p. 484, note 48.
12. APM, HBCA, E, 24/3, 1825-26, "Summary of a journey from York Factory to the Saskatchewan and continued at Carlton, 1825-26," p. 7, s. a., August 24, 1825.
13. Ibid., August 26, 1825, p. 7. Parmi les Métis au fort, il note les Lavallée, Léveillé, les Sayer, Guilbeau, Plante, Primeau, Parisien et Larocque.
14. SA (Régina), P. Jules Le Chevallier, "Saint-Laurent et Saint-André de la Prairie-Ronde," Le Patriote de l'Ouest, 14 juillet 1937. Selon le compte rendu, certaines des caravanes à la Fourche des Gros-Ventres (Saskatchewan sud), restaient toute l'année.
15. Archives Archiépiscolales de Saint-Boniface (par la suite AASB), Fonds Fisher-Deschambault. J. G. Harriott à H. Fisher, 22 novembre 1853. Il avise que plusieurs commerçants sont allés vers M. Kittson. "I am told that he has fitted out more than 50 for different parts of the country. Ecapo [sic, Isidore Dumont] got for upwards of £ 200 in goods besides horses and carts."
16. AASB, Ibid., Edward McGillivray à Henri Fisher, 17 novembre 1853, pp. 893-894. Tous ces gens s'établiront par la suite à Batoche.
17. Le camp de Petite-Ville est situé sur la rive ouest de la Saskatchewan sud presque vis-à-vis l'emplacement de l'église actuelle de Fish Creek (environ vingt kilomètres de Batoche). Une soixantaine de famille métisses y auraient séjourné entre 1868 et 1873. Voir D. M. Grainger & B. D. Ross, "Levéé de l'emplacement de Petite-Ville (Saskatchewan)," Bulletin de Recherches, no 143, Parcs Canada, 1980, pp. 1-13.
18. AASB, J. Moulin à Mgr Taché, 30 décembre 1873.
19. William F. Butler, The Wild North Land, Edmonton, Hurtig Publishers, 1968, p. 47.
20. Archives publiques du Canada (par la suite APC), MG 26A, Vol. 104, "Pétition des Métis du lac Qu'Appelle, 1874," pp. 41996-41999. Ils précisent qu'ils veulent être consultés sur le caractère de cette loi.

21. Ibid., "Pétition des Métis de Cypress Hills, septembre 1878." Ils n'avaient évidemment pas été consultés.
22. Ibid., "Pétition des Métis de Saint-Laurent-de-Grandin (sous la présidence de Gabriel Dumont), février 1878."
23. SA (Saskatoon), Department of Agriculture, Lands Branch files, AG II, quart de section sud-ouest, section 20 (lots de rivière 21 et 22), township 42-1-3.
24. SA (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), Homestead file 81184. Déclarations lots 1 à 71 du côté est, et section 5, 6, 7, 8, 18, 19 et 30 du côté ouest township 43-1-W3. Poussés à se déclarer agriculteurs, il est probable que plusieurs hésitent, ou négligent de dire qu'ils font encore la chasse.
25. Loc. cit.
26. Ludger Gareau (1855-1954), arrive du Québec au Nord-Ouest en 1878. Il travaille comme frêteur, fermier et menuisier professionnel à Batoche. Xavier Letendre l'engage pour la construction de sa maison et de son magasin entre 1878-1884. Gareau construit aussi le presbytère et l'église de Batoche. Il est en voyage au Québec pendant l'insurrection de 1885 et sa maison est détruite par l'armée canadienne. En 1886, il quitte Batoche avec sa famille et établit un ranch à Pincher Creek, Alberta. Philippe Garnot (v. 1860-1916), est un autre Canadien-français qui s'établit à Batoche en 1881. Ils s'engage comme frêteur et ouvre une hôtellerie au village. Secrétaire de Riel en 1885, il est condamné avec neuf Métis, à sept ans de prison. Libéré en 1886, il mène après son retour, une campagne active contre les conservateurs dans la région de Batoche. En 1883, Garnot a un contrat pour frêter cinq cents sacs de farine de Prince-Albert à Green Lake (Lac Vert), APM, MG 9, A6, Guillaume Charette, Biographie de Louis Goulet, p. 108.
27. Glenbow Archives, R. Hardisty Papers, file 34, L. Clarke to D. Smith, January 15, 1872.
28. Abraham Montour vient du Dakota au district de la Saskatchewan vers 1871. Il est établi à Batoche sur la rive ouest depuis 1877. Son frère Pascal est voisin. Il est descendant de Nicolas Montour, 'Pedlar' sur la Saskatchewan sud à la fin du 18e siècle. Il quitte Batoche vers 1900 et après un séjour au Montana s'établit sur un ranch près de Medicine Hat, Alberta.
29. André, Napoléon et Elie Nault, fils d'André (Nin-Nin) Nault et d'Anastasie Landry de Saint-Vital, Manitoba, arrivent au Nord-Ouest vers 1878. En 1882, ils prennent des terres à Batoche. Le père est le cousin de Louis Riel. Les fils prennent part à l'insurrection de 1885.

30. AASB, Listes de frêreurs à l'emploi de l'archevêché, s. d. [vers les 1870]; M. Lépine à Mgr Taché, 8 mars 1892.
31. APM, MG 9, A6, Guillaume Charette, Biographie de Louis Goulet, pp. 105-106.
32. Frédéric St-Germain émigre en Saskatchewan de Saint-Vital, Manitoba en 1882. Il s'établit près de la traverse à Gabriel. Il meurt à Batoche à l'âge de 101 ans, le 21 août 1953.
33. Prince Albert Historical Society, "Reminiscences of Patrice Fleury," s. d., [ca. 1940].
34. SA (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), Homestead file 21884.
35. Provincial Archives of Alberta (par la suite PAA), Oblats de Marie-Immaculée Collection (par la suite OMI), D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," P. V. Fourmond (1886).
36. APM, HBCA, B. 276/6/1, p. 128, H. Adams to G. S. Davison, July 31, 1891.
37. Ibid., July 15, 1891, p. 126.
38. Ibid., B. 332/2/2, Prince Albert Office, July 26, 1891.
39. Ibid., B. 276/6/1, p. 128, July 31, 1891.
40. Archives Deschâtelets, correspondance du P. V. Végréville, Compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche, s. d., [vers 1882].
41. APC, RG 15, Vol. 914, dossier 892789, réclamation no. 15. Ludger Gareau témoigne que la maison est décorée de boiseries et de pièces transportées de Winnipeg.
42. Loc. cit.
43. Moïse Parenteau est le frère de son épouse Marguerite. Châlins Thomas avait épousé Hélène Letendre, et Edouard Dumont (frère de Gabriel) avait épousé Sophie Letendre, toutes deux soeurs de Xavier.
44. Voir note 128, chapitre IV.
45. APC, RG 15, Vol. 914, dossier 892789, témoignage de Xavier Letendre.
46. Archives Deschâtelets, corr. du P. Végréville, Compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche, s. d. [vers 1882]

47. APC, RG 15, Vol. 932, registre des réclamations, no 498; APM, MG 3, D2, compte de Joseph Riel, 1897.
48. Voir photographie du village de Batoche en 1885; SA (Régina), A-2517.
49. La première batteuse au sud-ouest de la Saskatchewan arrive à Maple Creek en 1883. Glenbow Archives, "History of South Western Saskatchewan Old Timers Association, 1873-1932". Le Times de Prince Albert ne commence à annoncer les instruments agricoles de A. Harris & Sons qu'en 1888. Voir Prince Albert Times and Saskatchewan Review, July 13, 1888.
50. En 1885, il a deux fils au collège de Saint-Boniface, en 1890 il a deux filles pensionnaires au couvent Sainte-Anne des Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus, à Prince-Albert. Un de ses fils Jean (John) deviendra instituteur.
51. Prince Albert Times and Northwest Review, January 14, 1891. Ce projet ne s'est pas réalisé. Letendre opte plutôt pour l'élevage.
52. Ce ranch est situé à environ vingt-neuf kilomètres au sud-est de Batoche près de la future communauté d'Alvena.
53. Archives Deschâtelets, corr. du P. Végréville, Compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche, s. d. [vers 1882].
54. APC, RG 15, vol. 914, dossier 892789, réclamation de Jean-Baptiste Boyer.
55. Ibid., vol. 531, dossier 153221.
56. Ibid., vol. 535, dossier 155386, réclamation de Georges Fisher fils.
57. Parmi ceux qui avaient des tables de billard: Gabriel Dumont, Xavier Letendre, Georges Fisher et Joseph Vandal.
58. APC, RG 15, Vol. 535, dossier 155386, réclamation de Georges Fisher fils.
59. Fils d'Emmanuel Champagne, canadien-français, et d'une métisse établis à Saint-Norbert, Manitoba. Le père est un des plus riches agriculteurs à la Rivière-Rouge en 1849. Voir APM, HBCA, B 235/a/15, Red River Colony, 1849; October 17, 1853. Né vers 1820, décédé à Batoche en 1904. Son épouse, Marie Letendre est la tante de Xavier Letendre. Voir note 101, chapitre IV.
60. APC, RG 15, Vol. 914, dossier 892789, témoignage de Ludger Gareau; registre des réclamations, Vol. 931, no 129, Emmanuel Champagne; AASB, E. Champagne à Mgr Taché, 6 mars 1886.

61. Salomon Venne (v. 1829-1922), fils de Pierre Venne et époux de Josephite St-Arnaud, originaire de Saint-Norbert, Manitoba. Sa famille est une des plus prospères et honorables de la région.
62. APC, RG 15, vol. 916, dossier 892789 et vol. 931, registre des réclamations no 99.
63. Ibid., vol. 914, dossier 892789, déclaration de H. Walters et témoignage de Ludger Gareau.
64. AASB, Journal de l'abbé G. Cloutier, 1886, vol. II, témoignage de Joseph Charette.
65. Loc. cit.
66. Les deux magasins 'étrangers' sont les premiers à se faire saisir par Riel et le gouvernement provisoire en mars 1885. Dès leur arrivée, à l'automne de 1884, ils font rapport aux autorités gouvernementales des activités des Métis. Ils rendent des témoignages hostiles aux Métis après leur fuite de Batoche. Par la suite ils ont de la difficulté à recueillir des témoignages en faveur de leur réclamation pour pertes subies et prétendent qu'ils ne reçoivent pas une juste indemnisation.
67. APC, RG 15, vol. 513, dossier 145780, G. & J. Kerr au ministre de l'Intérieur, 15 novembre 1887.
68. SA (Saskatoon), At 'G' 117 L, P. André à E. Dewdney, 3 mars 1884; P. Garnot à A. E. Forget, 17 janvier 1884; APC, RG 18, C1 vol. 2836, Sergent Martin au Commandant, 23 mars 1891.
69. A propos de la politique nationale de Macdonald et de son impact dans l'Ouest, voir V. C. Fowke, The National Policy and the Wheat Economy, Toronto, University of Toronto Press, 1957 et Kevin H. Burley, éd., The Development of Canada's Staples, 1867-1939, A Documentary Collection, Toronto, McClelland & Stewart, 1970 (Carleton Library Series, no. 56). Une analyse des dossiers du ministère de l'Intérieur entre 1886 et 1900, surtout la correspondance au sujet des terres des Métis et de leurs pétitions, appuie la dernière affirmation.
70. Glenbow Archives, Richard Hardisty Papers, file 31, "Condensed Report of a meeting of Métis winterers of St-Laurent," Dec. 31, 1871.
71. Ibid., file 34, L. Clarke to D. A. Smith, Jan. 15, 1872.
72. Archives Deschâtelets, correspondance du P. V. Végréville, Compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche, s. d. [vers 1882]
73. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de St-Laurent," (Père A. André), 1876.

74. SA (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), Homestead file 81184.
75. Loc. cit.
76. Loc. cit.
77. Loc. cit.
78. Loc. cit.
79. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," (P. A. André), 1879.
80. Loc. cit.
81. Ibid., 1876.
82. APC, MG 26A, vol. 104, "Pétition des Métis du Lac Qu'Appelle, 11 septembre 1874"; "Résolution des Métis de Cypress Hills, 1878" et "Pétition des Métis de Saint-Laurent-de-Grandin, février 1878."
83. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," (P. V. Fourmond) 1884.
84. Loc. cit.
85. SA (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), Homestead file 81184, lots 1 à 71, rive est, 43-1-3.
86. APC, RG 15, vol. 914, dossier 892789, no 15, témoignage de Ludger Gareau; vol. 931, no 129, témoignage d'Emmanuel Champagne; vol. 916, dossier 892789, no 99; témoignage de Salomon Venne; vol. 928, no 708, A. Macdonald au sujet de la réclamation de Georges Fisher.
87. Le Manitoba, "Echos du Nord-Ouest," 31 juillet 1884.
88. PAA, OMI Coll., D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," (P. V. Fourmond), 1884.
89. Glenbow Archives, Fonds Fidèles Compagnes de Jésus, Annales, Saint-Anne's Convent, 1884.
90. APC, RG 15, vol. 105, dossier 144363, Pétition de Saint-Laurent-de-Grandin, 24 février 1886, J. Caron, O. Régnier et al.; MG 26G, vol. 737, pp. 208286-287; Pétition d'Alex Fisher, P. Garnot et al., avril, 1888; RG 15, vol. 589, dossier 198086; Pétition de Letendre, Nolin et al., décembre, 1888.

91. APC, RG 15, vol. 105, dossier 144363, Pétition de Saint-Laurent-de-Grandin, 24 février 1886; communiqué du ministre de l'Intérieur T. White au Conseil Privé, 23 mai 1887.
92. SA (Saskatoon), Department of Agriculture, Lands Branch files, AG II, lots 15 et 63, 43-1-3.
93. APC, RG 18, C1, vol. 32, no. 221-89, Supt. A. Bowen Perry to Commissioner NWMP, March 25, 1889.
94. APC, RG 18, C1, Vol. 2837, Sergeant Bird to Officer in Command, Prince Albert, November 13, 1893; May 7, 1894.
95. Voir chapitre III.
96. SA (Saskatoon), Department of Agriculture, Lands Branch files 1 à 12 et 17 à 19, 43-1-3.
97. Ibid., lot 3, 43-1-3, François Parenteau sur le lot 4 a moins d'animaux, mais il cultive 55 acres entre 1913 et 1919.
98. Chiffres tirés en particulier des lots 53 à 69.
99. Née Josephite Paul (vers 1832-1912), elle et son époux Joseph Tourond émigrent de Saint-François-Xavier avec leur famille, en 1882. Ils s'établissent à la coulée dite des Tourond (Fish Creek). Son époux meurt en 1883 et Mme Tourond avec ses enfants, sept garçons et deux filles, prend en main la direction de la ferme. Sa propriété est détruite pendant la bataille de Fish Creek et deux fils sont tués à Batoche. Un autre meurt de tuberculose peu après. En 1896, Mme Tourond déménage sur le lot 58 à Batoche.
100. SA (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), Homestead files 881793 (lot 56); 2328642 (lot 58); Department of Agriculture, Lands Branch files, AG II, lots 59, 68 et 69, 43-1-3.
101. SA (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), Homestead file 4049585. Le ranch est situé sur le quart de section sud-ouest de la section 16, 41-28-2.
102. SA (Saskatoon), At 'G', dossier 3744, "Pétition des habitants de Saint-Antoine-de-Padoue au lieutenant-gouverneur Dewdney, 13 mai 1887."
103. On peut penser en particulier à l'expérience de l'école de Lebret, Saskatchewan et de Saint-Paul-des-Métis, Alberta.
104. Voir communiqués du ministre de l'Intérieur White au Conseil Privé; APC, RG 15, vol. 105, dossier 144363, 23 mai 1887 et vol. 589, dossier 198086, 5 mars 1889. Dans le premier, M. White déclare que même Mgr Taché est contre les écoles industrielles et qu'il avait dit que les Métis avaient besoin de pratique plutôt que de théorie.

105. Voir à ce sujet, entre autres, l'étude de D. O'oram, The Promise of Eden, The Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900, Toronto, University of Toronto Press, 1980, chapitre 8, pp. 168-191.
106. PAA, OMI, B-VII-10, P. A. André, "Mémorial en réponse au questionnaire du R. P. Visiteur, octobre, 1883." La population de Batoche est de cinq cents environ.
107. APC, RG 15, vol. 632, dossier 237041, P. Gariépy à J. A. Macdonald, 22 nov. 1889. Les réclamations de Letendre, Ludger Gareau, Salomon Venne, Georges Fisher et Jean Caron, pour pertes subies en 1885, témoignent de cette prospérité.
108. APC, MG 26A, vol. 106, G. A. Kerr to J. A. Macdonald, 21 avril 1885; C. A. Boulton à son père, 23 mai 1885.
109. SA (Régina), R. K. Allan, Diary kept during the North West Rebellion, 1885.
110. Glenbow Archives, James A. Johnston Papers. Lettre à Mme J. Grey, 2 juin 1885. Il est membre des 10th Royal Grenadiers. Ce sont surtout les Boulton Scouts et les Grenadiers qui saisissent les fourrures, les animaux, les articles ménagers etc..
111. Le colonel Winslow du Régiment Midland saisit la cloche "Marie-Antoinette" et la transporte à Millbrook, Ontario. Trophée de guerre, elle est encore le symbole de l'animosité entre orangistes et franco-catholiques. (recherche personnelle de l'auteur).
112. APC, RG 15, vol. 928, réclamation de Georges Fisher père, A. Macdonald à G. Fisher, 23 mai 1898.
113. APM, MG 3, C 14, George H. Young Papers (secrétaire de la commission), Notes préliminaires; "Class C to comprise all claims rejected because claimants were party to their own losses."
114. Voir les témoignages des Métis recueillis par l'abbé G. Cloutier à Batoche en 1886. AASB, Journal de l'abbé G. Cloutier, vol. II, en particulier ceux de Philippe Gariépy, Charles Nolin et Maxime Lépine, ainsi que l'Episode dans le compte rendu du P. V. Fourmond.
115. Témoignages recueillis à Batoche lors d'entrevues par l'auteur en 1978, 1979 et 1981.
116. Queen's University Archives, George H. Young Papers, Livre C, Notes accompagnant les déclarations. La commission avait aussi à sa disposition des documents saisis à Batoche ainsi que les témoignages des procès à Régina.

117. Voir D. Morton, The Queen vs Louis Riel, Toronto, University of Toronto Press, 1974. Voir aussi plusieurs témoignages dans un rapport confidentiel de l'inspecteur A. Ross Cuthbert de Batoche au surintendant Perry, 29 août 1887, SA (Saskatoon), At 'G', dossier 4344.
118. ASHSB, Dossier Riel, Mémoires de Philippe Garnot, 1886.
119. Loc. cit.
120. SA (Régina) C-Y 861, "Champagne vs Queen," Testimony of G. H. Young in Exchequer Court, Winnipeg, September 14, 1892, pp. 15, 26.
121. APC, RG 15, vol. 914, dossier 892789, no 15, témoignage de Xavier Letendre.
122. AASB, E. Champagne à Mgr Taché, 6 mars 1886.
123. APC, RG 18, C1, vol. 2836, Inspecteur Bégin au commandant à Prince-Albert, 18 mai 1887; A. J. Mountain au commandant, 16 septembre 1888; A. Huot au commandant, 31 mai 1890.
124. SA (Saskatoon) Department of the Interior (Canada), file 394628, Contrôleur F. White à A. M. Burgess, 26 décembre 1895. Le prix de la vente et 3,000,\$. La gendarmerie demeure à Batoche jusque vers 1912.
125. APC, RG 18, C1, vol. 2837, Sergent Bird au commandant, 4 juin 1894. Cette racine dite de senéga ou de serpent a des propriétés curatives importantes.
126. Prince Albert Times and Saskatchewan Review, December 6, 1889; February 14, 1890.
127. Ibid., 29 novembre 1889 et 21 mars 1890.
128. Glenbow Archives, D. 621, Dixon Brothers, Maple Creek, 1882-1906. La Compagnie "North-Western Fertilizer" de Chicago payait 19,\$ la tonne en 1888.
129. L'écart entre les Canadiens-français de Bellevue et les Métis des environs apparaît vers les 1890 et ne commence à disparaître que maintenant. Au début les deux groupes s'identifiaient l'un à l'autre. Il y a eu inter-mariage et solidarité pendant l'insurrection de 1885. Mais plus tard, peut-être par suite de l'arrivée d'autres Québécois moins ouverts au "métissage" et ayant davantage de préjugés envers les 'rebelles', ils ne s'allient guère.
130. SA (Régina), Surveyors' Corr., file, I234, E. W. Hubbell à E. Deville, 30 janvier 1906.

Chapitre II: Relations entre le clergé et les Métis

La dichotomie sauvagerie/civilisation

Les relations entre le clergé et les Métis, et plus particulièrement entre les Blancs civilisés et les "sauvages" ou peuples "non-civilisés" dans le Nord-Ouest canadien, ont déjà fait l'objet de nombre d'études et de plusieurs discussions. Le Père A.-G. Morice, dans la préface de L'Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien, résume en quelque sorte le caractère et la portée de l'oeuvre missionnaire.

L'historien devrait pouvoir y trouver des données qui dénotent une remarquable évolution de la sauvagerie la plus complète à une civilisation relative, l'ordre venant après le chaos, et cette organisation qui est caractéristique d'une société bien ordonnée succédant au stage le plus primitif par lequel a passé la grande famille humaine, tandis que ses dernières parties devraient révéler les progrès les plus satisfaisants et une extension presque sans précédent dans le champ d'action de l'Eglise catholique. 1

Considérés comme déjà à demi-civilisés, et ainsi plus sensibles à l'opération de la doctrine chrétienne, à ses moeurs et à ses coutumes, les Métis étaient donc perçus comme plus aptes à adopter les valeurs religieuses des Blancs ou Européens. Dans le Métis Canadien, Marcel Giraud ne cesse d'accentuer la mission civilisatrice de l'Eglise et son oeuvre humanitaire auprès des Métis. Selon lui, les missionnaires, surtout par leurs rôles d'éducateurs et de religieux, contribuèrent au relèvement et à l'évolution de ce peuple à la Rivière-Rouge.²

Les bienfaits et l'action politique de l'Eglise se prolongent jusqu'aux événements de 1869-70 alors que Mgr Taché et l'abbé Noël-Joseph Ritchot assistent

les Métis dans leurs représentations auprès du gouvernement. Par la suite, le clergé continue de soutenir ses ouailles et de les protéger contre l'assaut d'une civilisation dite supérieure et étrangère au Manitoba. La même politique ou "mission civilisatrice" sera poursuivie dans les établissements métis du Nord-Ouest.

En 1842, l'abbé Thibault quitte Saint-Boniface pour visiter les postes de Carlton et d'Edmonton (Fort des Prairies) dans le district de la Saskatchewan. Entre 1845 et 1855, des missions seront établies au Lac Sainte-Anne, à l'Île à la Crosse et à Saint-Albert, endroits où hivernent beaucoup de Canadiens et Métis. Ce sont des Oblats de Marie-Immaculée³ qui ouvrent ces missions éloignées. Durant les années 1850 et 1860, ces missions permanentes desservent aussi la région de la rivière Saskatchewan nord. Pour subvenir à l'éducation et au soin des enfants métis des commerçants canadiens du district, les Soeurs de la Charité, dites Soeurs Grises, ouvrent une école et un pensionnat au Lac Sainte-Anne et à Saint-Albert.⁴ Malgré un certain succès à ce niveau, les rapports des religieux et des religieuses laissent entrevoir plusieurs difficultés. La solitude et la misère sont constantes et les conflits de personnalités entravent plusieurs oeuvres.⁵ Cependant les missionnaires jouissent ordinairement de la faveur et de l'appui des Métis. L'évangélisation et l'éducation des "gens libres" est facile, comparativement à celle des "sauvages". Mais on ne s'accorde pas toujours sur la francisation et les missionnaires déplorent le fait qu'après plusieurs années d'instruction, on s'obstine à ne parler que le cris et souvent on ne sait même pas lire ou écrire.⁶

Les missionnaires ont fait preuve de grand dévouement et de charité exceptionnelle dans les missions du Nord-Ouest. La plupart s'efforcent

d'apprendre la langue première de leurs fidèles.⁷ En retour, les Métis leur accordent habituellement respect et collaboration. Malgré leur soi-disant inconstance et imprévoyance, les élèves métis sont généralement une source de satisfaction particulière pour les religieuses. Ces femmes missionnaires sont particulièrement estimées par la population métisse de l'Île à la Crosse et de Saint-Albert.⁸ Entre autres, elles contribuent à l'amélioration ou au progrès social de la femme métisse, qui, malgré un niveau de vie supérieur à la femme indienne, subissait un sort beaucoup inférieur à la femme blanche. Mais les différences de mentalité et de culture qui séparent le "natif du pays" et le missionnaire sont irréconciliables.

Ce premier contact éducatif et social au Lac Sainte-Anne et à Saint-Albert a un succès limité. Il éclaire assez bien les premiers efforts d'intégration du clergé et l'attitude ou la réaction des Métis. Une sœur missionnaire explique le "problème" en ces mots:

Ils [Métis] commencèrent à se bâtir de petites maisons et firent quelques semences, mais comme la chasse avait toujours été leur manière de vivre de prédilection, bien souvent ils abandonnaient leurs champs pour aller une bonne partie de l'année dans les bois, à la chasse... quoique le goût pour la culture soit bien éloigné du caractère des Métis... à présent on est venu à bout d'en fixer un bon nombre... 9

Missions "ambulantes"

La route empruntée par les frêteurs entre la Rivière-Rouge et le Fort Edmonton et la mission du Lac Sainte-Anne traverse la Fourche des Gros-Ventres dans le voisinage du Fort Carlton (La Montée).¹⁰ Les "gens libres"¹¹ sont nombreux dans cette région dans les 1840. Plusieurs Canadiens employés sur les bateaux plats ou les "berges" de la compagnie de la baie d'Hudson se sont déjà établis dans les environs du Fort Carlton avec leurs familles métisses. Le

nombre de frétours transportant de la marchandise pour la compagnie ou au nom des traiteurs libres, s'accroît. Des jeunes Métis servent aussi habituellement de guides aux religieux et aux religieuses en route pour les missions du Nord-Ouest. M. l'abbé Thibault raconte qu'en 1842,

je suis parti de la Rivière-Rouge le 20 avril ayant avec moi un Métis du nom de Jean-Baptiste Laframboise qui devait me servir de guide... la veille de la Fête-Dieu, nous atteignîmes sur les dix heures la grande fourche des Gros-Ventres... on attendait de jour en jour les berges de la Montagne... en attendant, je m'occupais à instruire les femmes et les enfants et quelques Sauvages. Je fis vingt baptêmes et bénis deux mariages... Il y avait parmi ces voyageurs plusieurs jeunes métis nés et élevés dans ces contrées... 12 /C'est nous qui soulignons/

Dans les années 1850, on rapporte un grand nombre de familles métisses, hivernant dans la région de la rivière Qu'Appelle, la Montagne du Tondre et la Fourche des Gros-Ventres.¹³ Mais c'est vers 1865 que s'accroît rapidement le nombre de camps d'hivernement dans la région du Fort Carlton. Les "gens des Prairies" se fixent, au moins en semi-permanence, à des endroits qu'ils identifient par des noms pittoresques tels Grosse-Butte, Grande-Pointe et Prairie-Ronde.¹⁴ En 1868, un groupe de Métis sous la direction de Gabriel Dumont s'établit à Petite-Ville, sur la rive nord de la Saskatchewan sud, à une vingtaine de kilomètres du site actuel de Batoche.

Les missionnaires Oblats de l'Île à la Crosse, du Lac Sainte-Anne et du Lac Caribou visitent très tôt ces établissements provisoires. Dès 1861, le P. Valentin Végréville établit une mission, qu'il dédie à Saint-Paul, dans le voisinage du Fort Carlton. Cette mission, principalement destinée aux Cris qui habitent le district, dessert aussi les employés métis du fort et les "familles libres". Le P. Albert Lacombe qui visite régulièrement cette mission de Saint-Albert jusqu'en 1867, mentionne entre autres la présence des traiteurs William et Daniel McGillis, Alexandre Pagé et Maxime Lépine.¹⁵ Il ajoute que le Fort

Carlton "est rempli de monde, Canadiens, Métis, sauvages, Anglais... Tâchons de faire quelque chose pour cette place..."¹⁶ Ces missionnaires sont unanimes à reconnaître la sollicitude et l'empressement des engagés et des guides métis. Durant ces années, les PP. Julien Moulin et Alexis André fondent plusieurs missions "ambulantes", c'est-à-dire accompagnent souvent les Métis à la chasse à la prairie et hivernent avec eux. En 1870, le P. Moulin écrit:

J'ai reçu l'ordre de Mgr de me rendre à la Fourche des Gros-Ventres où je dois y [sic] passer l'hiver... nouvelle mission... il paraît que les gens sont très nombreux dans cette place. Ce sont tous des Métis de la Rivière-Rouge qui pensent s'en retourner le printemps prochain.¹⁷

Durant les années qui suivent, deux autres missions provisoires, Saint-Joseph et Saint-Sacrement, sont établies dans le voisinage du Fort Carlton. La première est de courte durée mais la mission du Saint-Sacrement, à mi-chemin entre Stobart¹⁸ et le Fort Carlton est beaucoup fréquentée par le nombre grandissant de Métis qui viennent s'établir ou commercer dans la région durant les 1870.

C'est à ce temps, et surtout lors de la désintégration politique et sociale éprouvée à la Rivière-Rouge, à la suite du conflit de 1869-70, que les Métis du district décident de se fixer en permanence sur les rives de la Saskatchewan sud. D'autres circonstances viennent aussi précipiter leur résolution. Les environs du Fort Carlton ne sont pas propices à un établissement permanent. Le sol est plutôt marécageux et impropre à l'agriculture, le terrain est peu boisé, et il devenait de plus en plus difficile de se procurer des vivres.¹⁹ Enfin, une épidémie de petite vérole qui sévit en 1870, jette la crainte et la consternation dans les camps métis. Malgré qu'elle fait comparativement peu de victimes chez les Métis, elle raffermirait chez eux la décision de se regrouper. En plus, le bison était en voie de disparition et le "frétage" subissait des fluctuations inquiétantes.

Mission de Saint-Laurent-de-Grandin

Une réunion des "notables" de la région sous la présidence de l'agent en chef de la compagnie de la baie d'Hudson au Fort Carlton, Lawrence Clarke, avec la participation du P. André, supérieur du district, est convoquée au camp d'hivernement de Saint-Laurent le 31 décembre 1871.²⁰ Parmi les Métis se trouvent Isidore Dumont dit Escapo, Louison Letendre dit Batoche, Jean Dumont dit Chakasta et Philippe Gariépy. Admettant que leur mode de vie traditionnel allait disparaître avant la prochaine génération et ne voulant pas partager le sort des Amérindiens, ils déclarent qu'il est nécessaire de réclamer et d'occuper leurs terres avant l'arrivée en masse des Blancs.²¹

Les responsables prennent trois ans à choisir un site. On s'accorde enfin sur une région qui aura pour centre la nouvelle mission de Saint-Laurent-de-Grandin, sur la rive nord de la Saskatchewan sud. On réserve une étendue "prenant pour limite de la colonie les deux côtés de la rivière, dix milles plus bas que la traverse et dix milles plus haut que le présent hivernement."²²

Un compte rendu de la réunion de 1871 dans le Manitoban, évaluait ainsi le caractère actuel et les perspectives d'avenir de la nouvelle colonie.

... [The] French Métis wintering on the Banks of the South Saskatchewan river near Carlton... numbering 40-50 rough hewn, flat-roofed cabins... Yet the humble roofs shelter brave, honest, loyal hearts... I have been struck with the happy simple life these people lead... earnest and persevering... The population of this temporary hamlet numbers 50 heads of families or a little over 300 souls. Further up the river, there are other camps... It is estimated that these different Camps combined, the new Colony will have in starting a population of about 1500... numbers will be rapidly augmented by emigration from Manitoba. 23

L'influence du clergé dans cette décision est indéniable. Mais il faut ajouter que les Métis, mûrs de leur expérience ou de leur observation des événements de 1870 au Manitoba, prennent l'initiative de freiner l'avènement d'une situation

semblable dans le district de la Saskatchewan.

Le premier établissement métis en Saskatchewan choisit comme président Gabriel Dumont²⁴ et comme chef spirituel, le P. André. Les débuts sont marqués d'une étroite coopération entre missionnaires et colons. En 1874, on commence à ériger l'église et la résidence de la mission de Saint-Laurent-de-Grandin. Mais le départ saisonniers des Métis pour la chasse, la difficulté de réunir les habitants pour des corvées et le manque de contributions financières sous la forme de dîmes ou dons en vue de l'érection de la mission exaspèrent quelque peu le P. André. Déplorant le manque d'enthousiasme de ses paroissiens en 1875, il ajoute que...

pour la cent et unième fois la persévérance leur a fait défaut et l'oeuvre est restée inachevée... ces deux établissements ainsi inachevés aussi bien que ces maisons bâties çà et là avec des velléités de colonisation et puis abandonnés presque aussitôt, sont autant de tristes monuments de la paresse, de l'insouciance, de l'inconstance de cette peuplade de Métis qui n'ont pu encore jusqu'à ce jour reconnaître le dévouement de ceux qui s'occupent de leur bien-être matériel aussi bien que de leurs intérêts spirituels. 25

En réalité malgré le manque d'argent et une certaine indifférence vis-à-vis l'érection de bâtiments, ils sont dévots et prompts à secourir le missionnaire. Le P. Fourmond, qui visite les chasseurs de Saint-Laurent à la prairie en août 1876, rapporte... "[qu']un très bon Métis avait délogé sa famille de sa grande tente, pour se loger misérablement sous les charrettes, afin de me laisser un presbytère aussi convenable que possible dans les circonstances."²⁶ A la nouvelle mission de Saint-Eugène, fondée en 1880, près de Carlton, le P. Végréville a la même chance. "Un bon Métis plein de foi a jeté les fondements de cette nouvelle église... a bâti de [sic] propres frais une petite chapelle..."²⁷ Une autre paroisse métisse de la région, le Sacré-Coeur du Lac-Canard, fondée en 1876, fut mieux favorisée financièrement. Elle eut la chance de trouver un

bienfaiteur et de ne pas dépendre uniquement de l'initiative et de la main d'oeuvre locales.

Paroisse de Batoche

En août 1882, le P. Julien Moulin²⁸ prend en main la construction de la nouvelle église paroissiale de Batoche. L'été suivant il est encore sans maison et sans église malgré qu'il entrevoit avoir la plus grande paroisse sur la branche sud de la Saskatchewan. La population de Batoche, en dépit de son indignation envers le P. André, reçut chaleureusement le P. Moulin surnommé Père Caribou. Mais il doit dépendre sur ses propres ressources pour ériger l'église et le presbytère. A l'automne, il ouvre une école à Batoche, et en janvier 1884, il devient maître de poste. Les progrès sont lents, les "troubles" de 1885 viennent interrompre l'achèvement des travaux et ajouter au fardeau financier. Les paroissiens, aux prises avec leurs propres difficultés, ne peuvent soutenir la mission. On parvient seulement à payer sa dîme, le plus souvent en produits agricoles, et son banc d'église.

Le P. Moulin doit se réconcilier avec le manque d'enthousiasme de ses paroissiens plutôt méfiants, surtout après 1885. Il vivait généralement seul, sans chevaux ni voiture, parcourant à pied sa paroisse étendue jusqu'à trente kilomètres. "Leur Métis demander de l'argent, c'est leur arracher le cœur;... en faisant le tour de ma paroisse j'ai ramassé six piastres; c'est vous dire combien je puis compter sur mes chrétiens."²⁹ En 1892, il fait à son supérieur-général un bilan de son oeuvre:

... Avec l'argent que je reçois pour mon école et qui est donné par le Gouvernement... j'ai pu faire encore une tour surmontée d'un clocher... j'ai fait un jubé pour y placer un harmonium qui m'a coûté 750 francs. Toutes les améliorations que j'ai faites à ma mission n'ont pas coûté

un cent au vicariat. Je ne reçois plus d'allocation. J'ai de plus placé 2,500 francs à la banque de Prince-Albert au consentement de Mgr Pascal. 30

Plus tard il devait déclarer que les Métis avaient donné, en tout, juste ce qu'il fallait pour payer le solage de l'église.³¹

La sensibilité métisse

Il est assez difficile d'interpréter ou d'expliquer l'attitude plutôt méfiante et indépendante des Métis vis-à-vis toute entreprise initiée par le clergé. Mais la "Petite Chronique de Saint-Laurent" et la correspondance des missionnaires attestent de ce sentiment. L'esprit indépendant des Métis et leur manque d'enthousiasme pour les organismes rigoureusement structurés sont qualifiés d'indocilité et de paresse par les prêtres. En réalité les rapports des missionnaires nous laissent entrevoir leur attitude paternaliste et intransigeante envers un peuple qu'ils ne considèrent qu'à-demi civilisé. Ils déplorent la lenteur avec laquelle les Métis se fixent sur leurs terres dans les années 1870, leur goût pour la chasse et les "voyages", et un manque de soumission à leurs directives.

Les Métis sont pourtant profondément chrétiens et ils considèrent ces représentants d'une Eglise éloignée un peu comme des intrus. En effet les objectifs du clergé vont généralement à l'encontre de la coutume traditionnelle des Métis. Graduellement, bon gré mal gré, ils doivent se soumettre à une nouvelle conjoncture économique et sociale. Mais ils n'acceptent pas facilement son imposition par des agents extérieurs, que ce soit une autorité religieuse ou civile. Ils exigent le respect et la confiance du clergé, qui en certaines circonstances, il faut admettre, appuie leurs initiatives et n'intervient pas

dans leurs décisions. Par ailleurs la conviction générale des missionnaires en la supériorité de la race blanche et surtout les comparaisons peu favorables avec leurs compatriotes canadiens-français blessent beaucoup les Métis. Ils ne sont pas les brebis dociles du Bon Pasteur et les missionnaires réagissent assez sévèrement à leur insoumission.

Pauvres métis! s'ils comprenaient enfin la charité des bons pasteurs qui voudraient à tout prix les réunir sous leur houlette bienfaisante pour leur faire trouver dans la vraie pratique de la religion et dans une vie laborieuse et sérieuse le bonheur qu'ils cherchaient en vain loin de la croix de la mission ou de l'église paroissiale. 32

Cette sensibilité des Métis envers un clergé partisan de l'autorité est encore mieux illustrée par les événements qui précèdent la fondation de la mission de Saint-Antoine-de-Padoue à Batoche entre 1881 et 1883. En 1881, le P. Végréville répond affirmativement à l'invitation des gens déjà établis sur la rive sud de la rivière à environ douze kilomètres de Saint-Laurent. Comme à Saint-Eugène, au Sacré-Coeur et à Saint-Laurent, le missionnaire invité jouit d'abord de l'appui financier et du concours des habitants. Les Métis de Batoche avaient aussi été favorablement impressionnés par l'attitude plus conciliante du P. Végréville, en opposition avec les manières plus brusques du P. André, supérieur.

Aussi ils prennent partie avec le premier dans une querelle qui sans être très claire, démontre que les intrigues et les conflits de personnalité ne sont pas réservés à ceux que le P. André qualifiaient de "plus amis de la piastre et de la chicane que de l'art."³³ Le premier malentendu est au sujet des deux lots riverains réservés dès 1877, pour la mission projetée à Batoche. Le P. André rapporte qu'un certain M. Sauvé et par la suite, Jean Caron,³⁴ empiètent sur les terres de la mission. Il ne ménage ni les mots ni les jugements dans une lettre à M. Caron.

Je proteste donc comme supérieur contre ton intention pour [sic] nous enlever cette terre. Nous étions les premiers à prendre possession de cette terre. Je ne veux pas d'abord abandonner nos droits à cette terre d'autant plus que tu vendras cette terre à la première occasion, et nous aurons un voisin qui nous embarrassera. Si tu continues dans tes prétentions, tu vas ruiner la mission... Je ne t'ai jamais donné ce terrain et maintenant que j'apprends que c'est à côté de la mission, je te défends de labourer davantage cette terre. 35

La question de la terre finalement réglée, une autre difficulté s'impose; la perception de fonds pour la construction d'une église et d'un presbytère.

Un comité de construction est formé sous l'initiative de Xavier Letendre et Gabriel Dumont. Ils doivent réunir les matériaux de construction aux moyens de corvées et recueillir des dons et engagements envers l'achat et le "frétage" d'articles qui doivent être transportés de l'extérieur. Entre temps le P. Végréville est l'invité de Xavier Letendre qui lui donne logis et pension pour un an. Le bilan financier du comité de construction, en mai 1882, indique que des billots étaient sur place et que plusieurs articles avaient été achetés. Des dons d'une valeur d'environ 500,\$ avaient aussi été reçus.³⁶

Cependant, le P. Végréville se plaint de la somme minime qu'il reçoit de la caisse vicariale et du fait que le P. André ne lui accorde pas sa juste part de l'allocation de la Sainte-Enfance et de la Propagation de la Foi. Il ajoutait qu'il n'avait pas le nécessaire pour son entretien personnel et qu'il était réduit à la mendicité.³⁷ Réitérant que l'érection d'une paroisse était surtout la responsabilité de ses habitants, Mgr Grandin répondit quand même favorablement aux supplications de Xavier Letendre "qui s'est offert pour fournir encore cent piastres à condition que Mgr en donne \$500...."³⁸ Mais il remit la somme au P. André qui, soit par précaution soit par ressentiment envers le P. Végréville, refusa de la déposer directement dans le fonds de construction de Batoche. La raison d'une telle conduite de la part du P. André n'est pas

claire, mais elle semble causée en partie par le conflit qui existait entre lui et le P. Végréville.³⁹

Quoiqu'il en soit, elle eut des conséquences fâcheuses parmi la population de Batoche. Le P. Végréville rapporte amèrement au P. André qu'il avait fallu beaucoup de tact et de savoir-faire pour obtenir une aussi grande participation des paroissiens. "Ce n'était pas tous qui voulaient tout donner à l'église... Un des membres de l'assemblée, en effet, aussitôt après la lecture de votre lettre a dit: j'avais promis de donner telle chose, je la garde maintenant pour moi..."⁴⁰ L'église qui devait être érigée en 1882 ne fut bâtie qu'en 1884 et grâce à un emprunt de 2000, \$. Les habitants refusèrent aussi de nourrir et de loger gratuitement son successeur, le P. Moulin.⁴¹ Pourtant, dans un rapport au supérieur-général en 1886, le P. Végréville n'a que des louanges pour ses anciens paroissiens.

Mes bons Métis faisaient déjà plus qu'ils le pouvaient pour se bâtir des chapelles et payer leurs maîtres d'écoles... où j'ai été le plus regretté, c'est à Saint-Antoine-de-Padoue que j'ai dû quitter en 1882. La population m'offrit \$300 et \$1500 pour offrir à Mgr Grandin le priant de me laisser au milieu d'eux, quoique j'eus un remplaçant, et ces \$300 sont restés à ma disposition jusqu'aux mauvais jours de 1885. ⁴²

Le choc des cultures.

Outre les difficultés financières, d'autres conflits surgissent, causés en large part par l'écart culturel, social et même religieux qui existe entre les Métis et le clergé. Les prêtres du district de Saint-Laurent sont les premiers à reconnaître la piété édifiante de leurs paroissiens et leur assistance fidèle aux offices religieux. Mais leur code de conduite et une formation personnelle très différente de celle des Métis, ne facilite pas la communication

et l'échange entre les deux groupes. Parmi les critiques les plus sévères adressées aux Métis, sont leur goût pour la chasse, pour la liberté des grands espaces, et leur mépris des occupations agricoles ou sédentaires, "des goûts peu civilisés et peu chrétiens."⁴³ Les missionnaires trouvent aussi leurs gens généralement trop entêtés et insouciants, "ne finissant jamais ce qu'ils ont commencé."⁴⁴ En 1876, le P. André rapporte que "les hivernants sont toujours alléchés par l'odeur du buffalo et la perspective d'une vie plus facile à la prairie... cependant un certain nombre de ces derniers ont fait acte de sagesse en prenant des terres."⁴⁵ Les PP. ne semblent pas reconnaître que la chasse, la traite des fourrures et le "frétagé" sont à la base de l'activité économique des Métis et que l'agriculture est étrangère à leur mode de vie traditionnel. Pourtant le terrain sablonneux de Saint-Laurent (en particulier) et les nombreuses sécheresses auraient dues être un avertissement contre l'adoption générale de la culture du sol. Selon les missionnaires, les cultivateurs et les marchands ou bourgeois forment la meilleure classe de gens parmi les Métis⁴⁶ et il est indispensable d'intégrer le groupe "errant" à la société blanche et de l'éloigner de l'exemple de ces "pauvres sauvages".

Les missionnaires déplorent aussi l'usage de la boisson et les loisirs tels que le jeu de billard et la danse. Le P. Moulin signale que "... ce sera la ruine de mes pauvres Métis qui courent comme en feu aussitôt qu'ils savent que quelqu'un en a..."⁴⁷ Par ailleurs les PP. admettent que souvent, les Canadiens ou les Blancs sont les pires trafiquants et consommateurs de boisson. Les missionnaires reconnaissent aussi les qualités de plusieurs Métis. Par exemple, les engagés à la mission de Saint-Antoine, pour aider soit P. Moulin, soit Mlle Dorval, travaillent diligemment à peu de frais.⁴⁸

L'attitude plutôt paternaliste des Pères envers leurs "chers Métis" est quand même accompagnée d'un intérêt sincère envers leurs "frères" qu'ils considèrent moins fortunés. Ils les appuient aussi dans leurs revendications politiques, en autant que ces représentations maintiennent un caractère paisible et légitime.⁴⁹ Mais l'objectif primordial du clergé est de "civiliser et de christianiser" les Métis, une pratique qui implique l'infériorité du peuple en question et l'imposition de moeurs extérieures ou étrangères. Ainsi s'explique, du moins en partie, la tension et la méfiance entre les deux groupes; mais sur le plan pratique ou quotidien les relations sont généralement plus amicales. Les syndics ou membres du conseil paroissial surveillent les activités du curé et vont même quelquefois à l'encontre de ses décisions.⁵⁰ De son côté le P. Moulin n'hésite pas d'intimider par la religion. Il admet cependant que les Métis "... malgré leurs défauts, me donnent assez de contentement."⁵¹

Question scolaire

La question des écoles est un autre sujet de discorde entre les Métis et le clergé. Le P. Fourmond fait le récit d'une situation typique à Saint-Laurent, en 1883;

Notre école, la seule qui fonctionne régulièrement dans le district, avec le secours du Gouvernement, se soutient à grande-peine à raison de l'apathie et du peu de générosité de nos Métis sur lesquels on ne peut jamais compter sérieusement quand il s'agit de sacrifices à faire pour fonder églises ou écoles... c'est triste, il faudrait tout faire gratuitement. 52

Et le P. Végréville d'ajouter "ils ont un espèce de dégoût pour tout ce qui tient de l'instruction."⁵³ Les Métis veulent contrôler leurs écoles bien que les efforts dans ce sens aient un succès limité vu leurs excursions fréquentes

le manque de fonds et généralement, le choix d'une éducation plus pratique qu'académique.

Le "North West Territorial Act" de 1875 accorde à la minorité catholique le droit d'organiser des écoles séparées. Ce n'est toutefois qu'en 1877 que les commissions scolaires sont autorisées à percevoir des impôts afin de subventionner leurs écoles. Au début, la première école de Saint-Laurent, fondée en 1875, dépend uniquement de fonds privés.

En 1877, les commissaires décident de déménager l'école, située à la mission, sur la rive nord, de l'autre côté de la rivière, sur la rive sud, où habitent la plupart des gens, et d'en assumer la direction. "Cette école a été d'abord donnée à la mission par le peuple de Saint-Laurent, puis, à l'instigation du Sieur Moïse Ouellette reprise de nouveau et transportée de l'autre bord, aux frais du public qui voulait avoir une école à lui et dirigée par lui."⁵⁴ Le projet tombe à l'eau après un an et le P. Fourmond reprend l'école que le gouvernement subventionne en partie par un octroi à compter de 1880.

Selon les ordonnances scolaires pour les Territoires du Nord-Ouest, votées en 1880 et 1884, chaque école reçoit un octroi dont la somme doit être doublée par les contribuables du district scolaire. Les ordonnances de 1884 et 1885 établissent un système scolaire semblable à celui du Québec. Le contrôle de l'éducation est confié à un bureau d'éducation composé de deux sections, l'une catholique, l'autre protestante. Chaque section contrôle ses propres écoles, publiques ou séparées, catholiques ou protestantes. La deuxième école catholique séparée, fondée à Saint-Laurent en 1881, reçoit la subvention. En général les Métis ne peuvent ou ne veulent point ajouter à l'octroi.

Les Tertiaires de Saint-François, des religieuses laïques au service des

missions du Nord-Ouest, prennent la relève à Saint-Laurent jusqu'au tournant du siècle. Elles enseignent, font des travaux domestiques ou vaquent à une variété d'occupations dans les paroisses de Batoche, Duck Lake et Battleford, le plus souvent bénévolement. Pendant deux ans, entre 1883 et 1885, les religieuses Fidèles Compagnes de Jésus dirigent l'école et un pensionnat à Saint-Laurent. Cette communauté religieuse, d'origine bretonne, est aussi établie en Angleterre durant les années 1870. Mgr Grandin, ne pouvant obtenir un nombre suffisant de religieuses parmi les communautés canadiennes, fait appel aux communautés étrangères. Huit religieuses, dont quatre destinées à Saint-Laurent et quatre à Prince-Albert, arrivent à l'automne de 1883. Mais le manque d'appui financier et d'enthousiasme occasionnent leur départ de Saint-Laurent en 1885, et par la suite de Prince-Albert. Au dire du P. Fourmond: "C'est triste... ils demandaient à grand cris des soeurs... pourtant bon nombre pouvaient bien trouver de l'argent pour faire venir à grands frais des gallons de boisson."⁵⁵

D'un autre point de vue, les enfants en pension à la mission contribuaient largement à leur entretien. Il semble aussi que les parents voyaient d'un mauvais oeil l'absence de leurs enfants, les voyant travailler comme domestiques à la mission, ou encore soumis à un programme scolaire très rudimentaire. Autre facteur assez intéressant, les parents demandent l'instruction en anglais, requête que le clergé perçoit comme preuve d'un manque de conviction vis-à-vis la langue et la foi. Les Fidèles Compagnes de Jésus enseignent l'anglais et le français pendant leur séjour à Saint-Laurent. La requête des gens, en opposition à celle du clergé, démontre quand même un certain antagonisme ou esprit de contradiction. Par ailleurs, les Métis ne sont généralement pas opposés à l'enseignement en français. En 1888, ils envoient une pétition à Regina,

exigeant l'enseignement en français dans leurs écoles. Mais l'impression d'une certaine attitude négative envers le français demeure. Ils l'associent au clergé et à leurs compatriotes de langue française, qui trop souvent ne les mettaient pas sur un pied d'égalité.

En 1886, l'appellation "confessionnel" appliquée aux districts scolaires, est révoquée dans les Territoires, et en 1892, les bureaux d'éducation sont remplacés par un "Council of Public Instruction" dont deux des quatre membres devaient être catholiques. L'anglais devient la langue d'enseignement et le français n'est autorisé qu'au niveau primaire.⁵⁶

L'école catholique publique de Batoche, fondée en 1884, devient la première école publique du district de la Saskatchewan en 1887. Elle reçoit un octroi de base de 250,\$ par année. Le P. Moulin, qui assure le fonctionnement de l'école entre 1882 et 1896, est menacé à plusieurs reprises de se faire remplacer par un laïc.⁵⁷ Pourtant ce salaire lui permet de vivre et de voir à l'entretien de la paroisse.

Onésime Dorval, religieuse laïque Tertiaire de Saint-François, prend la relève entre 1897 et 1914. Née au Québec en 1843, elle arrive dans l'Ouest en 1877. Elle enseigne successivement au Lac Sainte-Anne, à Saint-Laurent, à Batoche, à Battleford et à Aldina. Elle finit ses jours à l'école Saint-Michel de Duck Lake (Lac Canard) où elle meurt en 1932. C'est une institutrice très dévouée, et de qui ses élèves conservent longtemps un souvenir très vif. On dit que Mlle Dorval durant les dix-huit ans qu'elle passe à Batoche, donne presque tout son salaire au P. Moulin pour l'assister dans l'entretien de la paroisse.

La tâche d'enseignant n'est pas facile à Batoche, ni dans les autres

écoles de la région. Les enfants parlent surtout le cris (ou un patois) à la maison; ils sont peu motivés, et à cette époque, apprécient peu la valeur de l'instruction, même primaire. Selon le P. Moulin:

Ils [les Métis] sont généralement peu instruits... la plupart ne savent pas lire... Comme la plupart de nos Métis et les colons sont très éloignés les uns des autres et qu'il leur est difficile d'envoyer leurs enfants, ces enfants manquent souvent l'école, il en résulte qu'ils font peu de progrès surtout depuis qu'on les oblige d'enseigner l'Anglais et le Français. Ces enfants le plus souvent ne comprennent ni l'une ni l'autre. 58

Revendications de 1885

Mais la question qui suscite le plus d'émoi, de discorde et de ressentiment entre le clergé et les Métis est celle des "troubles" de 1885. Elle a déjà fait l'objet d'une longue analyse par le P. Jules Le Chevallier, O.M.I. dans Aux Prises avec la Tourmente, Les Missionnaires de la Colonie de Saint-Laurent-de-Grandin durant l'Insurrection Métisse de 1885, et son Batoche, Les Missionnaires du Nord-Ouest pendant les troubles de 1885. Selon le P. Le Chevallier, les missionnaires ont été en 1885, les malheureuses victimes des projets insensés des Métis révoltés. Ces derniers, gens simples et peu instruits, ont aussi été dupes des déclarations et des projets de Riel. Sans être absolument injuste envers les Métis, le P. Le Chevallier n'analyse pas de façon critique le comportement et l'attitude du clergé en 1885. Aussi, il ne fait aucune mention d'autres témoignages des missionnaires et des Métis qui ont tendance à nuancer et même à contredire certaines allégations.

L'interprétation de Marcel Giraud dans Le Métis Canadien est, en partie du moins, plus pondérée. Selon lui, l'opposition du clergé aux déclarations de Riel et à la considération d'une prise d'armes par les Métis est inévitable.

Sa défense du principe d'autorité le détournait de toute alliance avec des hommes qui ne respectaient pas une tactique strictement légale... Il obéissait enfin à la crainte de paraître favoriser un mouvement dont on lui imputerait la responsabilité et de compromettre la cause de l'Eglise et de la race française auprès du gouvernement. 59

Mais Giraud s'attarde peu sur la perspective des Métis et considère surtout l'effet négatif de cette scission sur la "civilisation" du groupe métis.

La position des missionnaires est claire et soutenue durant les années qui précèdent l'insurrection. Depuis leur établissement dans le district en 1872, les Métis ont l'appui du clergé, surtout dans les nombreuses pétitions qu'ils adressent au gouvernement.⁶⁰ Mais le clergé se voit aussi comme chef et conseiller principal de la communauté et, en autant que leurs gens se soumettent à cette règle, l'accord est maintenu. Malgré cela, les missionnaires cherchent à se maintenir à l'écart des luttes politiques. L'esprit de charité, le secours des opprimés, la propagation et le maintien de la doctrine catholique romaine sont les buts véritables de leur oeuvre. Mais plus instruits que la plupart des Métis et en communication avec les autorités gouvernementales, ils sont inévitablement appelés à participer à leurs réclamations. Le fait que le clergé accepte de se joindre aux Métis dans leurs revendications "pacifiques" et qu'il recule devant la perspective d'une lutte active, risquait de susciter l'animosité de ceux-ci. Suspects aux yeux des Métis, les missionnaires sont par ailleurs perçus par le gouvernement comme étant de connivence avec eux. En vérité leur position est difficile. Ils sont pris entre deux feux.

L'effondrement

Bien que la plupart des historiens déclarent que c'est l'arrivée de Riel qui déclenche le conflit, il faut remarquer que les relations sont tendues dès

l'hiver de 1883-1884. Les missionnaires sont vexés de ne pas avoir été consultés ni invités aux "assemblées secrètes" où l'on contemple diverses tactiques pour pousser le gouvernement à l'action. L'arrivée de Riel en juillet provoque une certaine appréhension chez les missionnaires du district mais non une vive opposition. De même, Riel, fort de son expérience au Manitoba, est méfiant. Selon Louis Schmidt, témoin de ces événements: "Riel n'avait pas très confiance dans le clergé... surtout dans la politique... parce que les prêtres étaient les flatteurs naturels des gouvernements... Au Manitoba, il accusait Mgr Taché de servilisme envers le Gouvernement puis de partialité pour les Canadiens-français au détriment des pauvres Métis."⁶¹ Par ailleurs, Riel cherche non seulement l'approbation tacite du clergé mais son concours actif, "parce que, disait-il, le clergé a une grande influence sur le peuple."⁶²

Au début les discours et les objectifs de Riel sont modérés. Mais les missionnaires paraissent gênés, peut-être même jaloux de son emprise sur les Métis. Selon le P. Fourmond:

Nonobstant de belles protestations, il se trouva plusieurs fois en opposition avec le clergé qu'il lui arriva plusieurs fois de ne pas respecter assez dans ses discours publics. Mais, ramené à l'ordre par nous, il a toujours reçu avec soumission et humilité, nos réprimandes et nos avis, protestant toujours qu'il voulait avant tout la gloire de Dieu et ne réclamer les droits de sa nation que par des moyens pacifiques et légaux. ⁶³

En août, le P. André, supérieur du district de Saint-Laurent, rencontre Riel chez Xavier Letendre dit Batoche. Riel lui expose l'idée d'une nationalité distincte pour les Métis, et affirme qu'il a une mission spéciale et divine à remplir. En septembre, plusieurs rencontres ont lieu entre les Métis et Mgr Grandin à Saint-Laurent et à Batoche. Malgré les déboires et les susceptibilités on parvient à renouer, du moins théoriquement, les liens qui unissent les deux

groupes. Mgr Grandin, qui avait réitéré les griefs des Métis dans une dernière pétition au Gouvernement fédéral en juin,⁶⁴ est troublé par le ton des échanges entre les Métis et les prêtres du district. Mais il répond positivement à leur adresse et leur accorde Saint-Joseph comme patron national. C'est une victoire morale importante pour Riel vis-à-vis les Métis qui disent, "il a fait plier Mgr, donc il est dans le vrai."⁶⁵

Cependant, la situation se détériore rapidement pendant l'hiver. En décembre, selon le P. André, "Riel commence à divaguer."⁶⁶ Et le P. Végréville rapporte que dans un entretien, "Riel se déchaîna contre le chef du Gouvernement et contre l'autorité spirituelle... je bouillais d'envie de répondre mais ce n'était pas le temps, me trouvant absolument seul au milieu de frénétiques résolus de ne rien écouter."⁶⁷

C'est environ à ce moment que Riel fait part de sa "mission" et de ses projets de réforme religieuse et politique au clergé. Il se dit envoyé par Dieu pour refaire la grandeur de la nation métisse et réformer l'Eglise, mettant en doute la suprématie du Pape et l'infaillibilité de l'Eglise. Le P. Végréville interprète ainsi le dessein de Riel: "... fonder une nation indépendante dont Louis Riel sera le roi autocrate avec une religion particulière dont il sera le pontife suprême..."⁶⁸ Il est clair pour le clergé que Riel est un apostat et un hérétique. On ne sait trop comment le prendre mais on reconnaît en lui un esprit dangereux. L'opinion varie sur son état d'esprit et le sens réel de ses actes. Selon le P. Fourmond, plus sympathique que ses confrères au début, "on attribuait ses écarts de conversation et ses mouvements de colère aux souffrances morales et aux infortunes du passé."⁶⁹

Riel, toutefois demeure très pieux et fervent. Il assiste régulièrement

aux offices religieux, ce qui lui attire davantage le respect et la dévotion des Métis. "Notre population... dans sa simplicité, voyant ce singulier personnage, Métis comme eux, prier presque jour et nuit... elle avait en lui une confiance aveugle et le prenait pour un saint."⁷⁰ Incapables de réconcilier les "déclarations hérétiques" de Riel avec son comportement essentiellement religieux, le clergé en conclut qu'il joue la comédie, qu'il porte "le masque de l'hypocrisie la plus raffinée."⁷¹ Jaloux de son ascendance sur les Métis, offensés par son refus de se soumettre à leur autorité et appréhensifs envers l'avenir, les PP. s'opposent alors vivement à Riel et aux "meneurs", Gabriel Dumont, Maxime Lépine et Charles Nolin.⁷²

Le P. André est en communication avec la Gendarmerie du Nord-Ouest et avec D. H. Macdowall, représentant pour le district de Lorne, en vue de discuter le "départ" de Riel. Ces manigances, inconnues de la plupart des Métis, mais dévoilées peu à peu, suscitent beaucoup d'anxiété. Les adversaires de Riel s'empressent d'affirmer qu'il considérait une indemnité ou une nomination politique, et qu'il était prêt à sacrifier les intérêts de son peuple pour flatter son orgueil et son ambition.⁷³ Il est vrai que pendant l'hiver de 1884-1885, Riel songe à retourner au Montana. Il est pauvre, le gouvernement a plusieurs comptes à régler avec lui et il se voit en mesure de négocier son départ. Il est plus probable que Riel comprend bien le jeu des autorités et qu'il décide d'en tirer partie. Par ailleurs, le comportement équivoque du P. André augmente sa méfiance envers le clergé et rehausse en lui la conviction qu'il est "vendu au gouvernement".

Une assemblée tenue par Riel à Saint-Antoine le 24 février 1885, et à laquelle assistent les PP. Fourmond, Moulin et Végréville, confirme la scission

entre les Métis et le clergé. Riel préconise l'abandon de moyens pacifiques et sans résultat. Mais même en mars, il est encore généralement respectueux envers les prêtres. Le P. Fourmond tente alors un dernier effort de conciliation. Il organise une neuvaine publique et accepte de baptiser le secrétaire de Riel, William Henry Jackson. Il subit la censure du P. André.

Je blâme le bon père Fourmond pour l'influence qu'il avait laissé Riel prendre sur lui. Il était continuellement à la mission, entretenant le bon Père Fourmond de ses projets tant religieux que politiques. Il dominait entièrement le Père Fourmond qui tolérait des choses que je désapprouvais fortement. 74

Au printemps, l'attitude générale envers le clergé est résumé ainsi par les PP. Végréville et Fourmond:

Les gens... le Riel regardant comme un saint ou persécuté et nous comme des esclaves de l'ancienne Rome incapables de comprendre les grandes et infaillibles lumières de Son Esprit, des gens vendus au gouvernement, des traîtres, des ennemis de notre peuple... Il ne faisait pas bon plaisanter avec eux ni leur dire la vérité trop crûment.... Nous étions mal venus si nous venions à critiquer le moins du monde ses discours et sa façon d'agir. 75

La population métisse est quelque peu divisée⁷⁶ dans ses sentiments envers le clergé mais personne ne se sent à l'aise devant les menaces de refuser les sacrements. En effet, telle est la position du clergé si la population se soulève contre l'autorité "établie", ou si elle abandonne les moyens "en règle". Le 18 et le 19 mars, les Métis prennent les armes, établissent le "petit provisoire" et occupent l'église et le presbytère de Batoche. La scission entre le clergé et les Métis est alors consommée.

Pendant l'insurrection, entre le 26 mars et le 12 mai, les missionnaires du district sont surveillés, et même retenus ou empêchés de circuler librement. Bien que le P. Le Chevallier et le P. Morice⁷⁷ s'empressent d'accuser les Métis d'avoir emprisonné les prêtres, il semble plus juste de dire qu'ils sont

gardés sous surveillance. Les PP. Végréville, Moulin, Fourmond et Touze sont réunis dans le presbytère pendant la bataille à Batoche, entre le 9 et le 12 mai. En revanche, leur comportement pendant le combat n'est pas tout à fait neutre. Il est difficile de juger si c'est surtout le ressentiment ou la crainte qui les portent à des actes reprehensibles envers les Métis. D'autre part, ils sont réellement pris entre deux feux, et semblent sincèrement préoccupés du sort de la population. Selon les Métis, ils ne pouvaient se fier aux prêtres qui leur avaient retiré tout secours religieux; d'autre part ils ne pouvaient assurer leur protection en cas d'attaque par les Indiens, s'ils ne les surveillaient pas. 78

Les quatre religieuses Fidèles Compagnes de Jésus de Saint-Laurent, transportées à Batoche le 17 avril, témoignent pourtant des bons sentiments et de la délicatesse des Métis à leur égard.

... le chef métis dit qu'il était animé des meilleurs sentiments à notre égard, qu'il ne demandait pas mieux que de nous protéger, mais que cela lui serait désormais difficile sinon impossible si nous ne nous rapprochions pas de son camp... nous conseillait de nous y rendre à Saint-Antoine le plus tôt possible si nous le pouvions et surtout si nous le voulions... Aleck Fisher... nous offrit sa maison pour la nuit... on nous envoya de la viande cuite et du lait... Par ordre de Riel, les hommes nous conduisirent à la plus belle maison de la place, celle de M. Batoche.... La femme Dumont [épouse de Gabriel] nous servit de son mieux... Riel vint nous voir... Mère Mary lui fit observer... ne pourrions-nous pas nous retirer... à la mission Saint-Antoine... Riel répondit qu'il comprenait parfaitement nos désirs, que nous serions tout à fait en sûreté à la mission et qu'il ne demandait pas mieux que de nous y voir. 79

L'intervention cléricale

Le 9 mai, la première offensive des soldats canadiens est dirigée vers la mission de Saint-Antoine, située en amont, environ un kilomètre du village de Batoche. Le presbytère et l'église sont criblés de balles et lorsque le P.

Moulin aperçoit une mitrailleuse dirigée vers la maison, il sort avec un drapeau blanc.

... En me voyant ils me disent que nous n'avions rien à craindre. Le général s'avance avec son état-major et vint nous toucher la main. Après avoir pris quelques informations / c'est nous qui soulignons / ils se dirigèrent vers les Métis qui étaient dans les trous. 80

Il est indéniable que les missionnaires ont eu des échanges avec Middleton ou l'armée canadienne. Le P. Moulin admet qu'il voulait à tout prix sauver sa mission qui lui avait coûté si cher.⁸¹ Le même jour, des soldats blessés sont transportés à l'église où les religieuses leur donnent les premiers soins.

"D'après les désirs du P. Moulin, nous donnâmes à manger à un bon nombre de soldats."⁸² Le soir, lors de la retraite des militaires canadiens, les religieux subissent les reproches des Métis, de Dumont en particulier. De la part des PP., l'impartialité avait été très difficile, sinon impossible à maintenir dans les circonstances. Mais d'autre part, ils n'étaient pas tenus d'offrir l'hospitalité ni d'échanger des informations avec les soldats.

Le surlendemain, le P. Moulin reçoit "une balle égarée dans la cuisse au moment où il cherchait quelque objet nécessaire dans le grenier de la maison."⁸³ Certains auteurs⁸⁴ ont voulu attribuer cet acte aux Métis qui voulaient se venger. Pourtant, aucun des PP. ou des religieuses témoins de l'accident n'appuient cette accusation. Encore une fois on fait appel aux soldats qui viennent chercher le P. Moulin "pour me transporter au camp. Le chirurgien pansa la plaie. Je restais jusqu'au mercredi..."⁸⁵

Il est intéressant de noter que c'est seulement le mardi ou le dernier jour de la bataille, que les forces expéditionnaires canadiennes parviennent à pénétrer, et finalement à percer les défenses métisses. Disposant de plus de sept cents hommes, Middleton rencontre une armée métisse d'environ deux cent

cinquante, tout au plus. Dumont le tient à l'écart pendant trois jours. Mais le dénouement est sans doute inévitable.

Le caractère et l'effet véritable des échanges entre les PP. et les militaires canadiens sont incertains mais certaines paroles du P. Végréville, en particulier, suggèrent que les soldats reçurent des renseignements sur le nombre et la qualité des défenses métisses. Peu après la fin de l'engagement il déclare "[qu']il paraît assez évident à un grand nombre de gens ici que, par mon entremise et mes conseils, la vie de quatre-vingts Métis et deux cents soldats du gouvernement a été épargnée."⁸⁶ Il semble que les PP. agissent surtout par crainte et par pitié envers les Métis. Ils redoutent évidemment l'annihilation de la population et veulent éviter une telle tragédie.

Par la suite l'intervention du clergé est parfois bénéfique, parfois désavantageuse aux Métis. Les PP. se font un peu les intermédiaires entre les Métis défaits et le général Middleton. Le P. Végréville rassure le peuple sur les bonnes intentions des soldats canadiens et transmet le message du général comme quoi "ceux qui retourneraient chez eux ne seraient pas arrêtés ni troublés par les troupes."⁸⁷ Ce ne fut pas le cas. De nombreuses arrestations s'ensuivent, même de ceux qui n'avaient pas pris les armes.

Le clergé fait presque volte-face à l'été de 1885. Le ressentiment envers Riel ne diminue pas rapidement, mais l'attitude envers les insurgés se modifie.

Nos pauvres Métis ont montré une bravoure et une habileté dont nous ne les croyions pas capables... à l'excuse de nos pauvres gens il faut dire que leur intention était de ne pas verser une goutte de sang et quelque pressantes que furent les provocations de ne pas commencer la fusillade.⁸⁸

Indigné par la conduite des militaires canadiens qui brûlent et volent sans merci même après la bataille, le P. André témoigne de ces injustices dans les journaux et ne se gêne pas de critiquer le gouvernement.⁸⁹

Après la défaite à Batoche le 12 mai, le clergé soit par conviction, soit par sympathie, soit encore par intérêt personnel, se porte à la défense des Métis. Riel et quelques "meneurs" sont les vrais et seuls coupables, et ce sont eux qui doivent subir les rigueurs de la justice. Mais peu à peu, à mesure que son procès se déroule à Régina et qu'il renonce à ses "hérésies", les PP. se réconcilient avec Riel. Le P. André, son directeur spirituel, tout en admettant que Riel demeure convaincu de sa "mission", change d'avis sur la sincérité de son engagement et de ses actes.

Riel est un de ces hommes remarquables sous plusieurs rapports, mais toqué et timbré en fait de religion et de politique... maintenant je le vois, je suis persuadé qu'il ne joue point le fou ni l'hypocrite... il est convaincu que l'esprit de Dieu lui communique tous ses secrets, et il se regarde comme un prophète ayant reçu une mission spéciale à remplir.... Le pauvre garçon m'inspire beaucoup de compassion et mérite qu'on s'intéresse à lui. 90

A Batoche par contre, les relations entre le clergé et les Métis demeurent tendues. Le P. Moulin éprouve beaucoup de sympathie pour ses paroissiens, parvient à en réconcilier un certain nombre, mais ne regagne jamais totalement la confiance de ses gens. Il avoue à son supérieur:

L'infortuné Riel qui a payé de sa tête sa rébellion et son apostasie a fait beaucoup de mal parmi nos Métis qui n'ont plus en nous la même confiance qu'ils avaient autrefois. Un certain nombre ne se sont pas encore confessés depuis la rébellion. 91

La mission de Saint-Antoine-de-Padoue, au lieu de diminuer, s'épanouit après 1885. En 1889, le P. Moulin rapporte que sa "grande paroisse s'étend à plus de 30 à 40 kilomètres."⁹² Il y a aussi une église qui "est une des plus belles du pays."⁹³ Durant les années qui suivent, on construit une école à Batoche et le P. fait ajouter une annexe à son presbytère. Le Frère Célestin Guillet qui séjourne à Batoche en 1895-1896 et en 1900, atteste de l'essor de la paroisse malgré la tiédeur générale des Métis vis-à-vis leurs devoirs religieux.⁹⁴

Notes et références

1. A.-G. Morice, Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien, 1659-1905, vol. 2, Winnipeg, Chez l'Auteur, 1912, p. XIII.
2. M. Giraud, Le Métis Canadien, Paris, Institut d'Ethnologie, 1945, Cinquième partie, chap. II, section 1, pp. 693-726.
3. Les Oblats de Marie-Immaculée (OMI), une communauté religieuse fondée en France en 1816, s'établit au Québec en 1842. Elle envoie deux missionnaires, les PP. Taché et Aubert, à Saint-Boniface en 1845. En moins de dix ans, les Oblats ont établi une chaîne de missions dans les régions de la Saskatchewan, de l'Athabaska et du Mackenzie.
4. La mission du Lac Sainte-Anne est déménagée en 1863 à Saint-Albert, endroit plus propice à l'établissement.
5. Le conflit entre les PP. Caër et Rémas et le P. Lacombe à Saint-Albert au début des années 1860 est un exemple. Le P. Moulin, directeur à l'Ile à la Crosse (1863-64; 1868-70), eut aussi des difficultés avec les autres PP. et les religieuses à cause de sa soi-disant "mesquinerie".
6. Les PP. Rémas et Moulin à l'Ile à la Crosse durant les 1860, affirment qu'il y a danger à dévaloriser les langues amérindiennes. La position officielle du clergé, c'est-à-dire les directives de Mgr Taché et de Mgr Grandin, est de franciser ou d'enseigner seulement en français; Archives Archiépiscolales de Saint-Boniface (par la suite AASB), P. J. Moulin à Mgr Taché, 10 janvier 1868.
7. Plusieurs Soeurs Grises d'origine amérindienne et/ou métisse oeuvrent aussi dans ces missions dès 1880, ce qui facilite beaucoup leur intégration et leur acceptation par les élèves. Nous voyons, par exemple, S. Riel à l'Ile à la Crosse et S. Marie-Anne Goulet à Qu'Appelle (Lebret).
8. La plupart des missionnaires attestent de leur dévouement sans borne. La correspondance des agents en chef, ou bourgeois de la compagnie de la baie d'Hudson à l'Ile à la Crosse, au Fort Edmonton et au Fort Pitt témoigne aussi de la qualité de l'enseignement et de l'éducation des Soeurs Grises.
9. Archives Soeurs Grises de Montréal (par la suite ASGM), Fonds Saint-Albert, Soeur Alphonse à sa Supérieure-Générale, Historique de Saint-Albert, s. d., pp. 3-4.
10. Les Métis appellent ainsi la Saskatchewan sud. A la fin du 18e siècle, le trafic des armes à feu provoque plusieurs combats entre les Gros-Ventres et les commerçants (surtout alliés des Cris et Assiniboines) dans la région.
11. Les Métis sont souvent appelés "gens libres", ou "gens des prairies", par les missionnaires.

12. AASB, copie transcrite, Abbé Jean-Baptiste Thibault à Mgr l'Evêque de Québec, 18 juin 1843, pp. 1805-1808.
13. ASGM, Lettres I, 1858-1877, Journal de S. Alphonse à Mère Deschamps, 18 octobre 1859, "Récit des Soeurs Fondatrices du Lac Sainte-Anne."
14. Ibid., "Mémoires de Saint-Boniface", 1843-1861, S. Curran à Mère Deschamps, Hôpital Général Saint-Boniface, 23 février 1861.
15. AASB, P. Albert Lacombe à Mgr A.-A. Taché, Mission Saint-Paul des Cris, Saskatchewan, 1866; Carlton, 13 juillet 1867.
16. Ibid., Saint-Paul, Carlton, 7 août 1862.
17. AASB, P. Julien Moulin à Mgr Taché, Fourche des Gros-Ventres, rivière Saskatchewan, 8 novembre 1870. Le P. était probablement au camp de la "Petite-Ville" ou peut-être plus au nord dans les environs de la future mission de Saint-Laurent.
18. Stobart, situé au nord-ouest du village actuel de Duck Lake (Lac Canard) à l'emplacement d'un magasin de Stobart, Eden & Sons établi en 1875. Cette maison anglaise avait son bureau chef à Winnipeg.
19. AASB, P. J. Moulin, Mission de Saint-Antoine-de-Padoue, 14 juillet 1883.
20. Glenbow Archives (par la suite GA), Richard Hardisty Papers, file 31, letter 143, Condensed Report of a Meeting of Métis Winterers at Saint-Laurent... 31 December 1871.
21. Loc. cit.
22. Provincial Archives of Alberta, Oblats de Marie-Immaculée (par la suite PAA, OMI), D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent, Préliminaires". "L'établissement de Saint-Laurent" ou "Saint-Laurent Settlement Reserve" s'étendait environ seize kilomètres au nord de la traverse érigée à Batoche par Xavier Letendre en 1873 (région de Saint-Laurent) et vingt-quatre kilomètres au sud de l'hivernement de 1870-71, c'est-à-dire aux environs de la Traverse à Gabriel Dumont.
23. GA, Richard Hardisty Papers, file 31, letter 141, A. Blaireau to the Editor of The Manitoban, Carlton House, January 5, 1872.
24. La colonie de Saint-Laurent avait une base gouvernementale démocratique. En 1873, l'assemblée des habitants élit un conseil et choisit un président, Gabriel Dumont. On procéda à l'adoption d'une constitution incorporant vingt-huit lois. Ces règlements servaient à la fois de corps administratif, militaire et judiciaire pendant les chasses annuelles et la période de résidence dans l'établissement. Les missionnaires, empressés de réunir les

Métis dans les établissements afin de faciliter l'adoption d'un mode de vie sédentaire et la pratique de la religion, encouragèrent la formation d'un gouvernement local. Malheureusement, des difficultés avec les autorités locales (compagnie de la baie d'Hudson et la Gendarmerie du Nord-Ouest), mirent bientôt fin à ces initiatives.

25. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1875, P. A. André.
26. Archives Deschâtelets, P. V. Fourmond aux Soeurs de la Visitation, Le Mans, 7 janvier 1876.
27. Ibid., 27 août 1880.
28. Né à la Gouesnière, Bretagne, en 1830, il arrive à Saint-Boniface en 1858. Durant les années suivantes il est, entre autres, missionnaire à l'île à la Crosse, et au Lac Caribou, il fonde la mission du Lac Vert (Green Lake), et est enfin envoyé à Batoche en 1882. Il y reste jusqu'à sa retraite en 1914. Le P. Moulin, surnommé Père Caribou par les Métis, accompagne plusieurs fois les chasseurs à la prairie. Il meurt à Saint-Albert en 1920.
29. Cité dans une lettre de Mgr Grandin au P. Moulin, Archives de l'Archevêché d'Edmonton (AAE), 1 octobre 1883; Archives Deschâtelets, P. J. Moulin au Supérieur-Général, 30 avril 1884.
30. Archives Deschâtelets, P. J. Moulin au Supérieur-Général, 30 novembre 1892.
31. Evêché de Prince Albert, Abbé P. Myre à Mgr J.-H. Prud'homme, 30 novembre 1927.
32. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1874, P. A. André.
33. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1875, P. A. André.
34. Ibid., Jean Caron, un des premiers habitants du district, s'établit à Saint-Laurent en 1879, puis prend la terre voisine de la mission, le lot 52, en 1882.
35. PAA, OMI, B-VII-10, P. A. André à Jean Caron, 21 juillet 1882.
36. PAA, OMI, B-VII-38, P. V. Végréville au P. A. André, 26 mai 1882.
37. Archives Deschâtelets, P. V. Végréville au Supérieur -Général, 16 mai 1886; 13 novembre 1893. Il se plaint aussi que ses lettres à Mgr Grandin sont interceptées et que lui et le P. Touze sont généralement maltraités par les PP. André et Fourmond.

38. PAA, OMI, B-VII-38, P. V. Végréville au P. A. André, 26 mai 1882.
39. Comme supérieur, le P. André est responsable de l'administration financière, mais il est évident que dans cette circonstance il intervient contre les directives de Mgr Grandin qui avait appuyé la nomination d'un conseil paroissial pour percevoir et administrer les fonds de construction à Batoche.
40. PAA, OMI, B-VII-38, P. V. Végréville au P. A. André, Saint-Antoine-de-Padoue, 26 mai 1882.
41. Archives Deschâtelets, P. J. Moulin au Supérieur-Général, 31 mars 1883.
42. Archives Deschâtelets, P. V. Végréville au Supérieur-Général, 16 mai 1886.
43. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1875, P. A. André.
44. Ibid., 1877.
45. Ibid., 1876.
46. Ils citent comme modèles "d'adaptation", Moïse Ouellette et Isidore Dumont pères, cultivateurs habiles et sérieux, les petits fonctionnaires Louis Schmidt et Charles Nolin, et les commerçants Xavier Letendre, Jean-Baptiste Boyer et Salomon Venne.
47. AASB, P. J. Moulin à Mgr A.-A. Taché, 14 juillet 1883.
48. Le Frère Célestin Guillet, assistant au P. Moulin à Batoche en 1895-1896, et de nouveau en 1900, témoigne de la bonté mais aussi de l'avarice et de l'impatience du missionnaire envers les engagés. Le Frère ajoute que les enfants pensionnaires à la mission doivent aider Mlle Dorval et le P. Moulin dans les travaux domestiques.
49. Voir chapitre IV pour un exposé détaillé sur cette question.
50. Le Frère Guillet rapporte que le P. Moulin espérait depuis longtemps visiter sa famille en France, voyage qu'il ne réalise qu'en 1899. "Voilà déjà maintes fois qu'il ne parle de ce que les conseillers l'ont empêché d'aller en France..."; PAA, OMI, D-I-1212, Journal du Frère C. Guillet, 23 avril 1895.
51. Archives Deschâtelets, P. J. Moulin au Supérieur-Général, 8 février 1896.
52. AASB, P. V. Fourmond à Mgr A.-A. Taché, 30 juillet 1883.
53. Archives Deschâtelets, P. V. Végréville au P. A. Rey, Assistant-Général, 16 décembre 1867.

54. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1877, P. A. André.
55. AASB, P. V. Fourmond à Mgr A.-A. Taché, 30 juillet 1883.
56. The Consolidated Ordinances of the North West Territories of Canada, Being a Consolidation of the Revised Ordinances of the Territories, 1888, with the subsequent Public General Ordinances, Regina, Queen's Printer, 1899, Chapter 75, nos. 3, 36-38, 110, 709, pp. 684-757.
57. Témoignages du Frère C. Guillet dans son journal; par exemple, "On fait courir le bruit que le fils de M. Batoche, John, va prendre l'école," PAA, OMI, D-I-1212, Journal du Frère C. Guillet, 29 mars 1895.
58. AASB, P. J. Moulin à Mgr A.-A. Taché, 31 décembre 1897.
59. M. Giraud, Le Métis Canadien, Paris, Institut d'Ethnologie, 1945, p. 1203.
60. Au moins sept pétitions, appuyées par les PP. du district, sont envoyées aux gouvernements fédéral et territorial entre 1881 et 1884. Lorsque l'action des Métis devient plus insistante pendant l'hiver de 1884-1885, le clergé passe à une position défensive. Pour plus de détail sur ces pétitions, voir chapitre IV.
61. AASB, Compte rendu de Louis Schmidt sur les événements de 1885, p. 29793.
62. Ibid., p. 29789.
63. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", P. V. Fourmond.
64. Archives publiques du Canada, MG 26A, Papiers Sir J. A. Macdonald, vol. 105, Mgr V.-J. Grandin à Sir J. A. Macdonald, 13 juin 1884.
65. AASB, Compte-rendu de Louis Schmidt sur les événements de 1885, p. 29798.
66. AASB, "Notes d'un P. de Prince Albert", [André] 1880 à mars 1885; 12 décembre 1884.
67. AASB, P. V. Végréville à Mgr Taché, 16 décembre 1884.
68. Loc. cit.
69. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1885, P. V. Fourmond.
70. Archives Deschâtelets, P. V. Fourmond à Mère Gertrude de la Visitation, 15 juin 1885.

71. Loc. cit.
72. Charles Nolin change subitement de position pendant la neuvaine en février 1885, et surtout après la guérison dite miraculeuse de son épouse. Son attitude est inconstante. Au début il est un des disciples les plus acharnés de Riel et de Dumont, mais par la suite, il semble avoir eu peur et se sauve à Prince-Albert pendant la bataille de Duck Lake, le 26 mars 1885. Il témoigne contre Riel et le gouvernement provisoire pendant le procès à Régina, ce qui lui attire le mépris de plusieurs de ses compatriotes.
73. Au nombre des dénonciateurs sont les PP. André et Végréville; Louis Schmidt de Prince Albert, son secrétaire en 1869-70, est aussi de la partie.
74. AASB, P. André à Mgr [Grandin], 22 mars 1885.
75. AASB, P. V. Végréville au Supérieur-Général, 11 mai 1885; PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1885, P. V. Fourmond.
76. Pas tous embrassent les idées religieuses de Riel. Plusieurs sont plus ou moins "pressés" de prendre les armes et de se joindre aux "révolutionnaires". Sur un total de trois cents qui prennent les armes, un tiers, peut-être, est fermement engagé.
77. P. J. Le Chevallier, Batoche, Montréal, Presse dominicaine, 1941, pp. 185-191. P. A.-G. Morice, Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien, 1659-1905, vol. 2, Winnipeg, Chez l'Auteur, 1912, p. 369.
78. AASB, Témoignage de José Arcand dans Journal de l'abbé Gabriel Cloutier, 1886; A.-H. de Trémaudan, Histoire de la Nation Métisse, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1935, p. 297.
79. GA, Journal des Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus de la Maison de Saint-Laurent pendant la révolte de Riel; 17, 18 et 19 avril 1885.
80. Archives Deschâtelets, P. J. Moulin au Supérieur-Général, 7 juillet 1885.
81. Les paroles désespérées du P. Moulin "... le gouvernement vous tiendra compte de tout..." et la réflexion de Mgr Grandin "... le P. Moulin sans doute y voyait plus loin que son nez..." sont rapportées dans Missions des Oblats de Marie-Immaculée, 1886, Rapport de Mgr Grandin à son Supérieur-Général, 17 octobre 1885.
82. GA, Journal des Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus de la Maison de Saint-Laurent... 9 mai 1885.
83. AASB, P. V. Végréville au Supérieur-Général, 11 mai 1885.

84. Le P. J. Le Chevallier cite le journal du P. Végréville pour appuyer cette accusation. Dans une lettre à son Supérieur-Général (voir n. 83), il mentionne seulement une balle égarée.
85. AASB, P. J. Moulin à Mgr A.-A. Taché, Prince Albert, 27 mai 1885.
86. AASB, P. V. Végréville à Mgr A.-A. Taché, 10 juin 1885.
87. AASB, Journal [Mémoires] de Philippe Garnot, février 1886.
88. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1885, P. V. Fourmond.
89. AASB, P. A. André à Mgr Taché, 4 juin 1885. Le P. André d'un tempérament changeant et fougueux ne s'impose aucune réserve lorsqu'il embrasse une cause. Mgr Taché le réprimande pour ses déclarations très ouvertes dans la presse, en lui rappelant qu'elles pourraient avoir de graves répercussions pour le clergé. En effet, plusieurs journaux anglophones orangistes accusaient le clergé d'avoir été de connivence avec les Métis. Par ailleurs, nous savons que la majorité des Métis éprouvaient beaucoup de ressentiment envers le clergé pour son comportement avant et durant la bataille. Dans une lettre au ministre de l'Intérieur, publiée dans Le Manitoba, le P. Moulin expose aussi les difficultés et le désespoir qui avaient poussé les Métis à prendre les armes et implore le gouvernement de reconnaître ses erreurs et de venir à leur secours.
90. PAA, OMI, D-IV-136, P. A. André au P. A. Lacombe, 31 août 1885.
91. Archives Deschâtelets, P. J. Moulin au Supérieur-Général, 4 janvier 1887.
92. Ibid., 4 décembre 1889. La fermeture de la mission de Saint-Laurent-de-Grandin en 1894, transporte la majeure partie de cette population à la paroisse de Batoche pour les services religieux. On érige seulement une chapelle à Fish Creek vers 1901 et les Canadiens-français établis à Bellevue, à une douzaine de kilomètres de Batoche, construisent une église plusieurs années après leur arrivée, en 1903.
93. Archives Deschâtelets, P. J. Moulin au Supérieur -Général, 17 novembre 1888.
94. PAA, OMI, D-I-1212, Journal du Frère Célestin Guillet, 1895-1896; 1900.

Chapitre III: La Question des Terres dans la Saskatchewan sud

Le droit de propriété aborigène

Pendant la période coloniale (avant 1860), la tenure des peuples indigènes reposait sur un droit personnel et d'usufruit assujéti au bon vouloir du Souverain européen. En 1873, aux termes du Traité numéro 3, les droits des Métis, aussi bien que les Amérindiens sur les terres ou territoires en cause, sont reconnus pour la première fois.¹ Les commissaires déclarent que les Métis qui vivent comme, ou avec les Amérindiens, et qui ne prennent pas de scrip ou de terre, sont admissibles aux traités. Ce principe est réitéré par le lieutenant-gouverneur Morris dans le district de la Saskatchewan en 1876, au cours des pourparlers en vue du traité numéro 6.² L'Acte du Manitoba reconnaît le droit de premier-occupant des Métis en leur réservant 1.4 million d'acres de terres; mais les Métis sont exclus de l'"Indian Act" fédéral de 1876, qui accorde un statut particulier aux Amérindiens. Ainsi, ils n'ont aucun droit aux ressources naturelles ni accès aux programmes sociaux, dont jouissent les Amérindiens sous la juridiction de l'"Indian Act" ou des traités.

A l'heure actuelle, le seul droit autochtone reconnu aux Métis est celui des terres. Ce privilège, ou plus particulièrement les réclamations et les compensations qui en découlent, font maintenant l'objet de nombreuses études et enquêtes. Avant les années 1950, ces revendications, quoique appuyées moralement par quelques historiens et apologistes,³ demeurent au niveau de la rhétorique.

Les associations métisses naissantes ne sont pas en mesure de formuler des demandes concrètes au gouvernement. En 1950, on en est encore à soutenir la justesse de la politique fédérale, en particulier de l'ancien ministère de l'Intérieur, dans le règlement de la question et l'administration des terres des Métis.⁴

Ce n'est que dans la dernière décennie que les historiens et anthropologues ont surtout abordé la question de l'autre perspective, celle des Métis eux-mêmes. Et même alors ce sont d'abord les associations métisses et leurs chercheurs qui le firent. Par exemple, depuis plusieurs années, la "Manitoba Métis Federation" poursuit un programme de recherche assidu afin de se documenter et de revendiquer les réclamations de terres entre les années 1870 et 1885. Signalons en particulier les travaux d'Emile Pelletier,⁵ de Bruce Sealy⁶ et de Douglas Sprague⁷ qui ont établi un répertoire des familles à la Rivière-Rouge et dans les paroisses environnantes, ainsi que des terres ou scrips⁸ réclamés, accordés et échangés au Manitoba entre 1876 et 1887.⁹ Malgré leur intention de dénoncer une politique fédérale délibérément discriminatoire ayant pour but le dépouillement d'un peuple, un examen de ces dossiers et une revue des événements au Manitoba après 1870 appuie généralement cette hypothèse. Ces enquêtes essentiellement quantitatives, basées sur les déclarations des Métis en vertu de leurs droits à une allocation (de terre) ou un billet d'échange (scrip), ajoutent une nouvelle optique à l'épineuse question des terres. Des études récentes, axées sur la perception amérindienne ou métisse de la question, l'insère dans le cadre d'une interprétation marxiste; l'assujettissement d'un peuple autochtone non industrialisé par une majorité blanche étrangère.¹⁰ Le débat se poursuit et prend de l'ampleur. Un article de Ens sur l'administration des terres des Métis au Manitoba,¹¹ maintient que les lois de cette province

et les illégalités judiciaires après 1878 contribuèrent autant à la débâcle que le fit la politique fédérale.

Le précédent manitobain

Les Métis avaient commencé à prendre des terres à la Rivière-Rouge vers 1810.¹² Au début, et durant pour plusieurs décennies, ils hivernaient parfois sur des fermes qu'ils exploitaient seulement pour fin de subsistance, ou accessoirement pour les produits de la chasse. Leurs lots de rivière, en moyenne de six à douze chaînes de largeur et jusqu'à deux milles de profondeur, rappelaient les origines canadiennes de leurs pères voyageurs. La coutume prévoyait l'usage des deux milles au-delà des terres réclamées ou "des bouts de terres", comme réserve de foin et de bois. Dans le cas de petites terres ou "emplacements" comme à "la pointe" de Saint-Boniface, la tradition voulait qu'on réserve une "commune"¹³ pour les habitants. Ces pratiques et une certaine indifférence à l'égard du concept individuel de la propriété étaient incomprises sinon méprisées par les gens de l'extérieur. Les étrangers qualifiaient de "squatteurs" (dans le sens péjoratif de vagabonds), les Métis et les Canadiens qui prenaient des terres sans billet de vente ou contrat écrit, et les revendaient de la même façon. Lorsque la compagnie de la baie d'Hudson entreprit un arpentage cadastral de la colonie et procéda à un inventaire des terres octroyées, vendues ou échangées à la Rivière-Rouge en 1836-38,¹⁴ elle rencontra une méfiance soutenue et l'impossibilité de "régulariser" la situation.

Les premiers établissements s'échelonnaient au sud le long de la rivière Rouge, à Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert et à l'ouest de la fourche de la Rouge et de l'Assiniboine, à Saint-François-Xavier. L'occupation des

terres, irrégulière au début, s'accrut après la fondation de la mission de Saint-Boniface en 1818. Mais ce n'est que vers les 1850 et 1860 que l'exploitation prit de l'ampleur. Comme activité économique, elle demeurait secondaire au commerce des fourrures et au "frétagé", plus rentables dans un pays sans marché agricole extérieur. La nécessité de prendre possession de leurs terres commença à impressionner les Métis durant ces années. Depuis longtemps ils étaient convaincus de la légitimité de leur droit de premiers-occupants ou natifs du pays. Mais la présence accrue d'étrangers dans la colonie durant les 1860 les sensibilisa davantage aux prétentions canadiennes vis-à-vis les terres du Nord-Ouest (Rupert's Land). En 1869, la compagnie de la baie d'Hudson, en vertu de sa chartre de 1670, négocia la vente de ce territoire, et de toutes ses terres au gouvernement du Canada. Les deux autorités se soucièrent peu de reconnaître ou de garantir aux Métis la possession de leurs terres. Elle n'est confirmée que lorsque Louis Riel et le gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge revendiquèrent ce droit, et forcèrent le gouvernement canadien à le reconnaître dans l'Acte du Manitoba.

L'Acte du Manitoba de 1870 avait reconnu le système des lots de rivière. L'article 31 réservait 1,400,000 acres aux Métis, tandis que l'article 32 leur assurait ainsi qu'à tous les autres habitants, libre possession de leurs terres. Malgré ces dispositions, les nombreux changements apportés à ces articles entre 1872 et 1880¹⁵ diminuèrent beaucoup ces droits. Par exemple en 1873 un amendement exclut les chefs de familles du partage des terres. L'année suivante, un autre restitua ce règlement mais sous la forme de scrip ou billet d'échange. Malgré certaines lois établies pour protéger les droits des enfants métis, la plupart de leurs réclamations passèrent aux mains de spéculateurs par pouvoir

de procuration et assignation.¹⁶ L'enquête de Sprague démontre que peu d'enfants métis sont parvenus à échanger leurs scrips pour une terre et encore moins à en obtenir le titre. Les chefs de famille ne rencontrèrent pas plus de succès. Et pourtant, contrairement à l'argument généralement avancé que les Métis ne voulaient pas leurs terres, ils s'empressent d'inscrire leurs réclamations en 1873. Les difficultés, et dans plusieurs cas l'impossibilité de rencontrer les exigences gouvernementales de plus en plus rigoureuses relatives à l'obtention des lettres patentes, excluent un grand nombre de requérants. Les recherches à date évaluent à moins de 600,000 acres, l'étendue des terres octroyées aux Métis au Manitoba.¹⁷ Formant la majorité de la population manitobaine, environ 10,000 en 1871, ils étaient environ 7% en 1885.¹⁸ La grande majorité s'était dirigé vers le nord-ouest de la Saskatchewan...

L'arpentage en Saskatchewan

Les Métis commencent à quitter le Manitoba tôt après la débâcle de 1870. La majorité avaient déjà un pied-à-terre dans le district d'Assiniboia ou de la Saskatchewan. A la Saskatchewan sud, plus précisément, les hivernements de Prairie-Ronde et de Petite-Ville sont fréquentés depuis les années 1860. En 1872, Xavier Letendre se fixe définitivement à sa traverse, à Batoche. Quelques familles, de la parenté immédiate, l'accompagne. Une cinquantaine de familles les rejoignent entre 1873 et 1878. Elles se fixent sur des lots de rivière délimités sans formalités, selon l'usage du pays. Les fermes s'échelonnent le long des deux rives de la Saskatchewan sud, entre la traverse à Gabriel (Dumont) au sud, passant par la traverse à Batoche, Saint-Laurent-de-Grandin, et jusqu'à la traverse à Gardepuis [sic] ou Gariépy, une étendue

d'environ trente-cinq kilomètres.

Le gouvernement canadien n'avait pas encore arpenté les terres le long de la Saskatchewan sud. C'est seulement en 1878 qu'un agent des terres résidant est nommé à Prince-Albert, et en 1881 qu'un bureau des terres est ouvert à cet endroit. On commence par l'arpentage du village de Prince-Albert et des terres avoisinantes en 1875-76. Les quelques Métis établis à la traverse de Batoche se soucient peu de ces développements au début. Ils partent régulièrement pour la chasse à la prairie et exploitent peu leur terre, sauf pour un jardin de légumes. Mais l'expérience malheureuse de plusieurs compatriotes au Manitoba les incitent davantage à s'établir en permanence sur leurs terres en y érigeant des bâtiments et des clôtures de perches. La négociation du traité numéro six avec les Cris de la région du Fort Carlton, en 1876, convainc les Métis qu'il est temps d'arriver à une entente avec le gouvernement ou d'obtenir les titres de leurs terres. Cet accord présage pour eux l'arrivée imminente d'immigrants blancs et la possibilité d'être mis à l'écart. En 1878, forts de l'expérience de leurs concitoyens de la Qu'Appelle, ils commencent à envoyer des pétitions au gouvernement, demandant l'arpentage du district de Saint-Laurent.

En 1878-1879, Messieurs Aldous et Reid sont envoyés dans le district avec instruction d'effectuer un arpentage préliminaire.¹⁹ Anglophones, ils ne peuvent s'entretenir avec les quelques Métis qu'ils rencontrent à l'automne de 1878 et interprètent l'absence de plusieurs habitants comme preuve de non-résidence. Ils adoptent le système d'arpentage rectangulaire (township de 640 acres), sur la rive ouest de la rivière bien que l'orientation des propriétés suggère des lots de rivière. Les habitants de la rive ouest, à la traverse à Batoche, sont déjà assez nombreux à cette époque. Une quinzaine de familles avaient établi

un pied-à-terre, ou une habitation plus permanente, depuis 1873.²⁰ La majorité, sauf Joseph "Dodé" Parenteau et Alex Fisher sont frêteurs et chasseurs ce qui explique sans doute leur absence lors de la visite des arpenteurs. Un bloc d'environ douze milles de long de la rive est, identifiée comme "Saint-Laurent Settlement" est généralement arpenté en lots de rivière.²¹ Mais vu que MM. Aldous et Reid remarquent peu d'habitations permanentes dans la section de Batoche proprement dite (les lots 25 à 71 du township 43-1-3), ils tracent seulement quelques lignes et plantent des piquets aux limites de chaque section. Selon une communication du P. Végréville,

Lors des premiers arpentages, il y a cinq ans [1878] quelques milles seulement furent arpentés comme le reste du pays par carreaux. Une ligne pour servir de base a été tirée pour quelques autres milles mais pas une terre n'a été arpentée, ses limites marquées. L'intention a été de prendre des terres en lots de rivière de 10 chaînes de front et 2 milles de profondeur. 22

Pourtant un communiqué du ministère de l'Intérieur maintien que "all lands found in occupation of [c'est nous qui soulignons] half-breeds at time of survey of Saint-Laurent in 1878 were subdivided into lots having 10 chains river frontage and running back an average of two miles."²³ On néglige de préciser que seulement les frontières d'une étendue réservée pour des lots de rivière avaient été marquées. Les lots individuels n'avaient pas été délimités ou arpentés. Une carte signée par Aldous en 1879 confirme cette situation. Dans son carnet de notes il indique qu'il numérote les lots mais ajoute qu'il n'est pas nécessaire de tracer les lignes des terres au sud du lot 25. "Lots number 20 to 29 inclusive are only claimed by the Carrières; they are not at present in occupation."²⁴ Il ne rapporte aucun résidant sur les lots 28 à 43 et ajoute que les lots, 44, 45 et 46 et 49 à 71 ne sont pas occupés. André Letendre-Batoche (non André mais son frère Xavier) est inscrit comme résidant des lots

47 et 48.²⁵ Pourtant, d'après les déclarations en vue de réclamer leurs titres en 1884, d'autres étaient établis sur ces terres à l'époque. Signalons entre autres, Cuthbert (Corbet) Fayant sur le lot 35 depuis 1873, Emmanuel Champagne sur les lots 42, 43 et 44 depuis 1877, et George Ness sur les lots 62 et 63 depuis la même année.²⁶

La rive ouest, arpentée par J. L. Reid en 1879, se conformait au système rectangulaire de townships adopté pour le Nord-Ouest canadien. Bien que les habitants, plus nombreux que sur la rive est durant les années 1870, avaient divisé leurs propriétés en lots de rivière, Reid avait ignoré ce fait. On dira par la suite que les Métis s'y étaient fixés après l'arpentage. "There is difficulty on the south side of South Branch of Saskatchewan where some of the half-breeds crossed the river from their former settlement and squatted upon land which had been already surveyed and set out in the rectangular system."²⁷ Pourtant une revue des déclarations de 1884 suggère qu'il y avait au moins huit familles du côté ouest de la traverse à Batoche. Dans son cahier de notes, Reid signale cependant quelques habitants sur les sections 31, 32 et 19 en ajoutant que "both banks of the river are settled by French halfbreeds."²⁸

Demandes de réarpentage

Au début peu se plaignent ou même remarquent la situation. Ce n'est que l'arrivée d'un autre groupe de Métis du Manitoba, en 1882, et l'adoption d'un mode de vie plus sédentaire qui les portent à faire valoir leurs droits. Plusieurs se disputent des lots, ou des frontières mal délimitées. Elles font l'objet d'une pétition adressée au lieutenant-gouverneur Laird et au conseil des Territoires du Nord-Ouest en 1881.²⁹ L'ouverture du bureau des terres à

Prince-Albert précipite les demandes d'arpentage et de réarpentage en lots de rivière. Selon un rapport du P. Végréville à l'arpenteur-général en 1884:

... depuis l'ouverture du bureau des terres, ces pauvres gens demandent que leurs terres soient arpentées afin de pouvoir les faire entrer... j'ai écrit à Ottawa plusieurs fois par M. Duck à Prince Albert... sans succès et plusieurs colons quittèrent. 30

Il ajoute qu'en février 1883, le P. Léduc avait exposé les griefs des Métis à Ottawa.

On promet par écrit que les terres occupées seraient arpentées en lots riverains... et que cet arpentage se ferait dans l'automne suivant. [1883] Mais rien ne fut fait... Crainte des gens de tout perdre... que des lignes droites et parallèles traverseront les champs, passeront dans leurs maisons. 31

Mais le gouvernement ne voit pas la nécessité de réarpenter les terres en lots de rivière. Il propose comme solution de diviser les sections en subdivisions (legal subdivisions)³², permettant aux colons qui sont établis sur des terres arpentées en sections, selon le système rectangulaire, de les inscrire en lots de rivière.

It is not the intention of the Government to cause any resurveys to be made. Of course any subdivision differing from the regular survey they may desire, they can procure for themselves when the lands come into their possession. 33

En mai 1884, l'agent des terres M. Duck est avisé d'enquêter et de faire rapport de toutes les réclamations. Entre temps le village de Batoche avait été arpenté.³⁴

M. Duck, agent au bureau des terres de Prince-Albert depuis 1881 comprenait le français, mais avec difficulté malgré le témoignage positif du surintendant William Pearce.³⁵ En 1883, Valmore Gauvreau devient sous-agent. Il est francophone mais pas particulièrement sympathique aux Métis.³⁶ Lorsqu'ils reçoivent l'avis de visiter le district de Saint-Laurent au printemps de 1884,

afin de prendre les déclarations des Métis au sujet de leurs terres, ils rencontrent beaucoup de méfiance et d'indifférence. Accompagnés du P. André, les agents recueillent les déclarations de la majorité des habitants sur place, mais rencontrent l'opposition d'une minorité déterminée et agitée. Selon Pearce dans un rapport au ministère de l'Intérieur, "The result showed the necessity of the Rev. Père's influence, as, even with it, about 15% of the claimants though visited by Mr. Duck at their houses, refused to make any application."³⁷

D'autres demandes sont recueillies à l'automne, une centaine dans tout le district. L'opposition provient surtout de ceux qui s'étaient établis du côté ouest de la rivière ou sur des terres qui avaient été arpentées en quarts de sections.³⁸ Malgré l'assurance que leurs réclamations seraient reconnues et inscrites en "subdivisions légales" plusieurs s'obstinent dans leur refus. "Ils ne voulaient pas les inscrire avant qu'elle soient réarpentées en lots riverains. Le Gouvernement en attendant de réarpenter, voulait qu'ils fassent entrer leurs terres occupées."³⁹

Une autre source de conflit au sujet de l'arpentage provenait de l'incertitude au sujet des frontières de la réserve One-Arrow (Une Flèche). D'après le premier plan de la réserve, celle-ci empiétait sur plusieurs lots à Batoche, de façon à ce que les terres étaient moins de deux milles de profondeur. Ce n'est qu'après des négociations prolongées que la question est résolue en novembre 1884.

Résistance à l'inscription

Mais l'opposition des Métis au système d'arpentage, ou le refus de plusieurs de faire des déclarations en 1884, provenaient essentiellement de la conviction

qu'ils ne pouvaient accorder foi au gouvernement. Tout geste conciliateur était suspect. Chez les Métis, il y avait une certaine crainte qu'un acquiescement serait interprété comme une faiblesse, qu'en étant conciliants ils perdraient tout. Ces dispositions avaient été observées par le surintendant Pearce. Il insère ces réticences dans le cadre d'une explication qu'on pourrait qualifier de "raciste". Le refus des Métis de se conformer aux exigences du système d'arpentage officiel est selon lui preuve de leur infériorité et de leur nature essentiellement malicieuse. Dans un rapport officiel en 1886⁴⁰ et plus explicitement dans ses "mémoires" il dira;

It is difficult for many to understand why they would not avail themselves of entry, but no more illogical than many of their actions. Many parties had in settling along the river, ignored the regular surveys and squatted regardless of the sections being odd or even-numbered.... An excitable, uneducated people like the majority of the French Halfbreeds of the Canadian North West naturally concluded that a similar action would prove a bonanza to them. There was a conspiracy ... not to make entry... if refused, Government would issue patent without an entry fee being paid. 41

Pearce maintiendra le bien-fondé du système d'arpentage et de la politique gouvernementale et attribuera l'opposition ou la réaction des Métis à une espèce de conspiration de leur part. Les chiffres et les exemples qu'il présente dans un rapport à cet effet ne sont pas sans valeur bien que de nature très restreinte.⁴² Il n'apprécie aucunement la mentalité ou la politique réactionnaire des Métis à ce sujet.

Les demandes avaient été envoyées à Ottawa, et le 4 février 1885, le commissaire à Winnipeg avisa l'agent à Prince-Albert de communiquer aux requérants qu'ils pouvaient venir inscrire leurs terres. Les avis sont envoyés entre le 26 février et le 7 mars, mais aucun ne se prévalut de ce droit avant l'insurrection. L'argument que les Métis avaient obtenu ce qu'ils demandaient vaut très peu dans

l'optique que plusieurs des réclamations à Saint-Louis de-Langevin n'avaient pas été incluses dans l'enquête.⁴³ Un communiqué du lieutenant-gouverneur Edgar Dewdney à Sir J. A. Macdonald, à ce sujet, en février 1885, suggère que le gouvernement entendait faire quelque chose mais que ces déclarations n'étaient qu'une étape préliminaire dans une évaluation à long terme des réclamations de "certains Métis".

I have the following telegram from Sir David Macpherson. 'Government has decided to investigate claims of the Halfbreeds and with that view has directed enumeration of those who did not participate in the grant under the Manitoba Act. No representations received lately.'⁴⁴

Il ajoutait qu'il n'osa pas transmettre l'avis comme tel, craignant de provoquer les Métis.

On receipt of the above I wired Macdowall as follows: 'Government has decided to investigate claims of the Half Breeds and with that view has already taken the preliminary steps.' I feared to send the Telegram as worded by Sir David as it would at this season when they have nothing else to do seem to the bulk of the French Half Breeds who are making demands that they have nothing to expect. They would at once work on the English Half Breeds to help them, start a popular agitation which could make it more difficult to carry out the views of the Government than if the announcement is made later on. You will gather from my letter of yesterday that I would like any action in regard to the Half Breeds to be taken in the spring when they would be occupied with their own business and they would not be so likely to interfere with our Indians.⁴⁵

Réclamations après 1885

Après la défaite militaire de 1885, les Métis de la Saskatchewan sud n'abandonnent pas leurs réclamations pour le réarpentage en lots riverains. En 1889, les fermes des townships 42, 43, 44 et 45 sont réarpentées.⁴⁶ Ce geste réconcilie un bon nombre de la population. L'arpenteur Leclerc, un francophone, embauche une main d'oeuvre locale. A Batoche, plus précisément les terres sur la rive ouest (à l'origine les sections 5, 6, 7, 8, 15, 19 et 30 du

township 43-1-3, et les sections 20, 21, 28, 32 et 33 du township 42-1-3, jusqu'à la traverse à Gabriel), sont divisées en lots de huit à dix chaînes de large, et allant généralement un mille de profondeur.⁴⁷ Ces terres ne sont pas toutes habitées à l'époque, surtout celles au sud du village de Batoche. Mais le réarpentage permettra maintenant à plusieurs fils des familles déjà établies de prendre une terre avoisinante. L'arpenteur Leclerc fait état de la situation dans les termes suivants.

J'ai l'honneur de vous soumettre... un rapport pour la subdivision en lots de rivière tel que demandé par les Métis de la Saskatchewan auquel vous avez bien voulu acquiescer à leur requête... accordé cet arpentage qu'ils souhaitaient avec grand désir... témoignent leur reconnaissance envers nos gouvernements.... J'ai trouvé toute la population métisse bien disposée envers le gouvernement à quelques exceptions rares... quoique le malaise règne encore dans quelques familles.... J'ai clos l'ouvrage sur le terrain après avoir pris connaissance de toutes plaintes. 48

L'année suivante, d'autres plaintes sont adressées à l'arpenteur-général. Le travail de l'année précédente, effectué en hiver, était déjà en voie de destruction. On n'avait pas érigé de monticules et les monuments de bois étaient disparus avec les eaux du printemps. On demandait maintenant de nouveaux monuments en fer pour délimiter les frontières en litige. La demande n'est pas favorablement accueillie. L'arpenteur Reid érige de nouveaux monuments, ici et là dans le district, en 1891, lorsqu'il fait l'arpentage de la piste entre Fish Creek et McKenzie's Crossing (Saint-Louis). Mais les lignes d'arpentage et les monuments demeurent une source de difficultés continues dans la région. En 1893 l'inspecteur Wilson, en charge d'équipes à Batoche et Duck Lake avisait "that he has had a thorough search made for survey posts in the vicinity of Batoche. There is not a post or mound to be found except the iron posts on the surveyed trail, which had no marks."⁴⁹ En 1898,

M. Reid est avisé de renouveler les monuments mais il trouve aucune trace des premiers. Il procède quand même à tracer certaines frontières, et dans plusieurs instances empiète nécessairement sur la propriété privée, ce qui lui vaut l'admonition de ses supérieurs.⁵⁰ Ces monuments sont enlevés, et ce n'est qu'en 1908 que les anciennes lignes d'arpentages sont retracées et corrigées et que des monuments en fer seront érigés.⁵¹

Question d'une réserve métisse

Mais le règlement de l'arpentage n'est qu'un aspect de l'épineuse question des terres. Les réclamations de terres, entre 1874 et 1900, et de scrip, après 1885, sont un autre aspect de la question. Il avait été admis, après plusieurs instances, en 1879 que les Métis des Territoires du Nord-Ouest, comme ceux du Manitoba, avaient droit à un octroi en vertu de leurs origines autochtones.⁵² Ce principe est réitéré en 1883. Mais ce n'est qu'en 1885, plus précisément par l'arrêté ministériel du 28 janvier 1885, que le gouvernement s'engage à "considérer" les réclamations des Métis et seulement parce qu'il devenait opportun d'agir.

Depuis 1874, les habitants de la Saskatchewan sud, plus précisément de la région de Batoche et de Saint-Laurent-de-Grandin, adressaient des pétitions à ce sujet aux gouvernements fédéral et territorial. Au début surtout, le clergé est le porte-parole des Métis. Mgr Grandin soulève le droit d'une "réserve métisse" ou d'un octroi sur le principe de l'octroi au Manitoba en 1872.⁵³ Mais le gouvernement ne veut pas s'engager dans une telle voie et n'admet pas au début le principe des droits autochtones.

Referring to your statement about the proceedings of Bishop Grandin, he must have entirely misunderstood me... if he imagined I authorized him

to lay off any Halfbreed reserve... the only Halfbreed claim is that which is created by the Act of Manitoba.... What I said was, I had not a doubt, that the Government would recognize the claims of actual settlers, to an amount of land reasonably sufficient to make a farm for each head of a family.... There has been trouble enough with Halfbreed Reserves in this Province, to warn us against a renewal of the same troubles outside.... These people can found no claim upon their being Halfbreeds /c'est nous qui soulignons/. It is only as settlers that any indulgence can be shewn them.... Anybody who goes to the Saskatchewan to settle, has just as much right to go there and enter on unoccupied land as those who went before them. 54

Plus près de Batoche, les Métis de la vallée de la Qu'Appelle demandent que leurs terres soient reconnues lors du traité avec les Amérindiens en 1874. En réponse à leurs pétitions,⁵⁵ ils reçoivent certaines assurances des autorités, mais tout est oublié surtout lorsqu'il est question que la route transcontinentale du Canadien pacifique traverserait la région. Selon un témoignage du

P. Fourmond:

Les blancs commencèrent alors à venir dans le pays et à prendre des homesteads sur des terres que les Métis avaient considéré leur appartenir. Les Métis, mécontents essayèrent inutilement de faire respecter leurs droits. Mais n'étant pas bien au courant des lois et ne trouvant dans les offices locaux des terres personne pour s'intéresser à eux, ils furent ainsi dépouillés d'une partie de leurs terres. 56

Cette situation se répète littéralement à Batoche. Entre 1878 et 1885, les Métis du district dressent au moins six pétitions au sujet des droits relatifs à l'obtention gratis d'une terre, du droit de préemption, et accès gratuit ou réserve d'une terre de bois et de foin. La pétition de Gabriel Dumont et d'Alex Fisher, en 1878, demande l'octroi de terres aux chefs de familles et aux enfants qui n'avaient pas participé à la concession au Manitoba.⁵⁷ Le lieutenant-gouverneur Laird, dans un communiqué au ministre de l'Intérieur déclare,

It is important that the Land Policy of the Government towards old settlers and others living for many years in the Territories should be cleared. It appears to me that they have a claim to some more speedy

means of acquiring title for settlement purposes than the Homestead provisions of the Dominion Lands Act. 58

Une pétition de leurs compatriotes de la région des Cypress Hills, la même année, soulève de nouveau le principe d'une réserve en accentuant que les Métis veulent s'établir en "blocs" à l'écart des Blancs. Forts de l'expérience de plusieurs de leurs compatriotes au Manitoba, ils sont conscients que l'immigration présage la dispersion et la perte de leurs droits. Le conseil des Territoires n'est pas davantage réceptif à l'idée d'une réserve. Il recommande plutôt au gouvernement fédéral d'octroyer un billet d'emplacement, non-transmissible, de cent-soixante acres à chaque chef de famille et à leurs enfants (à l'âge de 18 ans), et résidants dans les Territoires en 1870, avec stipulation que la terre demeurerait propriété de la couronne pendant dix ans. 60

En 1881, Louis Schmidt et les habitants du township 45-28-2 et 45-1-3 sur la rive est de la Saskatchewan, au nord de Batoche (région que l'on appelait alors Boucher), adressent une demande au ministre de l'Intérieur par l'entremise de Joseph Royal. Ils implorent le gouvernement de réarpenter leurs terres afin de faciliter l'inscription et l'obtention des titres. 61 En juin 1881, les habitants de Batoche, Duck Lake et Boucher (Saint-Louis) transmettent une autre pétition par l'intermédiaire de leur représentant au conseil du Nord-Ouest, Lawrence Clarke. Ils demandent au lieutenant-gouverneur d'intervenir dans les disputes et de régler la question des terres,

through your Honor in Council to His Excellency the Governor-General, for such early action by the Dominion Government Lands Branch at Ottawa, as may enable settlers to obtain not only official recognition as provided for homesteads... but where the proper settlement duties have been performed, titles for the lands...."

La même année, le P. André se rend à Battleford pour exposer les griefs de ses paroissiens au conseil territorial. Il soulève l'existence de nombreux conflits

au sujet des terres, en particulier sur les limites de propriétés, et l'impossibilité de les inscrire au bureau de terres à Prince-Albert vu que l'agent n'avait pas reçu l'autorisation nécessaire. Le missionnaire cite comme exemple la terre de la mission de Duck Lake (Lac Canard), qu'il occupe depuis sept ans. Il y avait érigé clôture et bâtiments, et pourtant l'an dernier, un M. Kelly usurpa son droit et prit possession d'une partie de sa terre.⁶³ Il ajoute que,

the anxiety of the people of the part of the country where I am living is very great and calls for your immediate consideration... urge upon them [the Government at Ottawa] the necessity of taking prompt measures as will relieve the people of the burdens of this grievance. Because if not promptly attended to things may become grave and serious. ⁶⁴

Le P. Moulin et les habitants de Batoche réitèrent les mêmes propos dans un mémoire à l'automne de 1882. A une réunion à Prince-Albert, les Métis et "Halfbreeds" évoquent le principe qu'en vertu de leur droit autochtone, ils ne devraient pas être obligés de se conformer aux mêmes exigences qu'un immigrant ou homesteader.⁶⁵

D'autres pétitions suivent. En juin 1884, un mémoire signé par Charles Nolin et Maxime Lépine, est envoyé à Ottawa par l'entremise de Mgr Grandin. Les pétitionnaires déplorent le fait que le gouvernement ignore requête sur requête au sujet de l'obtention de leurs terres. Ils demandent, entre autres, que leur chef Louis Riel soit respecté et qu'on lui accorde un poste important au gouvernement comme représentant des Métis du Nord-Ouest.⁶⁶ Une des dernières pétitions est celle de Louis Riel et de William Henry Jackson (Honoré-Joseph Jaxon) en date du 16 décembre 1884, et adressée à l'honorable J.-A. Chapleau.⁶⁷ Elle répète plusieurs propos des précédentes en accentuant que les Métis du Nord-Ouest n'ont pas reçu la même concession que leurs compatriotes au Manitoba.

Les anciens colons établis sur des sections impaires, ou réserves de la compagnie de la baie d'Hudson, risquent de tout perdre. De même la question de frais de préemption, des exigences de résidence et d'exploitation sur le homestead ou la terre réclamée, est source de beaucoup d'anxiété.

Bien que le gouvernement eût pris certaines dispositions pour rencontrer les demandes de la population métisse au début de 1885, il ne peut prévenir l'émeute. Les raisons du soulèvement sont complexes et ne découlent probablement pas uniquement des difficultés au sujet des terres. Selon un témoignage du P. Fourmond en décembre 1884; "les ministres donnèrent chaque fois de belles promesses, même des engagements par écrit, mais le tout est resté sans exécution au grand mécontentement des Métis."⁶⁸ Selon un autre témoin des événements de 1885, plus spécifiquement, Philippe Garnot, un des secrétaires du "petit provisoire";

... il est aisé de voir par là que l'on était plus loin de faire des arrangements que l'on ne l'avait jamais été, ... il était une chose que l'on craignait plus que toute autre chose: c'était les promesses, car depuis quinze ans, ils n'avaient eu que des promesses et jamais une n'avait été remplie. ⁶⁹

Règlement de la question

Les revendications prennent un autre ton après 1885, mais ne se font pas moins pressantes. Dans un sens elles ont plus de poids auprès d'un gouvernement qui veut à tout prix "régler la question" et éviter d'autres troubles. Les résolutions les plus importantes au sujet des terres, entre 1886 et 1900,⁷⁰ sont les suivantes: l'octroi gratuit d'un homestead et d'une préemption, des réserves de terres de foin et de bois, dont ils avaient grandement besoin et qu'ils exploitaient traditionnellement, l'établissement d'un bureau des terres

à Saint-Laurent et finalement la distribution de scrips conformément à l'arrêté ministériel du 30 mars 1885.⁷¹ Selon ce règlement, tout chef de famille résidant dans les Territoires du Nord-Ouest ou à l'extérieur du Manitoba, avant ou le 15 juillet 1870, serait éligible à un octroi de cent soixante acres. S'il n'occupait pas une terre, il recevrait un scrip ou billet de 160,\$ qu'il pouvait échanger pour une terre (ou un nombre d'acres de terre) de cette valeur.⁷² Les enfants de ces chefs de famille, domiciliés dans les Territoires le 15 juillet 1870, auraient droit à une terre de deux cent quarante acres, et si non établis sur une terre, à un scrip de 240,\$ qu'ils pouvaient aussi échanger pour une terre jusqu'à concurrence de 240,\$.⁷³

Le commissaire Roger Coulet visite Batoche, Saint-Laurent et les environs à l'automne de 1886. La plupart des chefs de familles établis sur des terres prennent l'octroi. Il en est de même pour leurs enfants.⁷⁴ Mais un grand nombre, surtout parmi les mineurs, chasseurs et fréteurs qui n'avaient pas encore pris de terre, optent pour le scrip en argent. Les circonstances économiques d'après-guerre y pèsent pour beaucoup. Selon un témoignage du P. Fourmond:

De tous côtés, on est accouru pendant huit jours pour recevoir ces précieux droits. Se sont montés à environ 16,000 piastres... seulement pour le district de Saint-Laurent... Ces scrips presque tous aussitôt vendus, ont soulagé bien des misères sans enrichir personne, si ce n'est peut-être les acheteurs. Beaucoup de nos pauvres gens les avaient déjà engagés chez les marchands pour se procurer vivres et vêtements.... J'étais heureux de voir la joie de ces pauvres gens et de penser que ce secours providentiel allait éloigner d'eux bien des misères et des privations pour cet hiver. ⁷⁵

Selon un autre témoignage, celui du député D. H. Macdowall, au sujet des Métis du Fort Qu'Appelle,

... the Half-Breed population was in a considerably disturbed state of mind.... Some of their friends were killed, some expatriated, others--

they knew not where--so they took the scrip as it was given, and only afterwards, when they had time to consider, concluded that they had not received their due and that their birth-right was sold for a mess of potage. 76

Dans le même mémoire, il soulève plusieurs autres facteurs qui avaient poussé plusieurs Métis à prendre l'argent plutôt que l'octroi d'une terre. Il signale, entre autres, le fait qu'il avait été difficile pour les Métis d'opter pour une terre. Une acre de terre valait au moins 2,\$ l'acre ce qui voulait dire qu'un récipiendaire pouvait acheter cent vingt et non deux cent quarante acres. 77

Il devait aussi situer cette terre sans délai ce qui ne lui donnait pas le meilleur choix, ou la possibilité de choisir une terre ailleurs. "Had this not been done every Half-Breed would have taken Land Scrip as being more valuable and at the same time they would not have sold all their scrip as part of the scrip only which each family got would have relieved their indebtedness." 78

En 1886, la population de Batoche et de Saint-Laurent adresse au gouvernement deux pétitions au sujet d'irrégularités dans l'octroi de scrip. La première demande de ne pas exclure les Métis qui avaient pris les armes, 79 tandis que la deuxième ajoute que plusieurs étaient absents lors de la visite des commissaires. 80 Fondamentalement elle en appelle à un principe qui devient une revendication importante jusqu'au tournant du siècle. L'assemblée demande au gouvernement d'accorder des scrips "aux enfants de parents mariés en 1870, afin qu'il n'y ait pas de jalousies entre les enfants d'une même famille." 81 Une autre résolution réclame que les scrips inscrits dans le Manitoba pour les gens du Nord-Ouest soient accordés dans le Nord-Ouest. 82 L'extension du droit des scrip est réitéré dans deux autres pétitions en 1888. Le mémoire de Fisher, Garnot et al demande que les scrips "soient donnés à tous les enfants nés dans l'intervalle c'est à dire depuis 1870 jusqu'à 1885... ainsi les colons du Nord-Ouest seraient

traités de la même manière que ceux du Manitoba."⁸³ Xavier Letendre, Charles Nolin et les conservateurs appuient leurs adversaires sur cette question.

"Nous insistons fortement à ce que les droits des enfants Métis soient accordés au moins jusqu'à l'année 1885 avec les mêmes privilèges que accordés aux enfants Métis du Manitoba en 1870."⁸⁴

La question fait partie d'un programme politique durant les années 1890. Le gouvernement demande à la Gendarmerie du Nord-Ouest d'observer la réaction des Métis. Dans un communiqué à son supérieur au sujet de l'enquête du sergent Mountain dans le district de Prince-Albert en 1889, le surintendant Perry déclare: "The French Half-breeds are confidently expecting that the present Parliament will give them Scrip till 1885 and that there is a feeling amongst them that Government has promised them."⁸⁵ La même année le sous-ministre adjoint A. M. Burgess visite le district de Saint-Laurent afin de prendre connaissance de la situation en personne, car la question est controversée. D'un côté il y a le clergé qui s'oppose à l'octroi du scrip en argent. Forts de l'expérience au Manitoba, où la plupart des Métis avaient perdu ou dissipé leur scrips, les missionnaires suggèrent plutôt l'établissement d'une réserve ou colonie métisse. Des réunions à ce sujet sont convoquées en 1890 à Duck Lake (Lac Canard), à Batoche et à Saint-Laurent. A une réunion à Duck Lake, le député conservateur D. H. Macdowall présente la proposition. Elle est favorablement accueillie par le clergé et, en principe du moins, par la population de Saint-Laurent qui forme un comité pour étudier la proposition. Mais à Batoche, la bagarre éclate à la première réunion. A une assemblée subséquente au même village au début de 1891, les propos sont au dire du P. Fourmond, révolutionnaires:

Le principal orateur [Boucher] ayant l'intention de se présenter à l'assemblée législative de Régina, voulant se rendre populaire, se mit

à déclamer contre la colonie qu'il confondait injustement et sans faire cas du travail du comité, avec les réserves de Sauvages accusant les partisans de la colonie de vouloir traiter les Métis en sauvages, ajoutant qu'il fallait demander les scrips, rien que des scrips.... Tous à l'exception de huit demandent les scrips. 86

Cette opposition majoritaire mit terme au projet. Les libéraux appuient les demandes de scrip sans restrictions. En 1899, sous le gouvernement Laurier, un arrêté ministériel accorde le scrip à tous les enfants nés avant 1885.⁸⁷ Le certificat d'une valeur de 240,\$ permettait au récipiendaire de l'échanger pour une terre jusqu'à concurrence de 240,\$ ou de prendre deux-cent quarante acres parmi les terres disponibles pour homestead.⁸⁸ Les conditions sont très libérales. On inclut les réclamations d'enfants de parents décédés et on distribue les scrips d'enfants mineurs aux parents. Peu après une dernière pétition en janvier 1900, le gouvernement reconnaît les droits des enfants dont les parents avaient reçu le scrip au Manitoba, et accorde aux parents le droit d'enfants décédés entre 1870 et 1885.⁸⁹ La plupart de ces réclamations sont distribuées la même année.

Le scrip en argent offrait une compensation immédiate que plusieurs choisissent. À Batoche même, la deuxième génération, ou enfants de parents arrivés entre 1872 et 1882 et établis sur une terre, optent majoritairement pour une terre quand l'une est disponible dans la région.⁹⁰ Après 1900, sur le côté ouest de la rivière, à Batoche, dix des quatorze nouvelles terres (lots 1 à 19) sont réclamées par les fils des fondateurs. Ces derniers ou leurs enfants occupent encore les lots 1 à 71 sur la rive est du township 43 et 1 à 20 du township 42.

Plusieurs facteurs contribuent à l'exode des Métis, phénomène qui s'accélère vers 1915 pour arriver à son apogée pendant la crise économique des

1930. L'arrivée d'immigrants vers le tournant du siècle à tendance à éloigner les Métis. Plusieurs sont forcés de quitter ou ne peuvent simplement pas rencontrer les exigences attachées à l'obtention de leur titre. Durant les 1880 et 1890 la plupart des Métis avaient dû emprunter du grain de semence du gouvernement, hypothéquant ainsi leurs fermes. Ils ne pouvaient plus alors obtenir le titre ou brevet (patent) de leur propriété. Et ces emprunts étaient sujets à des intérêts qui s'accumulaient avec les années. Daniel Gariépy et Edouard Dumont perdent ainsi leurs terres; et les descendants de Pierre Parenteau et de Jean-Baptiste Gervais ne réussissent à obtenir leurs droits de propriété qu'en 1926 et 1930 respectivement.⁹¹

Une autre politique administrative allait à l'encontre des Métis établis pour la plupart sur des lots de rivière. Ces lots excédaient presque toujours l'octroi de cent soixante acres. Selon les règlements régissant les homesteads, le colon devait payer tout excédent. S'il était établi avant 1880, le coût était d'un dollar l'acre; avant 1889, deux dollars l'acre. La politique non-officielle du gouvernement durant les années 1890 et au début de 1900 est de faire pression auprès des habitants de lots de rivière d'acheter ces parcelles. Entre temps on retenait le titre de la propriété. D'après les témoignages recueillis dans les dossiers gouvernementaux,⁹² la plupart des Métis ne voulaient pas morceler leur terre et s'engageaient à acheter l'excédent des cent soixante acres. Incapables de payer, les intérêts augmentent et finalement ils sont menacés de perdre leur terre. Ce n'est que sur preuve d'extrême pauvreté ou d'ancienneté que le ministère considère d'accorder un brevet ou titre de propriété pour les cent soixante acres seulement. Le cas de Jean Caron père illustre bien les difficultés et les délais. Etabli sur le lot 52 depuis

1881, il avait plusieurs hypothèques de grain sur sa terre. Lorsqu'il fait demande pour le titre de sa terre en 1888, il est informé qu'il doit d'abord acheter l'excédent de vingt-trois acres à 3,\$ l'acre. Or Caron, établi depuis 1881, ne devait payer que 2,\$. Il est confus et quelque peu choqué et laisse tomber la transaction pour le moment. Il ne reçoit aucun autre avis du gouvernement. Finalement en 1903, à l'âge de 70 ans, lorsqu'il devient évident qu'il ne veut ou ne peut pas payer, et en considération de son statut de premier-arrivé, Jean Caron reçoit le titre des cent soixante acres, partie ouest du lot 52.⁹³ D'autres subissent les mêmes difficultés. Et ces colons ne sont pas ignorants ou désintéressés. Il s'agit bien d'anciens marchands comme Salomon Venne, Jean-Baptiste Boyer et Emmanuel Champagne.⁹⁴

Sur la rive ouest les difficultés sont d'un autre genre. Le sol n'est pas productif ou propice à l'agriculture mais plutôt à l'élevage, ce qui force plusieurs des nouveaux propriétaires à abandonner ces terres après quelques années. La réserve de la compagnie de la baie d'Hudson occasionne aussi des difficultés. Selon un règlement de 1884, cette réserve constituait les lots 14, 15, 16. En 1888, Alex Fisher, propriétaire d'un quart de la section 18 au nord, achète le lot 16. Après plusieurs enquêtes, le gouvernement négocie une entente avec la compagnie de la baie d'Hudson par laquelle elle abandonne les lots 14, 15 16 en faveur des lots 9 à 13.⁹⁵ Fisher est justifié et on lui accorde sa terre. Mais, désillusionné ou aigri, il ne réclame jamais son dû.

En conclusion la question des terres--l'arpentage et les démarches pour obtenir les titres de propriété, ainsi que celle des scrips entre 1885 et 1900, illustre bien les efforts et l'intérêt des Métis à se prévaloir de leurs

- 113 -

droits de premiers-occupants et contredit l'hypothèse de leur indifférence à cet égard.

Notes et références

1. Alexander Morris, The Treaties of Canada with the Indians, Toronto, Belfords, Clarke & Co., 1880 (Coles Canadiana Collection, 1971), pp. 50, 69.
2. Ibid., pp. 186-187; 195.
3. Voir en particulier Marcel Giraud, Le Métis Canadien, Paris, Institut d'Ethnologie, 1945; J. Kinsey Howard, Strange Empire, Toronto, Swan Publishing Co. Ltd., 1952 et A.-H. de Trémaudan, Histoire de la Nation Métisse, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1935.
4. Voir la thèse de Douglas H. Kemp, The Department of the Interior, 1873-1883, thèse de Maîtrise (histoire), Université du Manitoba, 1948, et "Land Grants under the Manitoba Act," HSSM Transactions, Series III, 9 (1954), pp. 33-53.
5. Emile Pelletier, Exploitation of Métis Lands, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1975.
6. D. Bruce Sealy, Statutory Land Rights of the Manitoba Métis, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1975.
7. D. N. Sprague, "The Manitoba Land Question 1870-1882," Journal of Canadian Studies, Vol. 15, 3 (1980) pp. 74-84; "Government Lawlessness in the Administration of Manitoba Land Claims, 1870-1887," Manitoba Law Journal, Vol. 10, 4 (1980), pp. 414-441; et à paraître, D. N. Sprague et R. B. Frye Ed., Fur Trade Company Town: Land Population and Population in the Red River Settlement, 1820-1870, (Manitoba Record Society Publication, Vol. VII.)
8. Selon l'article 31 et 32 de l'Acte du Manitoba, 1,400,000 acres sont réservées pour les Métis du Manitoba en vertu de leurs droits de premiers-occupants. La base du règlement de ce droit est le scrip ou billet d'échange de 160,\$ et 240,\$ décrivant la demande ou terre d'un réclamatant. Au début il est précis dans son interprétation et application. Il ne pouvait être échangé que pour une terre au nom et à l'usage du porteur. Il est octroyé en premier aux chefs de famille et, par la suite, aux enfants de chefs de famille.
9. Entre 1873 et 1885, plusieurs arrêtés ministériels modifient l'interprétation et l'application du système de scrip, changements qui facilitent la spoliation. Voir en particulier, Statuts du Canada, 1873, chapitre 38; 1874, chapitre 20 et 1880 chapitre 7; et Statuts du Manitoba, 1875, chapitre 38, a. 1.
10. Howard Adams, Prison of Grass, Toronto, General Publishing, 1975, et les travaux non-publiés de Ron Bourgault pour l'"Association of Métis and Non-Status Indians of Saskatchewan."

11. Gerhard Ens, "Manitoba Legislation and the Alienation of Métis Lands in Manitoba," travail non-publié, 1981 (à paraître dans Manitoba History).
12. Archives Archiépiscolales de Saint-Boniface (par la suite AASB), Fonds Provencher, "Soumission des habitants de la Rivière-Rouge pour un missionnaire, 1817," copie. Parmi ces premiers colons on note les noms de Jean-Baptiste Marcellais, Louis Nolin, Michel Monet-dit-Bellehumeur et Charles Bousquet.
13. À Saint-Boniface, jusqu'à vers 1881, le lot 754 de l'arpentage de la compagnie de la baie d'Hudson, par la suite nos. 81 et 82 du Canada, était réservé à l'usage des habitants des lots (emplacements) 684 à 753. Voir AASB, dossier sur la commune de Saint-Boniface, s. d. [vers 1881]
14. Archives provinciales du Manitoba (par la suite APM), MG 2, C-12; M-169.
15. D. N. Sprague, "The Manitoba Land Question, 1870-1882," Journal of Canadian Studies, Vol. 15, 3 (1980), pp. 74-84.
16. Manitoba Métis Federation, Riverlots and Scrip, Elements of Métis Aboriginal Rights, Manitoba Métis Federation Press, 1978, pp. 1-47.
17. D. N. Sprague, "The Manitoba Land Question, 1870-1882," p. 83.
18. Ibid., note 47.
19. Government of Saskatchewan, Department of Tourism and Renewable Resources, Land Surveys Branch, M. Aldous, Notebook 747.
20. Selon les dossiers 81184; Saskatchewan Archives (par la suite SA), (Régina), Department of the Interior (Canada), Homestead files 81184.
21. Archives publiques du Canada (par la suite APC), MG 26A, vol. 105, p. 42343, A. M. Burgess à sir D. L. Macpherson, 18 avril, 1885; SA (Saskatoon), J. L. Reid, "Plan of Township 43-1-W3, 1879."
22. SA (Régina), Surveyors' Correspondence files, IV, 4, "Halfbreed Grievances in the Prince-Albert District, 1884-1886," P. V. Végréville à E. Deville, arpenteur-général, 19 janvier 1884. Ceci est réitéré dans une pétition par l'entremise de Mgr V.-J. Grandin, 13 juin 1884, APC, MG 26A, vol. 105, pp. 42261-70; "Mémorial de Messieurs Charles Nolin, Maxime Lépine et al."
23. APC, MG 26A, vol. 105, Note du sous-ministre adjoint Burgess au ministre de l'Intérieur Macpherson, p. 42343, 18 avril 1885.
24. Government of Saskatchewan, Department of Tourism.... Land Surveys Branch, M. Aldous, Notebook 747.

25. Loc. cit.
26. SA (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), Homestead files 81184.
27. APC, MG 26A, Vol. 105, p. 42334, Memorandum regarding North West Half-Breeds.
28. Government of Saskatchewan, Department of Tourism.... Land Surveys Branch, J. L. Reid, Notebook 882.
29. APC, MG 26A, Vol. 105, pp. 42098-42110, "Copy of a Memorial from Lawrence Clarke, Member of the North-West Council to Lieutenant-Governor in Council, 7 June 1881"; et "Copy of a Petition from Reverend Father André of Duck Lake to Lieutenant-Governor in Council" ; Archives of the University of Alberta, William Pearce Papers, Letterbooks, Land Claims, Vol. 1, p. 28, W. Pearce to Minister of the Interior, January 19, 1884.
30. SA (Régina), Surveyors' Correspondence files, IV, 4, P. V. Végréville à E. Deville, 19 janvier 1884. M. Duck, agent des terres à Prince-Albert demande à l'arpenteur-général que les terres soient réarpentées. Archives of the University of Alberta, William Pearce Papers, Letterbooks, Land Claims, Vol. II, G. Duck to E. Deville, March 14, 1882.
31. Ibid., P. V. Végréville à E. Deville, 19 janvier 1884.
32. Lorsqu'une terre avait été arpentée en une section de 640 acres et divisée en quatre quarts de 160 acres chacun, le gouvernement proposait d'adopter ce système aux lots riverains de la façon suivante. Elle subdivisait chaque quart en huit parcelles--32 pour une section ce qui permettait au réclamant d'incorporer son lot de rivière au système d'arpentage carré. En principe c'était acceptable mais il était souvent difficile d'incorporer toute la terre réclamée et, plus sérieusement, les Métis peu convaincus de la légitimité de ce moyen, restaient suspects.
33. Archives of the University of Alberta, William Pearce Papers, Letterbooks, Land Claims, Vol. 1, A. M. Burgess to G. Duck, September 21, 1882.
34. Prince Albert Times, May 23, 1883.
35. Archives of the University of Alberta, William Pearce Papers, Letterbooks, Land Claims, Vol. II, W. Pearce to Dominion Lands Commissioner at Winnipeg, October 31, 1884. Voir à ce sujet lettre du P. V. Végréville à E. Deville, 29 janvier 1884; SA (Saskatoon), Surveyors' Correspondence files, IV, 4. Il affirme "nous avons depuis trois ou quatre ans un agent des terres qui ne parle que l'anglais." M. Duck parlait mieux le cris, mais les deux, français et cris, étaient nécessaires pour comprendre les Métis.

36. SA (Régina), Surveyors' Correspondence files, IV, 4, P. V. Végréville à E. Deville, 29 janvier 1884. Le missionnaire déclare que M. Gauvreau est compétent, mais que M. Louis Schmidt, Métis, parle le français, l'anglais, le cris et le sauteux, langues nécessaires au pays. Selon Le Manitoba, 17 août 1883: "la pétition avait demandé un natif du pays... accordé à un étranger. Les gens sont parfaitement ignorés." Louis Schmidt est nommé sous-agent en mai 1884.
37. SA (Régina), Surveyors' Correspondence files, IV, 4, W. Pearce to A. M. Burgess, January 18, 1886.
38. Elle est plus forte à Saint-Louis où les terres n'avaient pas été arpentées en lots de rivière. Plusieurs individus se disputent aussi les limites de leurs terres. Une autre source de ressentiment dans cette localité était le fait que plusieurs terres du township 45 rang 27, avaient été vendues à une compagnie de colonisation en 1883 malgré que les Boucher, Boyer, et Bremner étaient établis sur les terres en question depuis 1882.
39. Provincial Archives of Alberta, Oblats de Marie-Immaculée (par la suite PAA, OMI), D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1884.
40. SA (Saskatoon), Detailed Report upon all claims to Land and right to participate in The North-West Half-Breed Grant by Settlers along the South and Vicinity..., Ottawa, Maclean, Roger & Co., 1886, pp. 1-17.
41. Glenbow Archives (par la suite GA), George B. Coutts Papers, Type-script, 1923, William Pearce to Chairman of Alberta Military Institute, No. 13, October 16, 1923.
42. SA (Saskatoon), Detailed Report upon all claims..., 1886, pp. 1-17.
43. Archives of the University of Alberta, William Pearce Papers, Letterbooks, Land Claims, Vol. III, 1886, Re Investigation by Mr. Duck, May, 1884. Pearce note dans une lettre que M. Duck ne s'était pas rendu à Saint-Louis. (4 mars 1886). Les réclamations des Boucher et autres, en litige avec la compagnie de Colonisation seront examinées à la fin de l'automne 1885.
44. GA, Dewdney Papers, Vol. III, sec. 4, Dewdney to J. A. Macdonald, February 4, 1885, copy.
45. Loc. cit.
46. SA (Régina), Surveyors' Correspondence files, I-273, E. Deville à C.-F. Leclerc, 26 décembre 1888.
47. Loc. cit.
48. Government of Saskatchewan, Department of Tourism... Land Surveys Branch, C.-F. Leclerc, Notebook 4928, Procès-verbal.

49. SA (Régina), Surveyors' Correspondence files, I-417, E. Deville to Deputy Minister of the Interior, August 17, 1896.
50. Ibid., I-418, E. Deville to Deputy Minister of the Interior, May 8, 1889.
51. Ibid., I-320, G. McMillan to E. Deville, September 26, 1908; and February 16, 1909.
52. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1884. La résolution est adoptée par le conseil exécutif des Territoires le 2 août 1879. Voir aussi, Statuts du Canada, 42 Victoria, ch. 31.
53. GA, R. Hardisty Papers, file 30A, A. G. Archibald to J. C. Christie, January 11, 1872.
54. Loc. cit.
55. APC, MG 26A, Vol. 104, "Adresse des Métis du Lac Qu'Appelle au gouverneur Alexander Morris, 11 septembre 1874", pp. 41995-42000. Parmi les signataires il y a Norbert Delorme, Moïse Ouellette et Joseph Poitras qui s'établiront à Batoche. Réponse, pp. 42001-42007.
56. AASB, Journal de l'abbé G. Cloutier, 1886, Vol. II, Témoignage du P. V. Fourmond.
57. APC, RG 15, Vol. 239, dossier 13985, traduction.
58. APC, MG 26A, Vol. 104, pp. 42051-52, David Laird to Minister of the Interior, February 13, 1878.
59. APC, MG 26A, Vol. 104, dossier 89435, Petition of Half-Breeds of Cypress Hills to Council of NWT, Translation.
60. Ibid., p. 42069, "Copy of a resolution adopted by Council of NWT, August 2, 1878".
61. AASB, Louis Schmidt à A. M. Burgess, sous-ministre adjoint de l'Intérieur, 26 mai 1885, copie.
62. APC, MG 26A, Vol. 105, pp. 42098-42103, Lawrence Clarke to Lieutenant-Governor in Council, June 7, 1881.
63. Ibid., pp. 42104-42110. Father André to Lieutenant-Governor Laird.
64. Ibid., pp. 42106-42110.
65. Ibid., pp. 42127-42135, "Petition of Inhabitants of District of Lorne, October 18, 1881".
66. Ibid., pp. 42261-42270, translation.

67. APC, RG 15, vol. 335, dossier 83808.
68. Archives Deschâtelets, P. V. Fourmond aux Soeurs de la Visitation, Le Mans, 21 décembre 1884.
69. Archives de La Société historique de Saint-Boniface, Fonds Frémont, Mémoires de Philippe Garnot, 19 mars 1884.
70. Elles sont inscrites dans six pétitions adressées au gouvernement par les Métis de Batoche, Saint-Laurent, Duck Lake et Saint-Louis. Celle de 1886 touche la plupart des résolutions. APC, RG 15, vol. 510, dossier 144363, "Petition des Métis à la suite d'une réunion à Saint-Laurent-de-Grandin, 24 février 1886; Jean Caron président, Octave Régnier, secrétaire.
71. APC, RG 15, Vol. 88, arrêté ministériel 688/85, pp. 105-106; et Canada Gazette, Vol. 18, 1885, p. 1596. Les trois commissaires chargés de l'enquête sont: William Purvis, Roger Goulet (Métis de Saint-Boniface et arpenteur), et Amédée Forget (Canadien-français, commis en conseil du Nord-Ouest et, par la suite, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan).
72. Ibid., articles et Consolidated Statutes of Canada, Vol. 1, 1884-85.
73. Loc. cit.
74. Un examen des dossiers au sujet des demandes de terres à Batoche (Homestead files et Lands Branch files), après 1885 appuie généralement cette hypothèse. Prenons comme exemple les fils de Jean Caron et de Joseph Pilon. Mais ce choix présupposait une appréciation de la valeur d'une terre ainsi que des terres disponibles à proximité de Batoche ou de la résidence des parents.
75. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1886; Archives Deschâtelets, P. V. Fourmond à Mère Gertrude (Soeurs de la Visitation, Le Mans), 20 octobre 1886.
76. APC, RG 15, Vol. 632, dossier 236942, D. H. Macdowall to A. M. Burgess, July 19, 1890.
77. Loc. cit.
78. Loc. cit.
79. APC, RG 15, Vol. 510, dossier 144363, pétition du 24 février 1886 (Jean Caron et al.).
80. AASB, Fourmond à Taché, 20 octobre 1886; pétition de John Ross et al.
81. Loc. cit.
82. Loc. cit.

83. APC, MG 26A, vol. 737, pp. 208184-87.
84. APC, RG 15, vol. 589, dossier 198086.
85. APC, RG 18, Vol. 32, no. 221-89, A. B. Perry to Commissioner in Regina, March 25, 1889.
86. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent", 1890. Voir aussi APC, RG 15, vol. 492, dossier 138650, "Pétition d'Emmanuel Champagne, le député C.-E. Boucher et cent soixante-trois signataires en faveur des scrips, 1895".
87. APC, RG 15, Vol. 100, arrêté ministériel, 29 avril 1899 et 6 mai 1899, pp. 171-173 et Canada Gazette, 1899, Order-in-Council, 918/1899.
88. Loc. cit.
89. APC, RG 15, vol. 492, dossier 138650, "Pétition des Métis de Batoche et de Duck Lake (Lac Canard), 24 janvier 1900, présentée par le député Charles Fisher". Voir arrêté ministériel, 2 mars 1900.
90. Voir dossiers Homestead et Lands Branch, 1884-1910, pour les townships 42, 43, et 44, rang 1.
91. SA (Saskatoon), Department of the Interior (Canada), Homestead files 81184, 564192 and 692951; Department of Agriculture, Lands Branch files, AG II, R. L. 27, 39 and 41. Un arrêté ministériel annule les hypothèques des grain en 1930 permettant à plusieurs, même si tardivement, d'obtenir leurs titres.
92. Ibid., Homestead et Lands Branch files, en particulier au sujet des lots 28, 34, 39 et 41.
93. Ibid., Homestead file 645177.
94. Ibid., Lands Branch files, AG II, R. L. 55, T-43-1-W3; R. L. 6, T-44-1-W3 et R. L. 44, T43-1-W3; Homestead file 281532.
95. Ibid., Lands Branch files, AG II, NW $\frac{1}{4}$ section 18, N $\frac{1}{2}$ section 8, T-43-1-W3; Department of Natural Resources, Provincial Lands Branch, Correspondence re Saint-Laurent Settlement, J. W. Martin (Commissioner, Dominion Lands) to Registrar of Land Titles in Prince Albert, April 4, 1930.

Chapitre IV: Les Métis de Batoche et leur Action Politique, 1873-1910

Les difficultés des années 1870

Organisation de la chasse

L'exode du Manitoba vers la Saskatchewan sud s'accélère après 1870. Les hivernements des années 1860 prennent un caractère presque permanent. On rapporte cinquante familles d'hivernants en 1871.¹ Ces familles métisses, dispersées un peu dans le voisinage du Fort Carlton et à "Petite Ville", projettent de fonder un établissement permanent dans la région. En vue d'élaborer ce projet, une assemblée générale est convoquée pour le 31 décembre 1871. La réunion, sous le patronage de Lawrence Clarke, commerçant en chef de la compagnie de la baie d'Hudson au Fort Carlton et du P. Alexis André, supérieur du district, est présidée par les patriarches ou "anciens" Métis de la région.² On s'accorde sur la nécessité de fonder un établissement permanent et de rédiger les règlements et les lois qui en assureront son bon fonctionnement. Conscients de leur perte de pouvoir politique à la Rivière-Rouge, par suite de la création de la province du Manitoba, la Saskatchewan sud devient pour les Métis un lieu de refuge social et politique. Mais ce n'est qu'en 1874, lors de l'érection de la mission de Saint-Laurent-de-Grandin, que le regroupement prend un caractère plus permanent.

Durant les années qui suivent, plusieurs familles métisses prennent des

terres le long des deux rives, jusqu'à une distance de vingt kilomètres autour de la mission. L'étendue de la colonie et les déplacements saisonniers rendent davantage indispensable l'élection d'un conseil ou d'une forme d'administration locale. La coutume voulait que le capitaine de chasse assisté d'adjutants ou de "soldats" voient au maintien de l'ordre et au respect des lois établies. Cette pratique doit être quelque peu adaptée aux nouvelles circonstances mais le principe (démocratique) de base demeure. En 1873, le conseil de Saint-Laurent, sous la présidence de Gabriel Dumont, vote plusieurs règlements pour l'administration de la colonie. Parmi les ordonnances, on note l'observance du dimanche, le respect de la propriété privée, l'inviolabilité du contrat entre employeur et employé, la prévention et le contrôle des feux de prairie. En cas d'infractions, la poursuite prend la forme d'arrestation ou d'amende. Cette forme d'administration locale chez les Métis est sans parallèle au Nord-Ouest pendant ces années.⁴ Selon Stanley, elle témoigne aussi d'une action politique indépendante et évoluée.⁵ En réalité les habitants du district de Saint-Laurent font aussi preuve de leur habileté à se gouverner eux-mêmes sans pour cela porter défi à l'autorité canadienne.⁶

Mais très tôt, les Métis sont frustrés dans leurs initiatives. La méfiance de la Gendarmerie du Nord-Ouest et des autorités territoriales envers une forme d'administration locale évoquant le souvenir du gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge, entraîne bientôt une confrontation. Un incident fâcheux se produit en 1875. Pendant une expédition de chasse au printemps, quelques chasseurs violent les règles convenues, et précèdent la caravane. Avec l'assentiment de l'assemblée générale, le chef, Gabriel Dumont, et ses capitaines, imposent une amende et des sanctions assez sévères aux réfractaires. Humiliés, les coupables

prennent revanche auprès des autorités. Selon le P. André, témoin de l'événement:

... [ceux-ci] à peine arrivés au fort Carlton, pour y traiter leurs vivres, ils se plaignent d'avoir été maltraités, dévalisés, presque assassinés. Ils savaient du reste à qui ils faisaient les plaintes, c'étaient à des gens qui avaient vu de mauvais oeil qu'on bâtissait des lois et des colonies sans qu'ils eussent l'honneur d'y prendre part. 7

Il s'ensuit une expédition de cinquante policiers sous la conduite du Colonel French en vue de convaincre les Métis d'abandonner tout exercice de pouvoir local. On parle même de mettre fin à ce "gouvernement provisoire". Les émissaires s'empressent de rapporter aux autorités gouvernementales que Dumont et les Métis se soumettent aussitôt et abandonnent tout projet d'auto-gouvernement.⁸ Pourtant la Chronique de Saint-Laurent et d'autres comptes rendus témoignent aussi du sens de responsabilité et de l'esprit de justice qui animent le conseil.

En effet, suite à cette confrontation, nos bons Métis voulant montrer combien leurs intentions étaient pacifiques, consentirent même dans leur assemblée générale à rendre aux mécontents les amendes imposées. 9

Quoi qu'il en soit, cet incident porte un coup sérieux à l'autorité et au prestige du conseil. Dépourvu de tout pouvoir véritable, privé de soutien extérieur, sauf du support moral des missionnaires, il est bientôt réduit à l'inaction. "... L'humble législation de la colonie de Saint-Laurent n'ayant plus droit de punir les délinquants, perdait naturellement toute sanction et ainsi mourait à deux pas de son berceau."¹⁰ Les autorités civiles et religieuses témoignent en plus de la désagrégation qui s'ensuit chez les Métis face au manque de contrôle sur l'activité économique telle la chasse et le commerce des fourrures. Malgré tout, le conseil continue d'exercer une certaine autorité au niveau paroissial.

Gouvernement territorial

Durant les années 1870, les Métis ne sont pas pour autant représentés par le gouvernement territorial. Entre 1870 et 1876, les territoires sont administrés par le lieutenant gouverneur du Manitoba et ses conseillers nommés par le gouvernement fédéral, dont seulement une minorité sont francophones et catholiques. Les Métis de la Saskatchewan sud, majoritaires, ne sont pas représentés dans un conseil qui malgré sa désignation n'a que des pouvoirs consultatifs.¹¹ Le conseiller Pascal Breland,¹² Métis de Saint-François-Xavier, ne représente pas les Métis de la Saskatchewan. Ces derniers s'identifiaient pour la plupart avec Riel et la plate-forme du provisoire de 1869-70, tandis que les Breland, plus conservateurs et traditionnels représentaient la faction communément appelée "anti-Riel".¹³ La nomination de Joseph Royal, Pierre Delorme et de James McKay en 1873, ne comble pas cette lacune.¹⁴ Ces derniers sont plus sympathiques mais ne sont pas plus en mesure de revendiquer les intérêts des Métis résidant dans les Territoires.

Pourtant les Métis du Nord-Ouest ont fait valoir très tôt leurs intérêts politiques. Durant les négociations en vue de la création de la province du Manitoba en 1870, ils avaient exprimé leur déception face à l'exclusion de la Saskatchewan. Les missionnaires en contact avec les Métis à Saint-Paul des Cris, au Fort des Prairies, à l'Île à la Crosse et finalement dans le district de la Saskatchewan, se font l'écho de ces sentiments. Le P. Lacombe résume ainsi à Mgr Taché la réaction des Métis:

... J'oubliais aussi de vous exprimer mon regret et celui de tous les Métis du Saskatchewan [sic], de voir que dans les règlements et lois, qui ont été faits entre la Rivière Rouge et le Canada, il n'y a rien pour notre contrée. Nous restons donc comme auparavant. Tous les Métis et les étrangers de ce pays m'ont chargé d'informer Votre Grandeur de leurs sentiments. Tout le monde ici vous prie de faire en petit [sic]

pour la Saskatchewan, ce que vous avez fait en grand avec tant de sagesse et de prudence pour la province de Manitoba. 15

L'archevêque de Saint-Boniface, par son influence auprès des autorités canadiennes, obtient au moins la nomination de quelques conseillers francophones et catholiques au conseil des Territoires.¹⁶ Néanmoins le "sectionnalisme" grandissant au Manitoba après 1870 et la position de plus en plus précaire et minoritaire des francophones durant les années qui suivent, rend de plus en plus difficile, sinon illusoire, toute intervention directe en faveur des Métis des Territoires.

Suite au remaniement du "North West Territories Act" en 1875 et en 1877,¹⁷ quelques améliorations sont effectuées. Entre autres, le siège gouvernemental est déménagé à Battleford et on projette la création de districts électoraux et finalement d'accorder des représentants élus à ces districts. Mais aucun Métis n'est parmi les trois nouveaux conseillers, décision que déplore le lieutenant-gouverneur Laird. Dans une adresse le 1er février 1878, les Métis de Saint-Laurent réitèrent leur demande pour un représentant.¹⁸ Contrairement à l'avis des pétitionnaires, le gouvernement fédéral renouvelle le mandat de Pascal Breland, sous prétexte qu'il est le seul Métis compétent pour ce poste, décision qui ne manque pas de blesser et d'isoler davantage les Métis de la Saskatchewan.¹⁹ Par ailleurs, ils reprennent leurs revendications et obtiennent satisfaction sur le plan linguistique et scolaire. A la première réunion du nouveau conseil à Battleford en mars 1877, on propose d'instituer des règlements pour enrayer la destruction du bison, contrôler les épidémies telles la petite vérole et inaugurer un système de permis et de frais pour faciliter l'opération et l'entretien des traverses.

Question scolaire

Toutes ces questions touchent les Métis de la Saskatchewan sud. Cependant ils deviennent particulièrement impliqués dans celle de l'éducation. Depuis 1875, les missionnaires Oblats ont une école à Saint-Laurent. A remarquer qu'il n'y a aucune provision pour la perception de fonds à cette fin. Ils doivent compter sur la générosité des habitants, pauvres pour la plupart; situation peu rentable.²⁰ Par ailleurs, les lois territoriales, modifiées en 1877, ne font aucune mention de l'érection de municipalités et de districts scolaires. Lorsque les Métis de Saint-Laurent, par l'entremise de Moïse Ouellette et de Pierre Landry présentent une pétition en faveur d'un octroi scolaire en 1877 et en 1878, le conseil, ne pouvant percevoir d'impôt, n'accèdent point à leur requête.²¹ A la suite d'une ordonnance, en 1875, une minorité catholique ou protestante reçut le droit d'ériger une école séparée. Toutefois ce n'est qu'en 1880 qu'Ottawa autorise le gouvernement territorial à verser la moitié du salaire d'un professeur.

En 1877, sur le plan linguistique, on accorde au français le même statut qu'à l'anglais dans les cours et dans le conseil.²² Les ordonnances et les délibérations du conseil seront aussi imprimées en français et en anglais. Ces mesures apaisent en quelque sorte les Métis sans pour cela affaiblir leur résolution d'obtenir au plus tôt un représentant au conseil. En 1879, lors de réunions au Lac Canard (Duck Lake) et à Saint-Laurent, la population s'élève contre les rumeurs que le gouvernement territorial sera rétabli à Winnipeg,²³ et appuie toute revendication pour une législature territoriale. Cependant, ce n'est qu'en 1881 que les Métis du district électoral de Lorne²⁴ obtiennent un représentant. Lawrence Clarke,²⁵ agent en chef de la compagnie de la baie

d'Hudson occupe ce poste jusqu'en 1883.

Justice

Sur le plan judiciaire, les années 1870 sont aussi témoins de plusieurs confrontations entre les Métis et les autorités et une force policière, d'ordinaire étrangère à leur mode de vie et à leurs coutumes. La Chronique de Saint-Laurent pour 1879 rapporte le cas d'un jeune Métis condamné à trois mois d'emprisonnement pour avoir tué un boeuf appartenant à la compagnie de la baie d'Hudson. Il s'agit probablement d'une situation mal interprétée ou de témoignages incompris, car la condamnation soulève une partie de la population du district de Saint-Laurent:

... le croyant injustement condamné, ils voulaient aller le délivrer de vive force. Plusieurs têtes brûlées avaient promis de se mettre de la partie et par leurs fanfaronnades ébranlaient les plus paisibles... le Père André... acheva de calmer les plus irrités en promettant de se rendre avec une députation d'entre eux à Battleford auprès du Gouverneur qui les a bien reçus.... 27

La frustration et le ressentiment de la population métisse ressortent encore lors des difficultés avec les autorités au sujet de l'arpentage et de l'obtention de terres en 1878-79.²⁸ Heureusement en l'absence de menaces sérieuses de l'extérieur, la situation demeure relativement calme.

Traité de 1876

La question qui implique et préoccupe peut-être davantage les Métis durant cette période, est celle du traité de 1876 entre le gouvernement fédéral et la population amérindienne de la région du Fort Carlton. Les Métis, pour la plupart, ne se considèrent pas Amérindiens, mais la question des droits

aborigènes les intéresse tout particulièrement. Depuis quelques années, les Métis de la Saskatchewan sud occupent plusieurs terres le long des deux rives. Plusieurs d'entre eux sont aussi davantage sensibles à la nécessité d'obtenir des garanties précises au sujet de leurs terres, par suite de leur expérience au Manitoba. Ces craintes rejoignent celles des Amérindiens. Les Métis, mieux informés ou plus près de la mentalité des Blancs, observent attentivement les négociations avec les Amérindiens en vue d'obtenir la cession de leurs terres. Plusieurs sont même appelés à y participer en qualité d'interprètes ou de témoins.²⁹ Toutefois le rôle d'intermédiaire des Métis, en général, demeure obscur. On ne sait pas jusqu'à quel point ils ont appuyé les Amérindiens ni l'impact réel des traités sur leur propres réclamations dans les années qui suivent. Par ailleurs, il est clair que les Métis du district de Carlton ont poussé les Amérindiens de la région à prendre une position comparativement ferme face au lieutenant-gouverneur Morris et aux commissaires du traité numéro 6. Les autorités se plaignent de l'attitude méfiante des Métis de la région, surtout du conseil de Saint-Laurent et de son influence auprès du chef Beardy de Duck Lake. Les Métis ont plusieurs parents parmi le groupe de Beardy et d'Une-Flèche.³⁰ Il est intéressant de noter que le groupe de Duck Lake "montre d'abord les plus grandes répugnances et les plus exorbitantes prétentions"³¹ vis-à-vis les commissaires. Beardy, en particulier, exige des mesures pour enrayer la disparition du bison. Il préfère aussi louer ses terres pour quatre ans, au lieu de s'en remettre définitivement au gouvernement. Mais faute d'appui des autres Amérindiens du district, il n'obtient pas ces conditions. Est-ce que les Métis qui assistent aux délibérations auraient pu insister davantage sur ces conditions ou sont-ils comme les Amérindiens d'ailleurs, réconciliés

au parti gouvernemental par d'habiles tactiques? Les Métis, toujours sensibles de leur ascendance sur les Amérindiens et de leur infériorité auprès des Blancs, ont peut-être succombé au jeu du plus fort, dans ce cas-ci aux commissaires du traité. Le P. André, témoin de l'événement rapporte que "bien vite les vaines prétentions sont tombées devant l'habileté et les belles promesses du gouverneur..."³² Par ailleurs, le prestige et l'autorité du conseil Métis avaient été sérieusement entravés par l'intervention de 1875. Quoiqu'il en soit, plusieurs notables ou patriarches métis sont parmi les témoins signataires du traité le 23 août 1876.³³ De même, peu de Métis du district de Saint-Laurent choisissent de s'intégrer aux Amérindiens ou de se soumettre à ce traité.

Les revendications politiques des années 1880

Les années qui précèdent l'éclatement de 1885 voient de nombreuses revendications sur le plan politique. La question des terres, la représentation au niveau territorial aussi bien que fédéral, et la garantie de ce qu'ils appellent "leurs droits", préoccupent tous les Métis de la Saskatchewan sud.

Réorganisation territoriale

Au niveau territorial, Batoche fait partie du district électoral de Lorne jusqu'en 1888.³⁴ Cette représentation n'est pas des plus satisfaisantes, car la population de Prince-Albert, majoritairement "blanche" et anglophone, détermine surtout l'issue des élections. Les Métis ne sont appuyés ni par le Times de Prince-Albert, ni par le Herald de Battleford. Ces deux journaux ont tendance à ignorer leur présence ou à prendre partie contre leurs réclamations soi-disant toujours trop radicales.³⁵

Les établissements de la Saskatchewan augmentent sensiblement leur population entre 1878 et 1882. On établit à 1200 le nombre de Métis dans une région de vingt-cinq milles autour de Batoche (en 1883).³⁶ Les nouveaux arrivés se fixent surtout dans le voisinage des villages de Batoche, Duck Lake (Lac Canard), et Saint-Louis (Traverse à Gariépy et Boucher). Batoche est le centre administratif ou la "capitale" des Métis de la Saskatchewan sud. Lawrence Clarke, le seul député élu durant ces premières années, siège jusqu'en 1883. Lui succéderont D. H. Macdowall, puis O. E. Hughes.³⁷

En 1881, Edgar Dewdney remplace David Laird comme lieutenant-gouverneur des Territoires.³⁸ Fonctionnaire plutôt détaché et fidèle adhérent à la politique de J. A. Macdonald, Dewdney ne comprend pas ou ne s'intéresse guère aux Métis. Sur le plan politique local, les Métis poursuivent une lutte particulièrement active pendant les cinq premières années de cette décennie. Le conseil territorial n'est qu'une plate-forme parmi plusieurs pour faire écho à leurs contraintes et à leurs aspirations. Privés de représentation fédérale, ils procèdent par pétitions ou par mémoires. Au moins cinq de ces réclamations seront envoyées à Ottawa et à Regina entre 1881 et 1885. La première pétition, dite "des habitants de Saint-Louis-de-Langevin", préparée par Louis Schmidt,³⁹ est soumise au ministre de l'Intérieur par l'entremise de Joseph Royal, député de Provencher.⁴⁰ Selon Schmidt, appuyé par le P. Végréville, ni Royal ni le sous-ministre A. M. Burgess, n'accusent réception de cette demande. A peu près au même temps, Lawrence Clarke, député de la circonscription de Lorne intercède en faveur de ses électeurs à Ottawa. La question dominante est celle de l'arpentage ou du ré-arpentage en lots riverains. Les pétitionnaires ou leurs intermédiaires n'obtiennent aucun succès. En 1882, les habitants de la

paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue (Batoche), envoient une autre pétition signée par tous les citoyens dont le P. Moulin et Charles Nolin.⁴¹ Ils reçoivent une réponse défavorable. C'est alors que davantage sensibilisés aux frustrations de ses paroissiens, le P. André proteste à Ottawa⁴² et que Mgr Grandin accepte de réitérer les demandes des habitants du district de Saint-Laurent lors de son prochain voyage à Ottawa. Toutes les réponses demeurent vagues ou non-compromettantes. On décide alors de s'adresser directement à Monsieur George Duck, agent des terres à Prince-Albert, au sujet d'un arpenteur francophone. Ce n'est qu'après l'intervention personnelle de Mgr Taché auprès du gouvernement que Schmidt est nommé sous-agent au bureau des terres en mai 1884.⁴³

L'année 1883 voit l'élection de D. H. Macdowall. Les Métis de Batoche et des environs, sous l'influence de leaders tels Nolin, Philippe Gariépy et Maxime Lépine, appuient Macdowall plutôt que le docteur Porter.⁴⁴ En retour le député élu souscrit 100,\$ à l'érection de l'église de Batoche, et promet de plaider personnellement la cause des Métis; mais il ne reçoit aussi que de vaines promesses d'Ottawa. Ces insuccès déterminent les Métis à presser le gouvernement. Durant l'hiver 1883-1884, Nolin et Lépine organisent un comité en vue de réunir les principaux habitants du district.⁴⁵ Plusieurs "assemblées secrètes" s'ensuivent au début de 1884.⁴⁶ On discute de la revendication des droits, on dresse une liste de griefs et on procède à l'élection d'un comité pour étudier ces griefs. Plusieurs de ces rencontres ont lieu chez l'un des Métis anglais de la région de Prince-Albert ou impliquent sa participation. Un bon nombre de 'Blancs' de cet endroit appuient aussi les Métis. C'est à une de ces assemblées en avril 1884, que l'on vote en faveur d'une

souscription pour envoyer une délégation à Ottawa et aller auprès de Riel au Montana.⁴⁷

Revendications de 1884

L'arrivée de Riel en juillet achève de solidariser les esprits. Ce dernier insiste sur la modération et la revendication constitutionnelle. L'été et l'automne de 1884 sont marqués de plusieurs activités politiques. En juillet, grande réunion chez Charles Nolin et rencontre de Riel avec les Anglais de Prince-Albert.⁴⁸ En août, rassemblement chez Xavier Letendre où l'on tente sans succès d'obtenir le concours actif du clergé.⁴⁹ Par ailleurs, en juin 1884, Mgr Grandin n'avait pas hésité à intercéder de nouveau en faveur des Métis auprès de Macdonald. Le mémorial que Mgr Grandin présente au premier ministre Macdonald incorpore toutes les réclamations et les griefs des Métis de la Saskatchewan sud. Il atteste aussi de la justice de ces demandes. Entre autres, on réclame le statut provincial, l'inauguration du gouvernement responsable, l'octroi et le ré-arpentage des terres, la reconnaissance officielle du leadership de Louis Riel et sa nomination au conseil des Territoires ou au sénat canadien.⁵⁰ On proteste surtout contre le manque de représentation métisse aux gouvernements territorial et fédéral, la nomination et l'emploi d'étrangers plutôt que de Métis, et enfin le refus constant du gouvernement de considérer leurs pétitions.

L'inaction et l'incompétence du gouvernement territorial étaient bien reconnues et déplorées par tous. Le clergé est bien d'accord avec les Métis sur ce point.

... Il est temps que le gouvernement prenne quelques mesures pour organiser ce vaste district. Le pays n'a vraiment ni gouvernement ni administration et c'est un scandale de voir la manière dont les officiers du gouvernement remplissent leurs fonctions.... ce ne sont partout que des hommes toqués qui n'inspirent ni estime ni confiance dans leur capacité ou leur intégrité. Tout le monde semble fatigué de ce système qui étale partout

la corruption la plus éhontée. Aussi c'est le désir unanime de faire un changement dans l'administration du pays. 51

Par ailleurs, le clergé s'exprime catégoriquement contre toute position radicale ou qui impliquerait une prise d'armes. Vers l'été de 1884, il commence à craindre la détermination des Métis et à se méfier de Riel. Ce dernier s'en prend beaucoup au clergé dans ses discours. Le gouvernement, souvent de concours avec les missionnaires, commence à l'observer et à comploter son départ.

Le juge Rouleau et M. Hayter Reed, commissaire indien, tous deux membres du conseil du Nord-Ouest arrivaient ici, non pas en mission spéciale, mais certainement pour voir un peu de leurs propres yeux comment les choses allaient par ici... M. Rouleau vit le Père André au sujet de Riel et lui demanda des informations... 52

C'est alors aussi que le gouvernement tente de diviser ou d'apaiser les Métis en leur offrant certains postes. Michel Dumas est nommé fermier-instructeur à la réserve d'Une Flèche et Louis Marion obtient le même poste à la réserve de Beardy. On flatte aussi Nolin et Lépine en leur offrant des octrois⁵³ mais Riel convainc Nolin de ne pas accepter un contrat très alléchant.⁵⁴

Le député D. H. Macdowall et l'ancien député L. Clarke entreprennent aussi une campagne assidue contre Riel. En décembre, Macdowall écrit à Dewdney

... pour l'engager à obtenir quelques milliers de piastres pour Riel, afin que celui-ci puisse quitter le pays et nous laisser tranquilles. Le Père André va écrire aussi dans le même sens. 55

Ce dernier ne manque pas d'ailleurs, de faire valoir les qualités de certains Métis sûrs par opposition "aux têtes chaudes".⁵⁶

Revendications de 1885

A la suite de tous ces déboires les positions s'endurcissent. Riel à l'instar de ses plus chauds partisans, prépare une nouvelle pétition.⁵⁷ Elle

élabore les mêmes principes que les précédentes, sauf qu'elle se fait plus pressante. La réponse du gouvernement, en janvier 1885, est des plus déconcertantes: on ne veut pas parlementer avec Riel; les demandes présentées seront considérées en temps et lieu...⁵⁸ Selon Schmidt et plusieurs autres témoins de ces développements, le gouvernement précipita ainsi le dénouement.

Le gouvernement... temporisa trop; car les esprits s'échauffaient à la fin. Il mit le comble à l'effervescence lorsqu'il déclara enfin aux Métis qu'il serait peut-être disposé à considérer leurs demandes avec faveur, mais qu'il n'avait pas besoin pour cela de voir Riel... Les ministres se trompèrent étrangement dans cette circonstance. Ils auraient dû au contraire accorder immédiatement ce qu'on leur demandait, et qui n'avait rien d'exorbitant. Les troubles auraient été ainsi évités. ⁵⁹

Après avoir appris cette nouvelle, au début de février, Riel se serait écrié: "Dans quarante jours Ottawa aura une réponse."⁶⁰ Durant les semaines qui suivent, il est particulièrement préoccupé, et face à ce dernier échec, il songe à retourner au Montana. Mais Dumont, Lépine, Ouellette et Nolin⁶¹ le pressent de rester et c'est à partir de ce moment qu'ils s'engagent à combattre l'opposition intransigeante ou le gouvernement--par la voie des armes si nécessaire. Le 18 mars, le petit provisoire⁶² de la Saskatchewan est érigé avec Riel, président, William Henry Jackson, secrétaire, et Gabriel Dumont, adjutant-général. Les démêlés ou les batailles qui s'ensuivent à Duck Lake (Lac Canard), à Fish Creek (ou la coulée des Touronds), et à Batoche ne font pas partie intégrale de cet exposé sauf qu'ils attestent de la résolution et du courage des combattants métis. Le jeu n'était certainement pas égal, et ce qu'il faut retenir c'est que suite au 26 mars 1885,⁶³ l'inaction et l'indifférence du gouvernement font rapidement place à la mobilisation.

Divisions internes

Les "troubles" de 1885 provoquent de la discorde et même de la scission parmi les Métis. Ils se divisent entre les partisans de Dumont et de Riel, et les modérés ou ceux qui ne veulent pas une prise d'armes. L'emprise des deux chefs métis attirent naturellement beaucoup d'indécis. Ceux qui s'opposent à Riel demeurent surtout à l'écart ou quittent discrètement la région. C'est après le choc de la défaite surtout que les divisions se dressent ou s'affirment davantage. Les pertes de vie, les arrestations arbitraires et les dénonciations provoquent un durcissement des positions ou un sauve-qui-peut général. C'est alors que pour éviter de plus grandes persécutions, plusieurs Métis nient toute affiliation ou participation volontaire au mouvement insurrectionnel. C'est ainsi, aussi, que certains vont jusqu'à témoigner ouvertement contre leurs compatriotes.⁶⁴ L'humiliation et les contraintes de la défaite occasionnent aussi un espèce de retrait psychologique chez la population. Sur le plan politique cela s'exprime par le désaveu au moins officiel du parti de Dumont ou des soi-disant "rouges"⁶⁵ et l'affiliation à l'élément conservateur, les détenteurs du pouvoir. Cependant cela n'est pas constant dans les années qui suivent car, discrètement ou même clandestinement, la population de Batoche continue de lutter.

Répercussions du soulèvement

L'impact de l'insurrection, et surtout l'exécution de Riel, ont des répercussions politiques importantes. Sur le plan national, les Libéraux ne manquent pas d'accuser les Conservateurs d'injustice et de meurtre. Même si les Métis, et surtout le clergé, ne se détachent pas immédiatement de ce dernier

parti, le lien traditionnel entre eux et le parti conservateur est brisé. Au Québec, les Nationalistes, avec Honoré Mercier, lancent un "appel à la race" et se rallient sur le Champ de Mars pour condamner le martyr de leur compatriote.

Selon O. D. Skelton:

... Public subscriptions provided for Riel's defence at the trial, and after the sentence, press and platform demands for his pardon grew more insistent... And in any case... Riel and the people he had championed were kinsmen... It was in vain that every priest on the Saskatchewan wrote publicly and privately denouncing Riel as the arch-enemy of the Church, anti-Christ... 66

Par contre, A. S. Silver maintient, en se basant sur les journaux de l'époque, que l'opinion canadienne-française est contre le soulèvement et condamne Riel. Il note encore que des Canadiens-français sont au nombre des soldats de Middleton et que quelques-uns combattent même les Métis à Fish Creek. Cependant, après cette bataille, et probablement en partie à cause de la publicité et des témoignages de certains combattants, l'opinion publique s'atténue. On ne peut nier que Mercier et ses adhérents ont pris avantage de la situation et que les Canadiens-français demeurent en partie étrangers à la question; mais il faut aussi reconnaître que l'opinion québécoise est généralement plus favorable aux Métis que celle de leurs compatriotes au Manitoba.⁶⁷

Tout n'est pas négatif, ni perdu pour les Métis. Malgré la politique difamatoire et discriminatoire qui s'ensuit, dans un sens la défaite de 1885 est un espèce de stimulant. Les événements qui lui succèdent en sont la preuve. L'action politique des Métis sera souvent isolée, parfois marquée de profondes divisions internes, mais d'autant plus résolue. Aussi, en réaction à plusieurs demandes, la plupart des Métis emprisonnés sont libérés en 1886.

Question de compensations

Une des premières questions qui surgit ensuite est celle des réclamations. L'opinion publique et celle des commissaires chargés d'enquérir veut "qu'ayant contribué à leurs propres pertes, ils ne sont passibles d'aucune compensation."⁶⁸ Cependant ce qui est encore plus regrettable, la politique se met de la partie. Les Métis qui sont en mesure de faire appuyer leur désaveu par un membre reconnu du clergé, par un député conservateur ou par tout autre ami du gouvernement, sont généralement indemnisés. Ainsi en va-t-il des commerçants Xavier Letendre, Jean-Baptiste Boyer, Salomon Venne et Georges Fisher.⁶⁹ Toutefois, pour la population en général, directement impliquée ou non, point de compensation. Néanmoins parmi les Métis, plusieurs insistent. Prenons par exemple le cas d'Emmanuel Champagne, participant reconnu et avoué de l'insurrection. La commission n'accorde aucune considération à la déclaration de son épouse.⁷⁰ Les témoignages émis lors de l'appel à la cour de l'Echiquier en 1892, démontrent cependant, que les soldats avaient volé et confisqué ses fourrures et sa marchandise. Champagne est un libéral avoué; il a donc peu de chance d'obtenir satisfaction auprès d'une administration conservatrice. Philippe Gariépy, un autre "rouge", n'obtient aucune compensation.⁷¹ Pourtant la culpabilité de ces derniers n'est certainement pas plus grave que celle de Charles Nolin, instigateur reconnu de l'insurrection.⁷² Plus injustement, encore, d'autres témoins et participants de réputation intègre, entre autres Jean Caron, Barthélémi Pilon et Cuthbert Fayant, n'ont ni l'influence ni les moyens pour revendiquer leur innocence.

La distribution des scrips, tôt après l'insurrection, n'est pas moins dictée par des considérations politiques. Les autorités gouvernementales

croient devoir agir surtout avec rapidité, et avec le moins de soucis possible pour l'avantage des bénéficiaires. Conséquemment, les règlements sont vagues ou établis de façon à profiter davantage au spéculateur.⁷³

Campagnes électorales de 1885 et de 1887

Ces questions et plusieurs autres font partie de la plate-forme politique des Métis du district pendant la campagne électorale en vue de la première élection fédérale en 1887. Plus important encore, un profond ressentiment contre les Conservateurs détournent la majorité des Métis de l'appui traditionnel de ce parti ou de ces candidats.⁷⁴ Les libéraux, ou "rouges" de la Saskatchewan sud, sont en contact avec Mercier et les Nationalistes au Québec. Lors d'une assemblée à Batoche, Philippe Garnot avait introduit une motion "sur une lettre qu'il avait envoyée à un de ses amis du Bas Canada pour remercier les Libéraux et les Rouges qui l'avaient fait sortir de prison lui et ses camarades. Alek Fisher l'a appuyé par un discours virulent contre le Gouvernement."⁷⁵ Selon le P. Fourmond cette "bande" de mécontents menaçaient l'union française et catholique du district face à la majorité anglophone de Prince-Albert.

La division règne aussi parmi les Métis. Plusieurs se méfient des soi-disant "auteurs" de la rébellion, Maxime Lépine, Charles Nolin et Garnot.⁷⁶ Le clergé, tout en se gardant bien de se prononcer, craint tous ces conflits. Toutefois, lorsque Lawrence Clarke, ancien député demande à Mgr Grandin d'intervenir personnellement, il refuse. Clarke et les Conservateurs avaient été particulièrement blessés par les déclarations de Garnot contre le gouvernement et demande à Mgr Grandin d'exiger une rétraction publique auprès des Conservateurs

du Québec. "A letter of this kind signed now by the Métis would have immense weight and would be gratefully remembered by the Government and would benefit the HalfBreeds materially."⁷⁷

Contrairement à sa façon d'agir de l'année précédente, le clergé ne se met pas dans le jeu. Mgr Grandin déclare qu'il ne veut pas compromettre l'intérêt de la religion et des Métis. Sa réponse démontre aussi le profond émoi et la position du clergé par suite des événements de 1885.

... je ne crois pas devoir le faire, ce serait intervenir dans une question par trop exclusivement politique.

... Comme particulier je suis Conservateur mais comme Evêque je suis rien. Je me proposerais plus spécialement cependant de patroniser le parti qui nous accorderait le plus de liberté et de sympathie, mais j'avoue qu'aujourd'hui je suis à me demander lequel des deux vaut le mieux pour nous... Vous n'ignorez pas que ces pauvres gens sont travaillés et prévenus contre nous, le seul fait d'intervenir dans la question serait suffisant pour les mettre en défiance. ⁷⁸

Lors d'une élection territoriale dans la circonscription de Lorne, le 17 septembre 1885, Owen E. Hughes commerçant de Prince-Albert, l'emporte contre le docteur Porter par une majorité de huit voix.⁷⁹ Mais cette élection a moins de conséquence pour les Métis du district vu le caractère peu représentatif du conseil territorial. En 1886, pour la première fois, la Saskatchewan obtient un représentant au niveau fédéral. L'élection du 15 mars 1887 est alors particulièrement importante. Les candidats sont David Laird, ancien lieutenant-gouverneur des Territoires, pour les Libéraux et D. H. Macdowall, ancien député de Lorne, pour les Conservateurs. Selon la Chronique du P. Fourmond en 1886, le clergé et la "bourgeoisie" métisse appuient Macdowall ou le Gouvernement.⁸⁰ La réunion publique à Batoche tente de coordonner cet appui

... mais le plus grand nombre ne pouvant se résigner à soutenir un gouvernement contre lequel ils avaient tant de griefs, se mirent du côté libéral. Ils furent soutenus dans ce parti par deux Canadiens-français venus tout exprès pour rallumer le feu caché sous la cendre. ⁸¹

La victoire de Macdowall prive l'opposition métisse, plus nombreuse, de la faveur du Gouvernement. Par ailleurs, durant ses deux termes comme député (1887-96), Macdowall se fait l'écho assez fidèle des Métis de sa circonscription.⁸²

Nouvelles pétitions

Dès 1886, les citoyens du district de Batoche reprennent la voie des pétitions. La première requête est présentée lors d'une assemblée à Saint-Laurent-de-Grandin, le 24 février 1886.⁸³ Signée par Jean Caron, président, et Octave Régner,⁸⁴ secrétaire, elle reçoit l'appui de la majorité. Cette union temporaire entre l'élément conservateur (dont Charles-Eugène Boucher, Xavier Letendre et David Venne), et les "radicaux" (dont Calixte Lafontaine et Elie Dumont), permet aux Métis de raffermir leur position et de faire valoir leurs demandes. Les onze résolutions traitent surtout de la conjoncture économique défavorable suivant l'insurrection, tout en suggérant des moyens pour venir en aide à la population. Le ton du mémoire est humble et discret, propre à concilier une autorité encore méfiante. L'objectif des pétitionnaires est l'amélioration de leur condition de vie et l'auto-suffisance. Les Métis ne veulent pas participer à des programmes d'aide économique qui les rendraient redevables au Gouvernement.⁸⁵ La réaction du gouvernement se fait connaître dans un mémorandum du ministre de l'Intérieur, Thomas White, au conseil privé. Elle exhibe peu de sensibilité pour la situation particulière des Métis et exprime qu'ils doivent agir et être considérés comme tout autre citoyen. La réplique soulève aussi la culpabilité des pétitionnaires et n'accède, en somme, à aucune de leurs demandes.

... it is most desirable in the best interests of the Half-breeds themselves that a spirit of self-reliance and independence on their

part should be cultivated, so that they may, at as early a day as possible, assume the whole duties and responsibilities as at present they have all the privileges, of other citizens of the country... The Government of Canada... has of late been rendering such aid as was considered necessary to destitute Half-breeds in the North-West, the grounds upon which such assistance was rendered being that destitution was temporary, and arose largely out of the unforeseen outbreaks in which the Half-breeds themselves participated. 86

Le gouvernement avait déjà annoncé la libération prochaine des prisonniers à Stony Mountain, et l'amnistie envers les exilés. Sur ce point les Métis sont bien reconnaissants mais ils demandent l'exemption du tarif douanier sur l'importation du bétail afin de permettre aux exilés de revenir avec leurs troupeaux.⁸⁷ L'obtention de ce droit facilite le retour de plusieurs d'entre eux en 1887.

Toutefois, c'est au parti libéral que la population de Batoche adresse la prochaine pétition, dans l'espoir de s'attirer l'appui de ce parti. C'est dans cette optique, que les Métis "radicaux" forment des comités et convoquent des réunions dès 1887. Les soi-disant "meneurs", Maxime Lépine, Alexandre Fisher et Philippe Garnot, tout récemment libérés de prison, sont en communication avec Gabriel Dumont. Amnistié lui aussi, celui-ci hésite pourtant à revenir au Canada, surtout dans les Territoires du Nord-Ouest.⁸⁸ Pendant cet intervalle il entretient une correspondance avec ses concitoyens.⁸⁹ Il leur fait part de ses rencontres avec Honoré Mercier et d'autres personnages sympathiques à la cause des Métis. Il incite la population à l'action dans la revendication de droits tels que les compensations pour pertes subies en 1885 et l'obtention de scrips.

Leadership de Dumont

Dumont le chef militaire, l'ancien combattant a succédé à Louis Riel, le

chef politique. Bien que toujours partisan de l'action militaire, ou d'une solution par la force des armes plutôt que par la parole, une seule option reste ouverte: la voie pacifiste.⁹⁰ Dumont se voit aussi une "mission", celle de justifier les actes de son chef, Louis Riel.

Riel is dead and I am anxious to speak for him in the name of those for whom he laid down his life. I have always worked to place on a solid basis our religious, civil, and political institutions, as well as the Social [sic] of the North West, my country, and I regret to say that I and mine have been badly rewarded by the Government for this. 91

L'arrière-plan, ou les circonstances entourant la pétition envoyée à Wilfrid Laurier en 1888, atteste à une activité politique accrue et mouvementée. Les membres du comité proviennent surtout des rangs des libéraux avoués, tels Lépine et Garnot, mais des modérés et d'anciens conservateurs comme Jean Caron se joignent à eux.⁹² Le premier communiqué, le 17 décembre 1887, énonce les griefs principaux ou les questions qui seront élaborées dans la soumission. Les préoccupations principales sont la reconnaissance des droits autochtones du peuple métis, le règlement de la question des terres par l'octroi de titres et le manque d'impartialité dans l'évaluation des réclamations pour pertes subies durant les "troubles" de 1885.⁹³ Contrairement à la politique du Gouvernement vis-à-vis les Amérindiens:

il n'y a jamais eu d'arrangement fait directement ou indirectement avec les Métis du pays et qu'il a été fait avec les sauvages qui ne devaient être qu'une moitié normale de la population du nord-ouest [sic] 94

Le mémoire accentue la responsabilité du gouvernement conservateur dans l'éclatement de la rébellion et fait état du patronage qu'il exerçait maintenant au sujet des réclamations. Les membres du comité déplorent aussi le manque d'institutions et de services en français ainsi que l'absence de fonctionnaires métis.

Le printemps suivant, Alex Fisher avise Laurier que Maxime Lépine et Philippe Garnot "se sont séparés du comité et qu'ils ne marchent plus d'accord avec nous..."⁹⁵ Dans une lettre à Gabriel Dumont il précise la nature de la scission.

Les Métis de Batoche soupçonnent monsieur l'Epine [sic] d'être en commun accord avec monsieur Charles Nolin et vous savez que les Métis ont en aversion le dit Charles Nolin. Vous savez aussi qu'il y a ici quelques Métis tels que Nolin, les Boyers [Baptiste et William] et Xavier Batoche [Letendre dit] qui sont contraire à tout ce que nous faisons, les Batoches et Vennes sont aussi du nombre. Ce sont tous des gens qui ont été payé du Gouvernement et ils sont tous des acolytes du Gouvernement. 96

On se méfie surtout de Charles Nolin,⁹⁷ un des principaux instigateurs de la prise d'armes en 1885, et par la suite témoin de la couronne au procès de Louis Riel. Depuis, il s'était lié aux conservateurs, tout comme la bourgeoisie de la région; parmi lesquels Xavier Letendre, les Fisher, les Boyer et les Venne. Ce groupe jouissait de certaines faveurs gouvernementales, surtout sous forme de contrats de travaux publics. Plusieurs avaient été compensés pour les pertes subies pendant l'insurrection. La partialité du gouvernement conservateur dans le règlement de ces réclamations avait occasionné beaucoup de ressentiment chez les libéraux "défavorisés".

Mais le retrait de Lépine, "fidèle et loyal, homme de parole"⁹⁸, est plus décevant. Il pose un geste particulièrement déconcertant sinon contradictoire. Un des principaux correspondants de Dumont, alors qu'il était membre du comité libéral, Lépine transmet les lettres de ce dernier à la Gendarmerie du Nord-Ouest qui en donne connaissance au lieutenant-gouverneur Dewdney. Le dessein de Lépine n'est pas clair. Même si les paroles de Dumont n'étaient pas compromettantes, elles lui avaient été adressées en toute confiance. Cette "trahison" de Lépine doit probablement s'insérer dans

l'atmosphère d'instabilité politique et de méfiance générale. Récemment libéré de prison, il craint peut-être de s'impliquer dans une question qui risque d'avoir des répercussions personnelles. Il se peut aussi que Nolin, son parent, ainsi que les missionnaires l'aient convaincu de se tenir à l'écart.⁹⁹ Garnot, davantage suspect depuis la campagne électorale de 1887, agit de même. Pourtant ni Lépine ni Garnot ne signent la pétition des conservateurs en décembre 1888.

Privés de cet appui ainsi que de celui d'un autre ancien libéral, Philippe Gariépy,¹⁰⁰ récemment attiré dans le camp conservateur, les libéraux s'en remettent maintenant à Alex Fisher, Jean Caron et Emmanuel Champagne¹⁰¹ pour préparer le mémoire. Plus instruit que ses associés, Fisher en fait la rédaction.

En mars 1888, Fisher fait suite à une demande de Wilfrid Laurier d'un aide-mémoire au sujet de l'insurrection de 1885.¹⁰² Ce document exhaustif présente une version méconnue de l'arrière-plan et des événements de 1885. Il a pour but de justifier l'action des Métis et compte tenu d'une perspective naturellement personnelle, témoigne de beaucoup de franchise et de sensibilité.

Pétitions de 1888

La pétition envoyée en février-mars 1888 n'a pas été conservée ou inscrite dans les documents parlementaires. Par ailleurs, les résolutions étaient semblables à celles du communiqué du 17 décembre 1887.¹⁰³ Les "Rouges" éprouvent beaucoup de difficulté à faire signer et parvenir leur mémoire.¹⁰⁴ Fisher fait sans cesse état de "trahisons", de déceptions et de manigances des "Bleus". Tous ces déboires attestent aussi à la division parmi les Métis,

situation qui menace de les affaiblir politiquement. Fisher, dans une lettre à Dumont, résumait ainsi l'attitude des Métis.

... Ainsi mon cher Gabriel, vous saurez à quoi vous en tenir. Vous connaissez tous les Métis de par ici, la plus grande partie sont des bien honnêtes gens mais nous sommes bien fâchés de le dire il y en a qui sont passablement trigauds. [sic] 105

Les Conservateurs à Ottawa se moquent bien de cette pétition ou n'admettent pas les injustices du gouvernement. Un collègue de William Pearce, surintendant des terres lui écrivait "... I think you will smile when you read it. The proposition of children born between 1870 and 1888 getting something is definite, but all the foregoing is so vague and so untrue as to make it difficult to deal with..."¹⁰⁶

Les conservateurs de Batoche et des paroisses avoisinantes s'empressent à leur tour d'adresser une pétition à Sir John A. Macdonald. Les signataires sont surtout les bourgeois, dont Xavier Letendre, Baptiste Boyer et Charles Nolin, président; ainsi que le P. Fourmond, curé de Saint-Laurent. Plusieurs de leurs résolutions ressemblent à celles de leurs concitoyens libéraux. Entre autres, on demande des programmes d'aide pour alléger la misère, et promouvoir le progrès économique, l'établissement d'une école industrielle, d'un poste télégraphique et l'embauche de main-d'oeuvre locale au nouveau poste de police montée. La demande d'octroi de terres aux Métis du Nord-Ouest, entre 1870 et 1885, réitère celle d'Alex Fisher et son comité. Du point de vue politique, on déplore l'injustice de la répartition des frontières électorales dans la nouvelle circonscription territoriale de Batoche. Etablie en 1888, elle augmentait le pouvoir politique des Métis. Mais on avait scindé la population métisse française en deux en excluant Saint-Louis-de-Langevin et y ajoutant Saskatoon, communauté anglophone.¹⁰⁷ Un remaniement électoral était

indispensable à l'obtention d'une voix majoritaire. Cette demande recevait l'appui du député de Saskatchewan, D. H. Macdowall. Xavier Letendre, fondateur de Batoche, se rend à Ottawa en février 1889, et remet personnellement la pétition à Macdonald.

Bien que mieux disposé, le ministre de l'Intérieur réagit d'une manière équivoque. Au sujet du remaniement électoral, il s'en remet à l'autorité de l'assemblée des Territoires.¹⁰⁸ Par ailleurs, les demandes de poste télégraphique et de police montée sont favorablement accueillies. En effet, un poste de police est établi à Batoche en 1888. Au début, la gendarmerie occupe les bâtiments de Baptiste Boyer et plus tard, la maison de Xavier Letendre qu'ils achètent en 1895. L'assistance économique, tant désirée, sera liée à tant de conditions que peu de citoyens s'en prévaudront.¹⁰⁹ Somme toute, si l'on compare la situation avec les contraintes subies par Alex Fisher et les Libéraux, les Conservateurs jouissent d'un certain succès.

Election territoriale de 1888

C'est dans cette atmosphère de revendication que se déroule l'élection territoriale du 30 juin 1888. Cette élection est particulièrement importante pour la nouvelle circonscription, majoritairement métisse et francophone. Les candidats sont Georges Fisher fils, de Batoche, et Hillyard Mitchell, de Stobart, près de Duck Lake.¹¹⁰ Fisher, le candidat francophone et catholique, reçoit l'appui majoritaire des électeurs du district. Mais son élection est contestée par Mitchell, qui proclame que l'élection au bureau de Batoche avait été irrégulière. La population est en émoi. Les Métis s'étaient unis derrière Fisher. Son rival, Charles Nolin, pourtant pas homme à se désister faisait de

même. Mais cette union tant désirée n'avait pu vaincre ce que le P. Fourmond appelait "la rivalité séculaire des Anglais... et la Franc-maçonnerie."¹¹¹

Le scrutin se déroulait ouvertement et non par bulletin secret avant l'élection de 1894, favorisant davantage l'escroquerie. Le P. Fourmond fait rapport de la situation à son supérieur.

... L'union tant désirée eut donc lieu, à la grande satisfaction de tout le monde. Elle donna la victoire au parti français, malgré tous les efforts du parti anglais. Ce fut une joie générale quand on apprit l'élection du bon M. Fisher, l'homme pacifique s'il en fut jamais, bon catholique, parlant bien français et anglais. Il avait dix-huit voix de majorité sur le candidat anglais. Notre joie fut de courte durée. ¹¹²

Selon le même témoignage, l'officier rapporteur, Rodolphe Ouellette¹¹³ (le "franc-maçon"), trompa les électeurs de Batoche. En collusion avec Mitchell, qui avait perdu au bureau de Batoche, il trouva un prétexte pour assurer la victoire à ce dernier.

L'officier rapporteur était, quoique canadien-Français, un Vénérable de la sorte qui ne joue que trop bien son rôle, tout le temps, paraissant porter le plus grand intérêt à l'élection française en faisant semblant de la favoriser... proclamant avec satisfaction hypocrite devant les témoins du dépouillement des votes Monsieur Fisher comme légalement élu député. Grand fut notre étonnement et notre désappointement en apprenant quelques jours après la proclamation subite de M. Mitchell...¹¹⁴

Les Métis, déçus, préparent une contre-attaque... Des réunions à Batoche dans le cadre des célébrations de la fête nationale des Métis du 24 juillet, permettent aussi d'élaborer un plan d'action. Charles Nolin et Louis Schmidt préparent tous les deux une pétition demandant la réintégration de Fisher et le châtiement de Ouellette, le "traître".¹¹⁵ On s'accorde pour adresser ce mémoire de Schmidt au lieutenant-gouverneur Royal,¹¹⁶ lui demandant d'intervenir. La pétition est présentée à l'assemblée à la session d'automne. Le comité des élections précise dans son rapport à l'assemblée le 5 décembre que la pétition

n'était pas conforme aux règlements. "The Petition is not accompanied by necessary fees nor an affidavit regarding the allegations of the petition as per Controverted Elections Ordinance No. 7 of 1884."¹¹⁷ Fisher ne s'était pas rendu à Régina pour soutenir sa cause et refusa de déposer la somme de 500,\$ pour faire appel à la cour.

Il semble que c'est plutôt la personnalité ou l'attitude de Fisher qui détermine l'issue. Il a la réputation d'un homme honnête mais craintif, qui ne veut pas d'ennuis politiques. Par suite de ces circonstances, l'assemblée recommande d'éviter toute intervention.

The Petitioner... did not seek relief at the hands of the Court. Under such circumstances, it is not recommended that the Assembly should introduce retroactive legislation to deal with the contested election of Members at the late Election... The Returning officer apparently acted in good faith... 118

Le rapport conclut en recommandant "that the controverted Election Ordinance No. 7 of 1884 be amended so as to cover the case of the petitioner against the return of H. Mitchell."¹¹⁹ Mais cette motion est rejetée au compte de 14 à 5 voix. Le P. Fourmond évalue le jugement de l'assemblée législative en termes assez sévères. Il déclare qu'on avait fait peu d'efforts en haut lieu pour aider les Métis désavantagés et voués à l'assimilation par un gouvernement contrôlé par des anglophones.¹²⁰

Il déplore en particulier l'inaction du lieutenant-gouverneur Joseph Royal, un compatriote. Selon les ordonnances et lois régissant les Territoires, le lieutenant-gouverneur contrôlait la nouvelle assemblée. Cependant, la nomination de Royal, un Canadien-français, était impopulaire dans les Territoires. Royal déclarait qu'il n'était pas en mesure d'intervenir sans l'appui de l'assemblée majoritairement anglophone surtout sur cette question

électorale qui risquait de prendre un caractère "racial".¹²¹ L'élection de Mitchell est alors confirmée. Il devient membre du nouveau conseil consultatif du lieutenant-gouverneur et appuie les réclamations des Métis de sa circonscription au sujet de l'octroi des terres, des scrips et des compensations pour pertes subies en 1885.¹²² En vérité, Mitchell, homme d'affaires prospère et politicien astucieux, avait l'appui de plusieurs Métis, surtout dans la région de Duck Lake. Néanmoins, il ne revendique pas les intérêts de la population francophone: il se prononce en faveur de l'enseignement obligatoire de l'anglais dans les écoles, et contre les écoles confessionnelles et l'usage du français dans l'assemblée territoriale.

Toutefois, d'autres facteurs contribuent au déclin du français dans les Territoires. La situation démographique des francophones s'est modifiée depuis 1875, alors que les Métis et les Canadiens-français formaient environ la moitié de la population. Dans le territoire actuel de la Saskatchewan en 1885, ils sont en minorité. L'opinion publique canadienne se polarise aussi contre les Métis qui forment la majorité de la population francophone, après les événements de 1885.

Malgré ses difficultés auprès d'une assemblée qui réclame la responsabilité ministérielle, Royal n'ignore pas tout à fait ses compatriotes, surtout ses électeurs. En 1889, il séjourne à Batoche où il est accueilli par Xavier Letendre.¹²³ D'autres Conservateurs viennent aussi enquêter dans le district. Le sous-ministre de l'Intérieur, A. M. Burgess se rend à Batoche pour prendre connaissance de l'opinion des Métis au sujet du règlement de la question des terres. Quelques années plus tard, en 1895, les ministres de l'Intérieur, et de l'Agriculture sont les invités du P. Moulin.¹²⁴

Rôle de Macdowall

Le député du district de la Saskatchewan, D. H. Macdowall, s'informe aussi auprès de ses électeurs. Il s'arrête à Batoche lors d'une tournée électorale à la fin de 1889 et lors d'une autre visite en 1890, il présente le projet de l'établissement d'une colonie métisse.¹²⁵ Les Métis ne sont pas favorables à ce projet. Ils y voient, de la part du gouvernement, un dessein de les isoler "de vouloir traiter les Métis en Indiens."¹²⁶ D'autre part, ils lient ce projet à la politique d'immigration du gouvernement. On voulait encercler les Métis et offrir les terres avoisinantes aux immigrants. La question est discutée à plusieurs assemblées dans le district. Le comité de Saint-Laurent appuie le projet mais il est rejeté à Duck Lake (Lac Canard) et, avec plus de fracas, à Batoche. Le clergé appuie le projet de "réserves" plutôt que l'octroi de scrips ce qui lui vaut l'accusation d'être l'agent du gouvernement.¹²⁷ Pour les Métis, c'était surtout une question de fierté et d'indépendance traditionnelle. Parmi les quelques partisans du projet, il y avait Charles Nolin et les Pères Fourmond, Moulin et Dommeau. Au rang des adversaires, plus nombreux, figuraient le nouveau député de Batoche, Charles-Eugène Boucher,¹²⁸ et d'autres que le P. Fourmond qualifiait de "meneurs et ivrognes de Batoche."¹²⁹

La correspondance de Macdowall ne suggère guère plus d'appréciation ou de compréhension des droits des Métis. Il est surtout préoccupé de sa ré-élection et du maintien au pouvoir de l'administration Macdonald. Mais en politicien astucieux, il sait afficher l'appui des revendications de la population métisse de sa circonscription. Il les considère "a political factor"¹³⁰ et écrit à Sir J. A.:

In urging you to take steps for the settlement of this question
/règlement de la question des terres ou l'octroi de scrips aux

Métis nés entre 1870 et 1885⁷ I do so, not because the halfbreeds are legally entitled to such a settlement but in the interests of peace and good Government. 131

Il est vainqueur à l'élection fédérale de 1891, l'emportant sur le candidat libéral par une majorité de presque trois cents voix.¹³² Mais il ne réussit pas à obtenir l'appui général des Métis.

Les déboires des années 1890

Election de Boucher

L'élection territoriale en 1891 suscite beaucoup plus d'émoi, sinon de controverse, à Batoche. Les candidats sont Charles Nolin et Charles-Eugène Boucher. Nolin a l'expérience de la politique, bien qu'il ait perdu la confiance de plusieurs. Son adversaire, M. Boucher, est jeune, dynamique et issu d'une famille de renom dans le district. Il est défait à l'élection du 31 octobre, résultat qu'il dispute auprès du lieutenant-gouverneur et de l'assemblée. La campagne électorale et les événements des mois suivants avaient bouleversé la communauté. Mgr Pascal fait part de l'événement en ces termes à Mgr Taché.

... la question des élections de Batoche entre M. Nolin et Boucher est ici bien vive, bien compliquée et bien scandaleuse. Je suis heureux que tous mes Pères se soient tenus et se tiennent en dehors de la question quand il s'agit de deux candidats catholiques. Impossible de prendre pour un sans s'aliéner l'autre et son parti. Je regrette que le Révérend Père Fourmond se soit mêlé dans ces affaires et soit une mauvaise note dans ce concert. 133

Nolin occupe le siège pendant la première session mais l'appel de Boucher est suivi d'une enquête qui cette fois donne raison aux habitants de Batoche.¹³⁴

L'expérience de Georges Fisher avait peut-être servi d'exemple ou de

mauvais précédent. Il est probable que Charles-Eugène Boucher, gendre de Xavier Letendre, jouissait de plus de ressources, tant politiques que personnelles.¹³⁵ Même s'il n'existait pas de partis politiques officiels à l'assemblée des Territoires, Boucher est un conservateur avoué. Il profite de l'appui du lieutenant-gouverneur Royal, ami de la famille. Un des deux députés de langue française, il tente vainement de revendiquer l'usage de la langue française dans l'assemblée et le maintien des droits scolaires en vigueur depuis 1875. En 1892, l'usage officiel du français est aboli dans les Territoires et un amendement à l'ordonnance scolaire révoque le bilinguisme et établit l'enseignement obligatoire en anglais.¹³⁶ On qualifie ces mesures néfastes à l'épanouissement de la langue française et au maintien de la communauté métisse et canadienne comme devise de la politique anglaise... "angliciser...angliciser..."¹³⁷ M. Boucher se fait l'interprète de ses concitoyens sur plusieurs questions. En 1893 il présente une résolution demandant une juste compensation pour les pertes subies par les Métis durant l'insurrection de 1885 ou après. Il précise que

... in respect of property destroyed or confiscated by Canadian militia at close of rebellion which has been refused by Government of Canada on ground that such persons were rebels whereas at time of such destruction or confiscation all hostilities had ceased and rebellion was entirely at an end, and said persons were living quietly and peaceably at their homes... 138

Elle est adoptée par l'assemblée et transmise au Gouvernement canadien. Il revendique aussi le droit de scrip, surtout son extension aux Métis nés après 1870.¹³⁹

Charles-Eugène Boucher remporte l'élection de 1894 avec vingt-cinq voix de majorité sur David Venne, maître de poste et commerçant de Batoche.

Il n'y a pas d'indices d'une vitalité intense ni de ressentiment comme en 1891.¹⁴⁰

Cette élection se fait au scrutin secret selon la résolution formulée par le député Frank Oliver qu'on avait surnommé le "Oliver ballot".¹⁴¹

En 1897, le conseil exécutif devient responsable à l'assemblée législative. Le gouvernement des Territoires acquiert pour ainsi dire la responsabilité ministérielle. Le député Boucher n'est pas particulièrement impliqué dans cette question. Il n'y voit pas d'avantage pour ses compatriotes mais plutôt pour F. W. G. Haultain et de ses partisans, adversaires de la minorité, francophone qui prennent le pouvoir.¹⁴² Boucher siège sur le comité consultatif en agriculture. De ce fait, il sait s'attirer certaines faveurs pour sa circonscription, surtout en termes de projets de construction ou d'aménagement. Son action, pendant ses deux mandats à la législature, se résume surtout à s'attirer et à distribuer une tranche du patronage politique.

Victoires libérales

L'élection fédérale de 1896 apporte des changements importants à la représentation et signale l'ère des Libéraux. Le candidat libéral T. O. Davis a comme adversaire le Conservateur James McKay.¹⁴³ Mais le chef libéral Wilfrid Laurier, incertain de son élection à Québec avec l'accord de Davis, prend la place de ce dernier à Prince-Albert ouest. Les Métis de la circonscription sont presque unanimes dans leur appui de Davis. A l'élection de juin 1896, Laurier l'emporte sur McKay, 988 voix contre 944.¹⁴⁴ Elu dans le comté de Québec est, il cède son siège et Davis remporte l'élection partielle de décembre par une majorité de 175 voix. Il siégera jusqu'en 1904.

Les Libéraux avaient mené une campagne assidue afin de s'attirer le vote des Métis et francophones.¹⁴⁵ Un compte rendu de la campagne de 1900 à Batoche

témoigne de la ferveur libérale parmi les Métis.

1 novembre 1900 Il y a assemblée pour les élections chez M. (Jean) Caron hier soir à 5 hrs. C'était à l'école, candidat Thomas Davis. Il y avait M. Garnot, Husmans le baron [Jean-François Hubert Hysmans de Neftal], Louis Schmidt etc. et beaucoup de Métis. Ils leur ont payé de la boisson, 10 gallons, m'a dit M. Lenglet... que c'est donc triste, hier soir bataille... les pauvres Métis, ils sont Rouges comme le feu...

7 novembre 1900 Jour des élections... la majorité pour Davis. Huit seulement pour Spencer à Batoche. 146

Charles "Le Marquis" Fisher,¹⁴⁷ de Duck Lake, est le candidat libéral dans la circonscription de Batoche à l'élection territoriale de 1898. Il l'emporte sur son compatriote, Jean-Baptiste Boucher, frère de l'ancien député. La rivalité entre les deux candidats ne prit jamais l'ampleur de la lutte Boucher-Nolin. Ils revendiquaient plus ou moins les mêmes droits, c'est-à-dire les scrips et l'accélération de programmes de développement économique pour le district.

Durant les années 1890, plusieurs pétitions à ce sujet sont envoyées à Ottawa et à Regina par l'entremise de Boucher et de Fisher. En 1895, une pétition signée d'Emmanuel Champagne et d'autres, appuyée par Boucher, est transmise au ministère de l'Intérieur. Une autre provient de Prince-Albert en 1897. En 1900, les Métis de Duck Lake sous la direction de Charles Fisher, réitérèrent les mêmes demandes. Parmi les signataires, figurent les Champagne, Fisher, Letendre et Caron. 148

Malgré les rivalités internes qui diminuent son impact, la population métisse de la circonscription électorale de Batoche exerce un certain pouvoir politique entre 1888 et 1908. Par ailleurs, après le tournant du siècle, son pouvoir s'effrite lentement mais sûrement. William F. Grant,¹⁴⁹ commerçant de Batoche, est le candidat libéral à la première élection provinciale de

décembre 1905. Il reçoit 983 voix contre 120 pour Boucher, la plus grande majorité jamais accordée à un député de la législature. Grant est un représentant intègre qui témoigne beaucoup d'égards aux Métis.

En 1907, il offre son siège au nouveau procureur général, Alphonse Turgeon,¹⁵⁰ déclarant qu'il n'hésitait pas à se retirer en faveur d'un catholique de langue française.¹⁵¹ Cependant Turgeon réussit à se faire élire à la ville de Prince-Albert en décembre 1907, et à l'élection générale de l'année suivante, dans la nouvelle circonscription de Duck Lake, dont Batoche fait partie. Par la suite, Turgeon ne revendique pas les intérêts de la population métisse ni même particulièrement ceux de ses autres électeurs francophones. Plusieurs le voient comme un étranger et lui reprochent de résider à Prince-Albert.¹⁵²

Après 1908, le pouvoir politique de Batoche et des paroisses francophones avoisinantes s'effrite rapidement. Le sud-est de la circonscription électorale de Duck Lake manque d'organisation politique, et pour cette raison ou pour d'autres, ne reçoit pas sa part de patronage. Le tournant du siècle signale l'exode de plusieurs Métis vers des établissements plus au nord-ouest. Un autre phénomène, l'immigration, vient aussi décimer la population et réduire son influence. L'arrivée d'Ukrainiens (Galiciens), de Polonais, d'Allemands et de Mennonites dans la région, a pour effet de l'isoler davantage. Des efforts pour augmenter la population francophone rencontrent un certain succès. Des Français, des Canadiens-français, et des Belges s'établissent peu à peu à Duck Lake, Domrémy et Bellevue. A Batoche on parvient tout au moins à éviter "le naufrage de Fish Creek."¹⁵³ Mais cette population francophone étendue et divisée, ne réussit pas à se reconstituer politiquement.

Notes et références

1. Provincial Archives of Alberta, Oblats de Marie-Immaculée (par la suite, PAA, OMI), D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," notes préliminaires.
2. Glenbow Archives (par la suite GA), Richard Hardisty Papers, file 31, letter 143, Report of Métis winterers at Saint-Laurent, 31 December, 1871.
3. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1873. Le président est assisté de huit conseillers. Tous les règlements sont sujets à l'approbation de l'assemblée. Ce conseil est la seule autorité dans la région entre 1873-75, et par la suite il devient une sorte de "conseil paroissial". Il témoigne d'une conscience politique et d'une capacité à se gouverner chez les Métis. La Chronique accentue nécessairement le rôle clé du P. André dans l'activité du conseil.
4. Un conseil, sous la direction de John Fisher, est organisé dans le district de Qu'Appelle et un autre à Saint-Albert. Ni l'un ni l'autre ne possède le prestige ou l'autorité de celui de Saint-Laurent.
5. G. F. G. Stanley, The Birth of Western Canada, 2nd ed., Toronto, University of Toronto Press, 1963, p. 180.
6. Le Conseil de Saint-Laurent, n'est pas proprement dit un gouvernement provisoire comme le définit Stanley. Bien qu'il n'ait aucune visée anti-canadienne, il est basé sur le droit naturel du premier-occupant à se gouverner ou à initier toute forme d'autorité civile.
7. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1875.
8. G. F. G. Stanley, "The Half-Breed Rising of 1875," Canadian Historical Review, XVII, 1 (December, 1936), pp. 399-412; ibid., Birth of Western Canada, pp. 181-182.
9. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1875.
10. Loc. cit.
11. L. H. Thomas, dans The Struggle for Responsible Government in the North West Territories, 1870-1897, 2nd ed., Toronto, University of Toronto Press, 1978, Chapitre 3, discute à fond le caractère et les faiblesses de cette administration, particulièrement son manque de pouvoir législatif et fiscal.
12. Pascal Breland (à l'origine Berland dit Boishué), marchand de Cypress Hills, mais résidant au Manitoba est membre du premier conseil entre 1872-75. Sa nomination comme représentant métis au nouveau conseil siégeant à Battleford, date de 1878, suite à une pétition des Métis de Saint-Laurent "pour un des leurs". Par contre, aucun Métis de ce district

- ne sera nommé au conseil. Breland y siège jusqu'en 1888, date de la première élection générale et de la formation de l'assemblée législative.
13. Breland a déjà 66 ans en 1878. Il a reçu une certaine formation politique comme membre du conseil d'Assiniboia à la Rivière-Rouge entre 1857 et 1869, et par la suite comme député à la première assemblée législative du Manitoba de 1870 à 1874. Il avait épousé Maria, fille de Cuthbert Grant. Cette alliance à la famille Grant le liait à la compagnie de la baie d'Hudson et au parti plus "conservateur" ou du "statu quo" chez les Métis. Par ailleurs le clan Dumont-Ouellette-Lépine-Gariépy de la Saskatchewan est plus "à la gauche" et revendique la plate-forme adoptée par Riel à la Rivière-Rouge en 1869-70. Ils disaient de Breland "qu'il aurait été mis de côté par le gouvernement s'il avait su nous représenter"; "Mémorial des Métis de Saint-Laurent, Batoche, Saint-Louis, juin 1884," présenté par Mgr V.-J. Grandin à Sir J. A. Macdonald, Archives publiques du Canada (par la suite APC), MG 26A, vol. 105.
 14. Royal, qui devient lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest entre 1888 et 1893, est Canadien-français. Il n'est pas tellement sensible aux revendications ou à l'identité distincte des Métis. Pierre Delorme et James McKay (Macaille), sont des Métis de fortune considérable et de réputation intègre au Manitoba. Mais ils ne siègent pas au conseil reconstitué en 1878. Considérés comme "l'élite métisse," leurs intérêts ne sont pas, pour la plupart, ceux des chasseurs et traiteurs de la Saskatchewan.
 15. Archives Archépiscopales de Saint-Boniface (par la suite AASB), Père A. Lacombe à Mgr A.-A. Taché, Saint-Paul des Cris, 12 septembre 1870.
 16. Entre autres, Royal, Dubuc, Girard, Delorme et McKay; mais ils sont toujours en minorité et la nomination de John C. Schultz, ennemi avoué des Métis en 1872, témoigne de leur faiblesse politique.
 17. L'égalité du français et de l'anglais dans les cours et les délibérations du conseil est confirmé en 1877. On songe aussi à établir des réformes législatives et fiscales en vue de la formation d'une assemblée. Voir L. H. Thomas, The Struggle for Responsible Government in the North West Territories, 1870-1897, pp. 75-79.
 18. Saskatchewan Archives (par la suite SA), (Saskatoon), Journal of the Council of the North West Territories, 1878.
 19. Canada, Débats de la Chambre des Communes, vol. V., Hon. D. Mills vs. Hon. L.-H. Langevin, Question de l'administration des Territoires du Nord-Ouest, 8 mai 1878, pp. 2542-2544. On dit que les Métis des Territoires sont généralement ignorants ou incapables d'assumer des responsabilités politiques. Par ailleurs, L. H. Thomas dans The Struggle for Responsible Government in the North West Territories, 1870-1897, p. 92, prétend que Pascal Breland est "an amiable non-entity", et sans talent administratif.

20. Pour une discussion plus détaillée de ce sujet voir chapitre II, pp. 68-72.
21. SA (Saskatoon), Journal of the Council of the North West Territories, 1877, 1878.
22. SA (Saskatoon), Journal of the Council of the North West Territories, 1878, 1879, annexe A; PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1880.
23. Saskatchewan Herald, Battleford, February 23, 1880.
24. Le district est composé des communautés de Prince-Albert, Carlton, Duck Lake (Lac Canard), Saint-Laurent, Batoche et des régions environnantes, majoritairement métisses françaises ou écossaises.
25. Il l'emporte sur le Capitaine Moore de Prince-Albert, grâce à l'appui des Métis. Clarke s'était distingué comme bienfaiteur des missions. Le P. André rapporte que "... les derniers (Métis) trop souvent divisés entre eux... se sont tous réunis cette fois pour donner une grande majorité à l'officier de la Baie d'Hudson..." Mais il est surtout le choix du clergé par opposition à Moore, de "couleur franc-maçonne". PAA, OMI, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1881; Provincial Archives of Manitoba (par la suite, APM), MG 9 A31, Mémoires de Louis Schmidt, 1912, p. 97.
26. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1879.
27. Loc. cit.
28. Pour une discussion approfondie de cette question, voir chapitre III.
29. Parmi les Métis impliqués, on note Peter Erasmus, James McKay et Pierre Léveillé.
30. La proximité des établissements métis facilite l'interaction entre les deux. Les registres des paroisses du Sacré-Coeur (Lac Canard/Duck Lake), et de Saint-Sacrement près de Carlton, attestent de plusieurs mariages entre Métis et Amérindiens. Mais d'après A. Morris, Treaties of Canada with the Indians, Toronto, Coles Publishing, 1981 (ré-impression), pp. 186-187, les Métis ne sont pas encouragés à participer au traité ou à s'établir sur les réserves. D'ailleurs il semble que pour la majorité, ceux-ci se considèrent supérieurs aux Amérindiens et dans une position plus indépendante qu'eux.
31. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1876.
32. Loc. cit.
33. Notons Isidore et Jean Dumont et Xavier (Letanger) [sic] Letendre; A. Morris, op. cit., annexe, p. 357.

34. Batoche et les environs forment un comté électoral distinct entre 1888 et 1908.
35. Voir en particulier Prince Albert Times, septembre 1884 à mars 1885 et Battleford Herald du 12 juillet 1884.
36. Le recensement de 1881 est trop tôt et trop général pour en déduire un nombre même approximatif. Dans un mémorial en 1883, le P. André établit à 500 la population de Batoche en particulier. Voir Archives Deschâtelets, Père A. André, "Mémorial en réponse au questionnaire du Père Visiteur, automne 1883."
37. Day Hort Macdowall de Prince-Albert représente la circonscription de Lorne entre 1883-85. Il est remplacé par Owen E. Hughes entre 1885 et 1888. Ce dernier également de Prince-Albert avait épousé une métisse anglaise Mary Inkster. Il avait davantage l'appui des Métis du district de Batoche.
38. Journaliste de profession et libéral en politique, David Laird est ministre de l'Intérieur sous l'administration Mackenzie entre 1873 et 1876. Il est nommé lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, poste qu'il occupe jusqu'en 1881. En 1881, Edgar Dewdney lui succède et siège jusqu'en 1888, alors qu'il est nommé par J. A. Macdonald, ministre de l'Intérieur et surintendant des affaires indiennes. Laird était généralement plus favorable aux revendications politiques des Métis. Se basant sur la population métisse croissante, le district de Lorne aurait eu droit à un autre représentant en 1883. Mais Dewdney n'accède pas à cette demande.
39. Originaire de Saint-François-Xavier, Louis Schmidt avait émigré en Saskatchewan en 1880. En 1858, Mgr Taché l'envoie au Québec poursuivre ses études, en même temps que Louis Riel et Daniel McDougall. Il revient à la Rivière-Rouge en 1861. Schmidt est secrétaire sous le gouvernement provisoire de Louis Riel; mais après les événements de 1870 il se tient à l'écart de la politique. Il prend une terre à Saint-Louis, et en 1882 il est nommé juge de paix pour le district. Il fait partie de l'élément conservateur et bourgeois parmi les Métis, et n'appuie pas Riel et Dumont dans le soulèvement de 1885.
40. AASB, L. Schmidt à A. M. Burgess, 26 mai 1885, copie; "Mouvement des Métis à Saint-Laurent, Saskatchewan, T. N. O. en 1884."
41. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1883.
42. AASB, Lettre du P. André à Sir J. A. Macdonald, hiver 1882-83, copie.
43. AASB, Louis Schmidt à Mgr Taché, Saint-Louis-de-Langevin, 8 avril 1885. Le clergé s'opposait à la candidature de Philippe Garnot à ce même poste.
44. E. J. Chambers, ed., Canadian Parliamentary Companion, Ottawa, 1883, p. 368, Macdowall reçoit 279 voix contre 120 pour le Dr Porter.

45. AASB, Journal de l'abbé G. Cloutier sur les événements de 1885, 1886. Dépositions de Charles Nolin et Maxime Lépine, p. 5177. Parmi eux notons Xavier Letendre, Gabriel Dumont, Michel Dumas, Baptiste Boyer, Moïse Ouellette et Jean-Baptiste Boucher ainsi que les Métis anglais Charles Adams, Thomas Scott et Henry Monkman. Le clergé n'avait pas été invité.
46. Ibid., pp. 5174-5176 et Témoignages de Charles Nolin, APC, RG 13, B2, C-1231. Ces premières assemblées ont lieu chez Baptiste Boyer et Abraham Montour. Fait suite une rencontre avec les Métis anglais à l'épinetière, vis-à-vis la maison de Maxime Lépine à mi-chemin entre Saint-Laurent et Saint-Louis.
47. Ibid., p. 5176. Cette réunion a lieu chez Isidore Dumont, père de Gabriel. On abandonne l'idée d'envoyer une délégation à Ottawa et on opte pour une rencontre avec Riel seulement. Selon ce témoignage, les émissaires avaient le pouvoir de lui exposer les griefs et de l'inviter, s'ils le croyaient nécessaire.
48. La rencontre à Prince-Albert est un succès malgré l'opposition de Lawrence Clarke, de D. H. Macdowall et les craintes du P. André.
49. Voir chapitre II, pp. 73-75.
50. APC, MG 26A, vol. 105, juin 1884, "Mémorial présenté par l'entremise de Mgr Grandin."
51. AASB, Père A. André à Mgr Taché, 16 janvier 1883.
52. AASB, Compte rendu de Louis Schmidt sur les événements de 1885. La visite a lieu le 19 août. Quoique Canadien-français, le juge Rouleau n'est pas sympathique aux revendications des Métis. Voir GA, Dewdney, P., vol. VI, Charles B. Rouleau à E. Dewdney, 5 septembre 1884. Après la faillite de la rébellion en 1885, il condamnera onze Amérindiens à la pendaison au Fort Battleford. Un autre Canadien-français Amédée Forget, secrétaire du lieutenant-gouverneur Dewdney, visite Riel en présence du P. André en septembre. Malgré qu'il considère Riel une menace à l'autorité gouvernementale établie, il démontre plus de délicatesse. En 1886, il siègera à la commission nommée pour enquêter les pertes subies pendant la rébellion (Rebellion Losses Commission).
53. AASB, Compte rendu de Louis Schmidt sur les événements de 1885. C'était un contrat pour l'installation de poteaux de télégraphe.
54. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1884.
55. AASB, Compte rendu de Louis Schmidt; APC, MG 27, IC4, vol. 4, D. H. Macdowall à E. Dewdney, December 24, 1884; APC, MG 26A, vol. 107, André à Dewdney, January 21, 1885.
56. Parmi les "têtes chaudes" il signale Philippe Garnot, Michel Dumas et Damase Carrière.

57. APC, RG 15, Vol. 335, file 83808.
58. AASB, Père V. Végréville à Mgr Taché, 26 février 1885. Le P. Fourmond rapporte dans la Chronique de 1885 qu'il était manifeste que MM. les Ministres, tout en étant bien disposés envers les Métis, ne voulaient point traiter avec Riel, sous prétexte qu'il était naturalisé Américain, mais réalité parce qu'ils le détestaient et le craignaient.
59. APM, MG 9, A 31, Mémoires de Louis Schmidt, 1912, pp. 101-102.
60. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1885.
61. Ibid., 1884.
62. On l'appelait ainsi pour le distinguer du gouvernement provisoire de 1869-70 au Manitoba.
63. Il faut ajouter que ce n'est que le 12 mai à Batoche que les Métis subissent une défaite militaire.
64. Voir compte rendu du procès; Desmond Morton, The Queen vs. Louis Riel, Toronto, University of Toronto Press, 1974. Il s'agit surtout du témoignage de Charles Nolin.
65. On se servait de ce terme dans un sens assez large, soit pour désigner un libéral, un esprit radical ou un non-conservateur (bleu).
66. O. D. Skelton, Life and Letters of Sir W. Laurier, Vol. 1 (1841-96), Toronto, McClelland and Stewart, 1981, reprint, (Carleton Library Series, No. 21), p. 85.
67. Arthur Silver, "French Québec and the Métis Question, 1869-1885," The West and the Nation; Essays in Honour of W. L. Morton, Carl Berger & Ramsay Cook eds., Toronto, McClelland and Stewart, 1976, pp. 102-106. Voir reportages dans Le Manitoba, l'été de 1885. On peut aussi relever le retrait du juge Joseph Dubuc qui refuse de siéger à l'appel à la Cour du banc de la Reine du Manitoba. Par contre, Honoré Mercier, et par la suite sa famille, viennent en aide aux enfants de Louis Riel. Les souscriptions se font surtout au Québec, non au Manitoba.
68. PAM, MG 3, C14, Captain G. H. Young, Notes re Royal Commission on Rebellion Losses, 1886.
69. APC, RG 15, Vol. 931, North West Rebellion Losses Claims, Registers for Rebellion Losses, 15, 53, 99, 708.
70. Ibid., No. 129, Mme Marie Champagne (née Letendre), comme plusieurs autres femmes métisses, réclame une compensation en vue de sa propriété personnelle, basée sur sa dot ou sa contribution matrimoniale. Mais les autorités refusent de reconnaître cette tradition.

71. APC, RG 15, vol. 632, dossier 237041, P. Gariépy à J. A. Macdonald, 22 novembre 1889.
72. PAM, MG 3, C14, Commission on Rebellion Losses, Lettre s. a. adressée à un M. Richardson, 28 juin 1897. Les autorités fédérales discutent encore le bien-fondé de cette indemnité dix ans plus tard, en accentuant les "considérations politiques".
73. Voir analyse de cette question au chapitre III.
74. Il n'y a pas de partis officiels dans les Territoires en 1886; mais les Métis favorisent Laird (libéral) plutôt que Macdonald, candidat du gouvernement (conservateur).
75. AASB, P. Fourmond à Mgr Taché, Grandin, 20 octobre 1886.
76. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1885.
77. PAA, OMI, B-VIII-1006, L. Clarke à Mgr Grandin, Prince-Albert, 24 septembre 1886.
78. Ibid., réponse, 1 octobre 1886.
79. E. J. Chambers, Canadian Parliamentary Companion, Ottawa, 1887, p. 381. Hugues reçoit 141 voix contre 133 pour Porter.
80. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1886.
81. Ibid., 1887.
82. APC, RG 15, vol. 632, dossier 236942, D. H. Macdowall à A. M. Burgess, 19 juillet 1890. Il appuie la demande de scrip mais plutôt par intérêt que par conviction. Avant tout disciple de J. A. Macdonald, cette affiliation lui vaut une certaine méfiance dans les paroisses métisses.
83. APC, RG 15, vol. 510, dossier 144363, Translated copy.
84. Octave Régnier, originaire du Québec, émigre de Saint-François-Xavier (Manitoba), à Saint-Louis en 1882. Il devient instituteur et brièvement secrétaire de Riel en 1885. Jean Caron père (ca 1833-1905), originaire de Saint-Norbert (Manitoba), est le voisin de la mission de Saint-Antoine, résidant sur le lot 52, depuis 1881. De jugement pondéré et pacifiste il prit pourtant les armes en 1885 de même que ses fils aînés. Il appuie les Conservateurs en 1887 mais change de camps en 1888.
85. Ils rejettent particulièrement l'offre de grain de semence à laquelle était rattachée plusieurs conditions onéreuses.
86. APC, RG 15, vol. 510, dossier 144363, Confidential Memorandum of T. White, Minister of the Interior to Privy Council, May 23, 1887.

87. SA (Saskatoon), "Attorney-General," (At 'G'), dossier 3744, "Pétition des habitants de Saint-Antoine-de-Padoue au lieutenant-gouverneur Dewdney, 13 mai 1887.
88. Gabriel Dumont se réfugie au Montana après la débâcle. Il se rend par la suite dans l'état du New York où il s'entretient avec des politiciens et donne des conférences dans le but de sensibiliser la population à la condition de ses compatriotes métis. Craignant d'avoir été exclu de l'amnistie d'octobre 1886, il hésite à revenir au Canada. Il visite la famille Riel au Manitoba (Saint-Vital) en 1888, et se rend à Batoche au printemps de 1889 et reprend domicile à cet endroit vers ces années. Il reste dans "son pays" jusqu'à sa mort en 1906. Pour un compte rendu des dernières années de la vie de Gabriel Dumont, voir G. Woodcock, Gabriel Dumont, Edmonton, Hurtig Publishers, 1975, pp. 245-251.
89. Cette correspondance avec Maxime Lépine, Alex Fisher et Philippe Garnot en 1887-1888 est faite surtout en vue de la préparation d'un mémoire à Wilfrid Laurier et aux libéraux. Voir APC, MG 26, G, Fonds Laurier, vol. 2. Dumont écrit surtout par l'entremise de son ami franco-américain E. Riboulet, chez qui il séjourne. Ces lettres (ou copies) de Dumont, heureusement non-compromettantes, sont transmises aux agents de la Gendarmerie du Nord-Ouest par Maxime Lépine avec la promesse qu'elles ne seront pas publiées. Vu le caractère confidentiel de cet échange, ce geste plutôt malhonnête de la part de Lépine est un indice de la crainte et de la division dans la communauté. Par ailleurs, les Métis impliqués avaient peut-être été intimidés par des agents policiers, car ces derniers craignaient et surveillaient les activités et les va-et-vient de Dumont. Voir GA, Dewdney P., vol. VI. Ces lettres avaient été remises au Col. Herschmer qui les envoya à son supérieur, F. White. Ce dernier les passa à Dewdney.
90. Il y a peu d'autres options en 1888. Dumont essaie à quelques reprises de réanimer la possibilité d'action militaire pendant ses séjours aux camps et aux centres métis des Dakotas et du Manitoba. Mais les Métis sont dispersés et désorganisés. Il tente aussi vainement de s'attirer l'appui et l'intervention des autorités américaines. Voir GA, Dewdney P., vol. VI, p. 1563.
91. Ibid., p. 1605, (traduction).
92. AASB, Jean Caron à l'abbé G. Cloutier, 18 mars 1887.
93. APC, MG 26, G, vol. 737, pp. 208184-87, Alex Fisher à W. Laurier, 17 décembre 1887.
94. Ibid., p. 208186.
95. Ibid., vol. 2, pp. 669-670. Alex Fisher à Wilfrid Laurier, 7 mars 1888.
96. Ibid., p. 671, Alex Fisher à G. Dumont, 7 mars 1888.

97. Charles Nolin, ancien député et ministre de l'agriculture au Manitoba était établi à Saint-Laurent-de-Grandin depuis 1882. Partisan de Riel et du recours aux armes en 1885, il s'enfuit à Prince-Albert pendant la bataille à Duck Lake et par la suite accepte de témoigner en faveur de la couronne. Ce dernier geste, surtout, suscite beaucoup d'émoi dans la communauté. On le traite de "vire-capot" et de "terrible" (voir par exemple correspondance P. Fourmond). Selon Louis Schmidt (lettres à Mgr Taché au sujet des événements de 1885, AASB), Nolin, ce "grand parleur, grand hâbleur" aime bien l'intrigue et l'action en autant qu'elle ne devient pas compromettante. Par ailleurs, il semble qu'il ait lui aussi agi par crainte plutôt que par préméditation. Selon Dumont, qui le soupçonnait toujours, il était plutôt lâche et prétentieux que malicieux. Au sujet du comportement de Charles Nolin, voir APC, MG 26, G, vol. 2, pp. 676-696, Mémoire d'Alex Fisher à Wilfrid Laurier, 14 mars 1888. Mémoires de Gabriel Dumont, Documents, p. 213 publié dans A. Ouimet et B. A. T. de Montigny, Riel, La Vérité sur la question métisse, [ré-impression], Beauceville, Presse de l'Eclaireur, 1979.
98. Un ami et ancien collègue à la législature du Manitoba, Joseph Dubuc fait l'éloge de Lépine, après les événements de 1885. APM, MG 14, B6, Joseph Dubuc à Elie Tassé, 25 août 1885.
99. Charles Nolin avait épousé en deuxième noces, Rosalie Lépine, cousine de Maxime. Un fils de Maxime, Patrice, épouse Lucie Nolin, fille de Charles en 1892. Il est intéressant de noter que Howard Adams (arrière petit-fils de Lépine) n'admet pas l'association entre les deux. Selon lui, les seuls traîtres, ce sont Nolin et Garnot. Voir, Howard Adams, Prison of Grass, Toronto, General Publishing, 1975, pp. 91-100.
100. Philippe Gariépy avait appuyé les libéraux en 1887. Selon Alex Fisher, il avait été acheté par les conservateurs qui lui avaient offert un contrat pour l'installation de poteaux de télégraphe. Voir APC, MG 26, G, vol. 2, Lettre de Fisher à Laurier, 7 mars 1888.
101. Emmanuel Champagne (1820-1904), originaire de Saint-Norbert, Manitoba, avait épousé Marie Letendre, soeur de Xavier. Commerçant dans la région de Batoche depuis 1878, il était prospère en 1885. Sa maison et ses magasins avaient été dépouillés par les soldats après la bataille de 1885. Aigri contre un gouvernement qui ne considérait pas sa réclamation en particulier, et la justice des demandes des Métis en général, il opte pour une voie radicale.
102. APC, MG 26, G, vol. 2, 14 mars 1888, pp. 676-696. Le texte est un compte rendu exhaustif des antécédents et des événements de 1885. Fisher présente une version originale et raisonnablement objective du déroulement de la bataille à Batoche. Il est naturellement critique envers les conservateurs. Par ailleurs, il trace un portrait très intéressant de la politique et de la société à Batoche durant les années après l'insurrection. Fisher écrit en "métchif", ce qui ajoute de l'originalité et de la portée à son mémoire.

103. La pétition est reçue à la chambre des Communes le 19 avril 1888, mais elle n'est pas imprimée. Voir Canada. Journal of the House of Commons, 1888, vol. XXI, p. 199. Le texte original ou final n'est pas dans le Fonds Laurier. Une traduction dans le Fonds Pearce (Archives de l'Université de l'Alberta) est presque identique par le fond sinon par la forme au mémoire du 17 décembre 1887. Voir APC, MG 26, G, vol. 737, pp. 208184-5.
104. La première pétition envoyée en février ne portait pas de signature. Dans une lettre à Laurier, témoignant de ses difficultés avec son comité, Fisher avise que deux pétitions avaient été préparées, une par Lépine et l'autre par Fisher. La dernière avait été acceptée par le comité qui chargea quelqu'un de la faire signer. Fisher déclare qu'il avait été joué, qu'on avait substitué la pétition de Lépine à la sienne. Laurier la lui renvoie et Fisher avise qu'il lui fait parvenir une autre copie de sa pétition avec l'espoir qu'elle arrivera avant la fin de la session. Voir APC, MG 26, G, vol. 2, Alex Fisher à W. Laurier, 20 mars 1888.
105. Ibid., vol. 737, pp. 671-672.
106. University of Alberta Archives, William Pearce Papers; John R. Hall à William Pearce, Ottawa, May 5, 1888. Il s'objectait en particulier à la réclamation d'octroi de terres et de scrips aux Métis nés entre 1870 et 1885.
107. The Consolidated Ordinances of the North West Territories, 1898, Régina, Queen's Printer, 1899, p. 12-13.
108. APC, RG 15, vol. 589, file 198086. Réponse à la Pétition de Xavier Letendre et signataires, Ottawa, March 5, 1889.
109. Pour une analyse détaillée de cette question, voir chapitre I, pp. 33-34.
110. Ils ne représentent pas un parti politique particulier malgré qu'on pourrait dire que Mitchell est le représentant du gouvernement (conservateur) et Fisher, plutôt libéral. Ce n'est qu'à l'élection de 1898, que les candidats à l'assemblée territoriale s'associent à un parti ou à un groupe politique.
111. Archives Deschâtelets, P. Fourmond au Supérieur-Général, 15 janvier 1889.
112. Ibid., Le chiffre officiel est de 82 voix contre 65. Voir E. J. Chambers, ed., Canadian Parliamentary Companion, Ottawa, 1889, p. 397.
113. Ce personnage n'apparaît pas dans le registre de Saint-Laurent ni de Batoche. Il ne semble pas être membre de la famille Ouellette de Saint-Laurent. Les termes peu flatteurs que le P. Fourmond emploie à son égard laissent croire qu'il venait de l'extérieur.

114. Archives Deschâtelets, Fourmond au Supérieur-Général, 15 janvier 1889; PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1888.
115. Loc. cit.
116. Joseph Royal, journaliste et politicien québécois, s'établit au Manitoba en 1870 où il fonde le journal Le Métis. Il siège comme député à la législature manitobaine entre 1871-79, et par la suite dans la circonscription fédérale de Provencher jusqu'en 1888. Il est lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest entre 1888-93. Sa nomination déplaît aux anglophones, et Royal se voit alors gêné dans l'adoption d'une politique favorable à ses compatriotes.
117. SA (Saskatoon), Journals of Legislative Assembly of North West Territories, Vol. 1, Regina, R. B. Gordon, 1888, p. 90. Report of Standing Committee on Privilege and Elections.
118. Ibid., pp. 90-91.
119. Ibid., p. 91.
120. Archives Deschâtelets, P. Fourmond au Supérieur-Général, 15 janvier 1889.
121. Loc. cit.
122. SA (Saskatoon), Journals of Legislative Assembly of North West Territories, Vol. 1, Regina, R. B. Gordon, 1888, p. 75.
123. PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1889. Mais selon d'autres témoignages, malgré la réception que lui fait Letendre et d'autres notables, l'accueil de la population en général, n'est pas très empressé.
124. PAA, OMI, D-I-1212, Journal Frère C. Guillet, Batoche, 1895.
125. APC, MG 26A, vol. 335, pp. 151359A-151361, D. H. Macdowall à J. A. Macdonald, 12 avril 1890; PAA, OMI, D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1899. Il est accompagné de O. E. Hugues, ancien député à la législature territoriale, de James McKay avocat de Prince-Albert, et Métis, et de R. S. Mackenzie, agent auprès des Indiens dans le district de Duck Lake.
126. PAA, OMI, D-IV-125, Petite Chronique de Saint-Laurent, 1890.
127. Voir discussion détaillée de cette question dans les chapitres II et III.

128. Fils de Jean-Baptiste Boucher et de Caroline Lespérance, il est né à Saint-François-Xavier, Manitoba, en 1864. En 1882, il émigre avec sa famille à Saint-Louis, Saskatchewan. Il est commis au magasin de Xavier Letendre à Batoche en 1884-85. Contrairement à son père et à plusieurs de ses frères, il ne participe pas à l'insurrection de 1885. En 1886, il épouse Hélène Letendre, fille de Xavier. Il siège comme député à la législature des Territoires, pour la circonscription de Batoche, entre 1891 et 1898. Par la suite il séjourne brièvement au Montana, puis revient à Saint-Louis où il s'établit comme agriculteur et éleveur. Chanteur de renommée, plusieurs de ses compositions font aujourd'hui partie du folklore musical de la région. Il est décédé subitement en 1926.
129. C'était la façon catégorique de décrire ceux qui s'opposaient au projet d'une réserve métisse. L'accusation est plutôt sévère. Toute consommation de boisson était condamnée et perçue comme du non-conformisme ou pis encore, comme une source de débauche et d'insubordination.
130. APC, MG 26A, Vol. 335, p. 151360, D. H. Macdowall to J. A. Macdonald, April 12, 1890.
131. Ibid., p. 151359A. En toute justice, Macdowall exprime la pensée de ses contemporains ou l'opinion courante au sujet des Métis.
132. E. J. Chambers, ed., Canadian Parliamentary Companion, Ottawa, 1891, p. 194.
133. AASB, Mgr A. Pascal à Mgr A. Taché, Prince-Albert, décembre 1891. Le caractère de cette lutte n'est pas clair et même surprenant, compte tenu que les deux sont issus d'un même milieu social et politique. Mais les campagnes politiques sont très mouvementées durant ces années surtout, vu que le candidat élu est détenteur de patronage. Nolin et Boucher diffèrent surtout sur la question de scrip et la création d'une réserve métisse à Batoche, Boucher étant pour l'obtention de scrip et contre l'établissement d'une réserve. Il représente le point de vue des plus jeunes Métis.
134. SA (Saskatoon), Journals of the Legislative Assembly of the North West Territories, 2nd session, vol. V, Regina, R. G. Gordon, 1892, p. 9. Boucher est déclaré élu en août 1892. Les journaux de l'assemblée n'élaborent pas sur la question. Par ailleurs, le Prince Albert Times du 11 novembre 1891 rapportait que le scrutin s'était déroulé dans des circonstances douteuses; que le bureau de scrutin était ouvert avant 8 heures, qu'on avait refusé plusieurs votes, et que le registre avait été enlevé du bureau.
135. Nolin avait acquis la réputation d'être malhonnête et "maniganceux". C'est un homme qui a fait son temps, qui a joué toutes ses cartes.

136. On enregistre seulement quatre voix contre la motion. Parmi eux, les deux députés francophones, Boucher (Batoche) et Prince (Saint-Albert). Le français, banni de l'assemblée, ne sera enseigné qu'au niveau primaire. Cette oeuvre de F. W. G. Haultain peut aussi être signalée comme une des répercussion politiques de 1885 et de l'abolition du français au Manitoba en 1890. Voir L. H. Thomas, The Struggle for Responsible Government in the North West Territories, 1870-1897, 2nd ed., Toronto, University of Toronto Press, 1978, p. 208.
137. Archives Deschâtélés, P. Fourmond au Supérieur-Général, Saint-Laurent, 15 janvier 1889.
138. SA (Saskatoon), Journals of the Legislative Assembly of North West Territories, vol. VII, Regina, R. B. Gordon, 1893, p. 97.
139. Ibid., 1894, p. 93.
140. Il est intéressant d'observer le lien de "parenté" (par alliance) entre les deux candidats. Un frère de David Venne, Bruno, avait épousé Florestine Letendre, soeur d'Hélène Boucher (née Letendre).
141. L. H. Thomas, The Struggle for Responsible Government in the North West Territories, 1870-1897, p. 243.
142. H. Mitchell, ancien député de Batoche (1888-91) et député de Mitchell, 1891-98 (qui inclut Duck Lake), est membre du conseil exécutif dirigé par Haultain. Il l'appuie sur la question de l'abolition du français.
143. Le libéral Thomas Osborne Davis, marchand et maire de Prince-Albert est un personnage controversé. Il reçoit surtout son appui des électeurs ruraux. La population de Batoche et des autres paroisses métisses lui accorde son appui. Voir à son sujet, D. J. Hall, T. O. Davis and Federal Politics in Saskatchewan, "Saskatchewan History, 30 (spring, 1977), pp. 56-62. En 1904, il est nommé au Sénat. Le candidat conservateur en 1896, James McKay, est un Métis anglais. Avocat de Prince-Albert, il est appuyé par les électeurs de la ville. La population métisse française se méfie de lui, surtout depuis sa position pro-gouvernementale durant l'insurrection de 1885. Il trouve toutefois des adhérents auprès de la bourgeoisie métisse, entre autres Xavier Letendre et Charles Nolin.
144. E. J. Chambers, ed., Canadian Parliamentary Companion, Ottawa, 1897, p. 202.
145. Laurier entreprend une campagne personnelle dans l'Ouest en 1893-94. Il visite Prince-Albert (District électoral de la Saskatchewan) dans le but de consolider la position des libéraux qui y prennent le pouvoir en 1896. Israël Tarte, ministre des Travaux Publics, visite Batoche et d'autres centres francophones où il présente le projet de loi réparatrice des libéraux sur l'enseignement du français.

146. PAA, OMI, D-I-1216, Journal du Frère C. Guillet, Batoche, 1 novembre 1900.
147. Fils de Georges Fisher, marchand de fourrures de Fort Qu'Appelle et d'Emilie Boyer, il est né à Saint-François-Xavier en 1865. Son frère aîné, Georges fils, avait été candidat dans Batoche en 1888. Charles avait fait des études aux collèges de Saint-Boniface et Saint-John's (Winnipeg). Il est élu à l'assemblée législative en 1898 et en 1902, siège qu'il occupe jusqu'en 1905. Il est nommé agent Indien à Mistawasis et, par la suite, au ministère des affaires Indiennes à Ottawa. Il meurt subitement à Duck Lake en 1907.
148. APC, RG 15, vol. 492, dossier 138650, "Pétition des Métis de Batoche et Duck Lake, 24 janvier 1900"; et Pétitions des Métis de Batoche, Territoire du Nord-Ouest, 1895 et 1897.
149. Ecossais d'origine, il épouse Catherine Henry (métisse) de Fish Creek en 1905. Il ouvre un magasin dans cette localité vers 1890; puis, vers le tournant du siècle, il loue le magasin de Letendre à Batoche, et l'exploite avec son frère Donald.
150. Originaire du Nouveau-Brunswick, Turgeon est un anglophone récemment ré-intégré dans sa culture d'origine, ayant appris le français à l'âge adulte. Les difficultés à faire élire un Canadien-français catholique dans la circonscription majoritairement anglophone et protestante de Prince-Albert City pousse Grant à poser ce geste. Voir lettre de Grant au Premier ministre Scott, 13 octobre 1907, citée dans P. Morissette, La carrière politique de W. F. A. Turgeon, thèse de Maîtrise (histoire), non-publiée, Université de Regina, 1975, p. 61. Cette thèse fait une analyse intéressante de la carrière de Turgeon, considéré par ses compatriotes et ses coreligionnaires comme leur représentant officiel auprès des gouvernements Scott et Martin entre 1907-21.
151. Selon la thèse de Morissette, Turgeon est plutôt un homme de mentalité anglophone et voué au bon-ententisme. Comme catholique, il revendique les droits de la minorité francophone.
152. Turgeon célèbre sa victoire de 1908 à Prince-Albert où il avait perdu, plutôt qu'à Duck Lake, où il avait été élu. Louis Schmidt écrit à Turgeon sur ce fait. "... si ce banquet avait eu lieu au lac des Canards [sic] comme on l'avait d'abord projeté, je m'y serais rendu avec plaisir. On aurait pu y entendre du français. Mais à Prince-Albert, nenni." Cité dans P. Morissette, La Carrière politique de W. F. A. Turgeon, p. 97.
153. Evêché de Prince-Albert, Paroisse de Saint-Antoine, Batoche, abbé P. Myre à Mgr J.-H. Prud-homme, 5 mars 1934.

Conclusion

Batoche connaît un développement à la fois bref et spectaculaire à la fin du dix-neuvième siècle. La région de la fourche des Gros-Ventres (rivière Saskatchewan sud) est fréquentée par les Amérindiens au dix-huitième siècle et devient le théâtre de plusieurs confrontations entre ces derniers et les "Pedlars" ainsi que les commerçants de la compagnie du Nord-Ouest et de la compagnie de la baie d'Hudson entre 1775 et 1821. Dès 1840, les Métis de la Rivière-Rouge y font des excursions de chasse. Leurs charrettes à destination des postes du Nord-Ouest empruntent la piste Carlton, principale voie de communication entre Fort Garry et Fort Edmonton. Ils travaillent à leur propre compte, selon leur expression "comme indépendants" ou s'engagent à la compagnie de la baie d'Hudson. Vers les années 1860, plusieurs d'entre eux érigent des postes de traite ou des pieds-à-terre dans la région de la rivière Saskatchewan. Les hivernements deviennent plus nombreux et finalement les campements prennent un caractère permanent.

En 1871, les patriarches Métis, en consultation avec les autorités ecclésiastiques et civiles, décident de fonder une colonie sur la Saskatchewan sud. Elle prend le nom de Saint-Laurent. Les terres réservées sans formalité ni contrat légal, sur une étendue d'environ trente-cinq kilomètres le long des deux rives, sont réclamées rapidement durant les années qui suivent. Le centre commercial est à Batoche, où son fondateur Xavier Letendre dit Batoche se fixe

et érige une traverse en 1873.

Batoche est aussi le centre social et politique de la nouvelle communauté. Elle compte parmi ses habitants les plus anciennes et les plus honorables familles métisses du Manitoba. Les familles Parenteau et Venne de Saint-Norbert, Delorme et Poitras de Saint-François-Xavier, et Dumas, Nault et Carrière de Saint-Boniface-Saint-Vital rejoignent les plus anciennes familles de l'Ouest, les Dumont, Montour et Bélanger entre 1872 et 1882. Ces gens ont quitté le Manitoba, maintenant sous l'emprise des Blancs ou d'une culture et des institutions étrangères. Batoche n'est pas seulement un refuge et le dernier espoir d'un peuple; il devient en quelque sorte la dernière tentative en vue de maintenir et même d'épanouir une tradition économique et sociale.

Les années 1880 témoignent de cette résolution et de l'habileté des Métis à s'adapter aux nouvelles exigences économiques. Ils construisent des magasins, exportent les fourrures du Nord vers les centres commerciaux de l'Est, élèvent le "frétagé" au niveau de l'entreprise et entament la culture de leurs terres. Les Métis forment la majorité de la population dans le district à l'époque. La réserve amérindienne d'Une-Flèche (One Arrow) à l'est de Batoche est établie après le traité numéro 6 en 1876. Une autre, la réserve de Beardy est située près du Lac Canard (Duck Lake), à une vingtaine de kilomètres à l'ouest. Prince-Albert au nord, la seule agglomération partiellement blanche et anglophone, n'est pas particulièrement liée aux Métis de la Saskatchewan sud. Mais les relations sont généralement dépourvues de la tension et de l'inégalité qui caractérisent l'interaction entre Blancs et Autochtones à l'extérieur du Nord-Ouest.

La résistance à main armée en 1885 est la suite d'innombrables tensions

et conflits dont le problème économique n'est pas le moindre. La demande de "frétagé" et le prix du grain sont à la baisse. Le boom de 1878-81 dans la valeur des terres au village de Batoche et dans tout le voisinage éclate en 1882. Le gouvernement fédérale décide en faveur d'une route ferroviaire transcontinentale plus au sud, ce qui entraîne une chute de valeurs immobilières et met un terme à plusieurs projets commerciaux dans le district territorial de la Saskatchewan. Malgré la présence d'un certain malaise économique à travers le pays à l'époque, la politique canadienne est particulièrement défavorable pour ne pas dire indifférente aux exigences de l'Ouest.¹ Les Métis sont particulièrement désavantagés car leur adaptation ou intégration économique dépend d'une certaine considération de la part des autorités gouvernementales. Le gouvernement choisit plutôt de favoriser l'immigration et d'isoler le peuple autochtone.

Des spécialistes en histoire économique et sociale, ont avancé l'hypothèse que c'est lorsque les conditions sont défavorables ou pendant des périodes de crises alors que les gens craignent de perdre ce qu'ils ont, qu'il y a plus grand risque de révolte ou de réaction.² Cette interprétation s'applique à Batoche en 1885. Les gelées précoces suivies de sécheresse produisent de mauvaises récoltes en 1883 et plus particulièrement, en 1884. D'autre part les voyageurs de l'extérieur et les soldats de l'armée canadienne témoignent de la prospérité générale de la région et du niveau de vie relativement élevé de ses habitants.

La question des terres s'insère aussi dans ce contexte. Bien que le gouvernement n'ait pas acquiescé à leur demande de réarpentage en lots de rivière, les Métis reçoivent l'avis au début de mars 1885, qu'ils peuvent

maintenant inscrire leurs terres. Après un délai de plusieurs années et de nombreux indices de discrimination à son égard, la population est inévitablement méfiante et inflexible. La perspective politique n'est guère plus prometteuse. Les Métis de la colonie de Saint-Laurent avaient institué un gouvernement local dès 1873. Inspiré par la coutume et les exigences de la chasse, le conseil et le président qui sont élus, votent des lois et voient à ce qu'elles sont respectées. Mais très tôt les Métis sont frustrés dans ces initiatives. Pourtant ils n'ont même pas de représentant élu au conseil avant 1881; et encore il ne le sont que par un étranger. A un gouvernement territorial inactif et incompetent s'ajoute l'indifférence du gouvernement fédéral. Ce dernier ignore ou répond d'une manière évasive à leurs pétitions. Et pour comble d'injures il refuse de reconnaître leur chef politique, Louis Riel, et cherche à le discréditer.

Pendant ces premières années et dans la plupart de leurs revendications, les Métis trouvent chez leurs missionnaires un appui moral et même actif. Le P. André supérieur à Saint-Laurent entre 1874 et 1878 et par la suite les PP. Fourmond, Végreville et Moulin, ce dernier, curé de Saint-Antoine-de-Padoue, Batoche à compter de 1882, sont directement impliqués dans les revendications en faveur du règlement de la question des terres. Plus instruits, ils contribuent à la rédaction de lettres auprès des autorités et agissent comme intermédiaires dans l'espoir de faciliter l'obtention des inscriptions, titres, et le réarpentage des terres. Ils appuient aussi le principe de droits autochtones des Métis et les privilèges qui y sont rattachés. Mais ce rôle de porte-parole risque d'être compromettant pour les missionnaires. Le clergé est pour le maintien de l'autorité établie et s'oppose à toute prise d'armes. Il est aussi

jaloux de son ascendance sur les Métis. Les aspirations religieuses et nationales de Riel vont à l'encontre des convictions et du rôle traditionnel du clergé auprès des "fidèles" Métis. Les missionnaires, en adoptant une position officielle de neutralité quoique irrévocablement impliqués dans les affaires métisses, s'attirent une foule d'invectives et d'attaques de la part des forces gouvernementales et même des Métis pendant la bataille. A la fois ému de la sincérité des Métis et indigné de la perspective d'une prise d'armes, le clergé joue un rôle contradictoire qui occasionne une rupture irrémédiable entre les deux.

L'après-guerre et les années 1890 est une période de reconstruction, d'adaptation et de nouvelles directions. Les propriétés avaient été brûlées ou saccagées et les familles dispersées en mai 1885. Malgré les mauvaises récoltes et l'indigence de plusieurs entre 1886-1888, les habitants de Batoche font preuve d'initiative et de résolution. La majorité des hommes en exil, ou emprisonnés, rejoignent leurs familles et entreprennent la construction de nouvelles habitations. Il semble même que les liens se ressèrent car plusieurs de leurs parents du Manitoba viennent s'établir sur les fermes inoccupées. Les commerçants du village qui avaient toutes les raisons de douter de l'avenir économique de la région n'abandonnent pas leurs magasins. Le fait que tous les marchands sauf Emmanuel Champagne sont indemnisés pour leurs pertes facilite la reprise des affaires. Batoche connaît même un certain essor économique entre 1889-95, un phénomène de courte durée, mais qui témoigne de sa viabilité. L'établissement d'un poste de la Gendarmerie du Nord-Ouest lui confère un rôle administratif et introduit une nouvelle source d'emploi et de revenu dans la communauté.

Les fermiers ne sont pas aussi favorisés. Aucun n'est indemnisé et leurs pertes sont proportionnellement plus sérieuses. Ils n'ont pas l'argent nécessaire pour acheter leur grain de semence, encore moins les instruments agricoles indispensables à l'agriculture rentable. Ils parviennent à rétablir leurs troupeaux, certains au niveau de ferme d'élevage (ranch). La culture mixte et l'élevage sont les seules entreprises agricoles possibles dans la région du point de vue géographique et économique. D'autres habitants poursuivent une agriculture de "subsistance" dans une région défavorisée en ce qui concerne le transport et la disponibilité d'un marché. Car les Métis, plus que tout autre groupe dans l'Ouest canadien à l'époque, subissent les contraintes d'une politique gouvernementale peu disposée à leur égard. La branche nord du Canadien pacifique reliant Prince-Albert à Regina construite en 1890-91, ne traverse pas les anciens établissements de la Saskatchewan sud. Le gouvernement juge plus opportun de diriger la nouvelle route ferroviaire vers les terres inoccupées plus à l'ouest afin de promouvoir l'immigration. Aucun stimulant économique n'est offert aux Métis, exception faite de la graine de semence qu'ils pouvaient obtenir en hypothéquant leurs fermes.

Le "frétagé" subit une baisse notoire durant les années 1890. L'arrivée du chemin de fer prive les Métis des anciennes routes du sud. Ils se dirigent encore vers les postes du nord mais le coût est de plus en plus élevé et l'activité peu rentable. Finalement il y a peu de demande de fourrures sur le marché mondial au tournant du siècle. Restent la pêche, le travail aux chantiers et par une ironie du sort, la collecte des os de bison pour les usines américaines. Cette occupation plus que toute autre symbolise leur déplacement. Ils sont relégués à un rôle secondaire pour ne pas dire subalterne.

Entre 1886 et 1900, plusieurs pétitions sont adressées au gouvernement au sujet du réarpentage et de l'octroi de scrip aux enfants métis nés entre 1870 et 1885. En 1889 les fermes le long de la Saskatchewan sud, plus précisément sur la rive ouest, sont réarpentées en lots riverains. Ce geste concilie la population et convainc plusieurs d'inscrire leurs terres et de demander leurs titres. Mais plusieurs désaccords profonds subsistent. Le gouvernement n'étend pas le principe des droits autochtones aux Métis et ils doivent rencontrer les mêmes exigences qu'un homesteader. Ils veulent aussi des établissements, ou "blocs" compacts, qui assureront une certaine intégrité territoriale et faciliteront à la fois le maintien des coutumes traditionnelles et l'intégration de nouvelles techniques agricoles et commerciales. Ils s'opposent majoritairement au projet de "réserve métisse" préconisé par le gouvernement et appuyé par le clergé. La réaction est émotive. Le projet éveille la susceptibilité des Métis qui perçoivent là, une atteinte à leur indépendance. Par ailleurs, plusieurs enfants des fondateurs de Batoche prennent des terres dans la région. Les terres non réclamées sur la rive ouest sont exploitées. Des conditions économiques défavorables, ajoutées aux difficultés d'adaptation qu'éprouvent un peuple en pleine transition, et une politique gouvernementale discrètement mais sûrement discriminatoire envers les "anciens rebelles", entravent toute possibilité de réussite agricole.

Les Métis obtiennent leurs scrips en 1885-86, et ce droit est aussi accordé à leurs enfants en 1899. A l'époque, l'opinion est divisée sur le mérite d'un tel règlement de la question des terres. Proportionnellement, un plus grand nombre de Métis de Batoche qui ne sont pas sur des terres prennent le scrip en argent en 1885 qu'en 1899. La misère et le découragement qui font

suite à la défaite de 1885 y sont pour beaucoup. Le système favorise aussi ce choix. La rentabilité est immédiate, les Métis ont peu d'argent et la sélection d'une terre implique un processus administratif onéreux. De toute façon, la population métisse n'est pas généralement convaincue de l'avantage d'une valeur propriétaire compte tenu de sa situation.

L'action politique des Métis témoigne particulièrement de leur activité après 1885. Malgré une atmosphère de discorde durant les premières années qui suivent l'insurrection, ils réalisent plusieurs objectifs. La circonscription électorale de Batoche, réunissant les centres métis de la Saskatchewan sud est créée en 1888. Entre 1891 et 1907, un député métis représente la circonscription à l'assemblée territoriale. Il revendique surtout l'octroi de scrip, le maintien des droits linguistiques français et une plus grande impartialité dans l'indemnisation pour pertes subies en 1885. Au niveau fédéral, la lutte prend un caractère national. Les Libéraux (rouges) s'attirent l'appui de la majorité des habitants surtout grâce au ressentiment contre le parti "pendard" de J. A. Macdonald. La bourgeoisie ou les commerçants restent discrètement fidèles aux Conservateurs. Mais ces fidélités ne sont pas toujours très claires ni constantes; cependant, sur la question d'aide économique, le remaniement électoral de la région et l'établissement d'une école industrielle, ils font front commun. L'appui que Gabriel Dumont accorde aux Libéraux, et l'agitation soutenue de ses disciples sur place, leur assurent le vote des plus affligés ou dépouillés suite aux événements de 1885. Les nombreuses pétitions adressées par les deux partis leur garantissent une voix soutenue dans les coulisses parlementaires ou au bureau du ministère de l'Intérieur. Les Métis exploitent aussi habilement le patronage afin de s'attirer certains

bénéfices, surtout dans le domaine d'emplois et de travaux publics. On peut conclure qu'entre 1886 et 1910, les Métis de la Saskatchewan sud sont d'importance politique à un gouvernement qui cherche à les apaiser sinon à leur rendre justice. Par la suite, la disparition de la circonscription électorale de Batoche, l'immigration et la dissension entre Canadiens-français et Métis entraîne l'isolement de ces derniers.

La communauté métisse de Batoche est aux prises avec beaucoup de difficultés d'ordre économique, politique et sociale entre 1870 et 1910. Mais elle connaît aussi une certaine continuité, une réelle expansion, voire une prospérité remarquable. Contrairement à ce qui a été suggéré dans l'ensemble des synthèses sur le peuple métis et le soulèvement ("rébellion") de 1885, cet événement ne signale pas la disparition de Batoche ni la désagrégation de ses habitants.³ Certes, la défaite militaire produit un rude choc qui disloque momentanément la population. Toutefois, celle-ci fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et de tentative d'intégration à une nouvelle conjoncture économique et sociale. Le déclin, après le tournant du siècle, est progressif et dû à des forces extérieures sur lesquelles les Métis ont peu de contrôle. En effet, il serait plus juste de dire qu'ils sont graduellement et obstinément repoussés par une civilisation usurpatrice dont les institutions ne cadrent pas avec leur mode de vie.

Le cas de Batoche remet en cause plusieurs généralisations répandues au sujet des Métis et suggère que la réalité de chaque expérience est complexe, variée et unique.

Notes et références

1. Morris Zaslow, The Opening of the Canadian North, 1870-1914, Toronto, McClelland and Stewart, 1971, pp. 28-29.
2. Fernand Ouellet insère l'insurrection de 1837 au Bas-Canada dans une telle perspective. Voir, Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, vol. 2, Montréal, Fides, 1971, pp. 413-415.
3. Dans The Birth of Western Canada (Toronto, University of Toronto Press, 1963), G. F. G. Stanley considère seulement les répercussions politiques et "raciales" du soulèvement. Par ailleurs, Marcel Giraud, qui traite brièvement de la question des Métis après 1885 dans le chapitre VI de Le Métis Canadien (Paris, Institut d'Ethnologie, 1945), suggère que certaines communautés échappent à "la décadence générale du groupe de l'Ouest". Plus précisément, George Woodcock dans Gabriel Dumont (Edmonton, Hurtig Publishers, 1975), démontre l'erreur de plusieurs affirmations au sujet de Gabriel Dumont en particulier, et des Métis en général, après 1885. Enfin, un Métis, Howard Adams illustre de façon très précise la lutte et la situation défavorable du peuple métis, après la débâcle de 1885, dans Prison of Grass (Toronto, General Publishing, 1975).

Bibliographie

Sources manuscrites

Archives de l'Archevêché d'Edmonton (AAE)

Registre de lettres du Père H. Leduc, 1884-92
Lettres de Mgr Grandin au Père J. Moulin

Archives Archiépiscolales de Saint-Boniface (AASB)

Dossier "La Commune de Saint-Boniface" [s. d. vers 1881]
Fonds Fisher-Deschambault, correspondance, 1830-1871
Fonds Provencher, Soumission des habitants de la Rivière-Rouge pour un missionnaire, 1817, pp. 1540-44
Journal de l'abbé Gabriel Cloutier (témoignages recueillis à Batoche, 1886, 2 volumes
Journal [Mémoires] de Philippe Garnot, 1885
Lettres de Jean Caron, Emmanuel Champagne, Philippe Gariépy, Maxime Lépine à Mgr Taché
Lettres des PP. André, Fourmond, Lacombe, Moulin et Végréville, 1868-1900
"Lettres de la compagnie de la baie d'Hudson et des missionnaires de la Rivière-Rouge à Mgr l'Evêque de Juliopolis et à Mgr l'Evêque de Québec;" Cahiers D et G, 1842-1854 (copies)
Lettre de Louis Schmidt à A. M. Burgess, sous-ministre de l'Intérieur, 26 mai 1885 au sujet des pétitions envoyées par les Métis entre 1881 et 1885 (copie)
Lettre de Louis Schmidt à Mgr Taché, 1861-1893
Louis Schmidt, "Mouvement des Métis à Saint-Laurent, Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest en 1884"

Archives Deschâtelets (Oblats de Marie-Immaculée, Ottawa)

Lettres des PP. André, Fourmond, Moulin, Végréville au Supérieur-Général, Rome, 1878-1900 (copies)
Lettres des PP. aux Soeurs de la Visitation, Le Mans (copies)

Archives publiques du Canada (APC)

MG 26, A, Fonds J. A. Macdonald, Vols. 105, 106, 107, 335
MG 26, G, Fonds W. Laurier, Vols. 2, 737
MG 27, IB4, Fonds Lorne, bobine A-718
MG 27, IC4, Fonds E. Dewdney, Vol. 4
MG 29, D 38, Journal de George M. Grant
RG 10, ministère des Affaires Indiennes, Vol. 3622
RG 13, B2, ministère de la Justice, bobines C-1228 à C-1231
RG 15, ministère de l'Intérieur, Vols. 88, 100, 335, 427, 492, 500, 510, 513, 535, 565, 589, 632, 643, 914-931
RG 18, C1, Gendarmerie du Nord-Ouest, Vols. 26, 2836-2842

Archives provinciales du Manitoba (APM)

- MG 2, B3, Recensements du district d'Assiniboia et de la colonie de la Rivière-Rouge, 1840-70
- MG 2, C12, Red River Settlement, Hudson's Bay Company Census, 1812-1870, microfilms
- MG 3, C13, George A. Flinn Journal
- MG 3, C14, Capt. G. H. Young, Royal Commission on Rebellion Losses
- MG 3, D1, et D2, Fonds Louis Riel
- MG 7, D6, Registre de Saint-François-Xavier, 1834-85
- MG 7, D8, Registre de Saint-Boniface, 1825-34; 1860-85
- MG 7, D12, Registre de Saint-Norbert, 1857-85
- MG 9, A6, G. Charette, Mémoires de Louis Goulet
- MG 9, A31, Mémoires de Louis Schmidt
- MG 10, F1, Fonds de la Société historique métisse
- MG 14, B6, Fonds Joseph Dubuc, correspondance et mémoires

Hudson's Bay Company Archives (HBCA)

- B. 235/a/15 Red River Colony 1849; 1853
- B. 276/6/1 Correspondance, Duck Lake
- B. 332/2/2 Correspondance, Prince Albert office
- E. 5/1-19 Recensements de la Rivière-Rouge, 1827-1838
- E. 24/3 Fort Carlton Journal, 1825-26
- F. 2/1 Accounts (North West Company)

Archives of Saskatchewan (AS)

- Allan, R. K., "Diary kept during the North West Rebellion, 1885"
- Boyd, J. F., "Trip to Batoche Battlefield, July-August, 1885"
- Canada, ministère de l'Intérieur, Homestead files 81184 et dossiers au sujet du township 43-1-3 et de la "colonie de Saint-Laurent"
- Canada, ministère de l'Intérieur et Saskatchewan, Department of Natural Resources, journal et correspondance des arpenteurs
- "Evidence of George H. Young in Champagne vs. Queen," Winnipeg, Exchequer Court, September 14, 1892
- Journals of the Legislative Council of the North West Territories, 1877-87
- Morton, A. S., Historical Geography of the Canadian West to 1870, Vols. IV, X
- North West Territories Government: Orders-in-Council, Petitions, Sessional Papers 1887-1900, microfilm
- Saskatchewan, Department of Agriculture, Lands Branch files, AG II
- Saskatchewan, Department of the Attorney-General, série "G", correspondance
- Saskatchewan, Department of Natural Resources, Provincial Lands Branch files

Archives de La Société historique de Saint-Boniface (ASHSB)

Fonds Frémont, correspondance, mémoires de Philippe Garnot, 1886
Fonds abbé Pierre Picton, notes généalogiques sur les familles métisses
Fonds Riel, notes et correspondance de la famille
Fonds de l'Union Nationale Métisse de Saint-Joseph de Manitoba
"Reminiscences of Col. I. R. Snider," Winnipeg Tribune, April 22, 1933
Répertoires de mariages, Saint-Michel de Yamaska, Québec, 1727-1965

Archives des Soeurs Grises de Montréal (ASGM)

Chronique de l'Île à la Crosse, 1860-1879
Chronique de Saint-Boniface, 1843-1918
Lettres, Lac Sainte-Anne et Saint-Albert, Vol. 1, 1858-1877
Lettres à Mère-Générale, Vol. 1, 1858-1877; Vol. 2, 1883-1896
Mémoires de Saint-Boniface, 1843-1861

Entrevues de l'auteur avec des "anciens" de Batoche et environs en 1976, 1978 et 1981

Evêché de Prince Albert

Actes de visites, Batoche
Correspondance de l'abbé Pierre Myre, 1926-32

Glenbow Archives (GA)

George B. Coutts Papers, 1923
Edgar Dewdney Papers, 1861-1926, Vols. 3-6, 1881-87
Dixon Brothers, Maple Creek, 1882-1906
Faithful Companions of Jesus Papers (Fidèles Compagnes de Jésus) Annales; 1885, 1887, 1896, 1900
Journal de la maison de Prince Albert et de la maison de Saint-Laurent
Relations annuelles, 1885
Richard Hardisty Papers, 1861-1898
James A. Johnston Papers, 1885
Howell, Eva Pozer, Account and Reminiscences
Smith, Marie-Rose Delorme, Accounts and Reminiscences
Young, George H., Diary, 1885

Government of Saskatchewan

Department of Tourism and Renewable Resources, Land Surveys Branch,
Field Notebooks, 1879, 1889, 1891, 1893, 1908, 1916
Land Titles Office, Prince Albert, dossiers au sujet des terres à Batoche
Cartes d'arpentage, township 42, 43, 44, 45, 1-3

Notes généalogiques de l'auteur sur les familles à Batoche

Provincial Archives of Alberta (PAA), Fonds Oblats de Marie-Immaculée (OMI)

- A-II-851, Etat des missions et paroisses, diocèse de Saint-Albert, 1882, 1884
- A-IV-902c, Administration vicariale de Prince-Albert, 1892-1907
- B-II-311-312, Correspondance de Mgr Pascal
- B-VII-10, Père A. André, "Mémorial en réponse au questionnaire du R. P. Visiteur, octobre 1883"
- B-VII-29, Correspondance du Père J. Moulin, 1860-1909
- B-VII-38, Correspondance du Père V. Végréville, 1881-1886
- B-VII-1006, L. Clarke à Mgr Grandin
- D-I-1212, Journal du Frère C. Guillet, 1895-96; 1900
- D-I-2150, J. Le Chevallier, O.M.I., "Les Oblats pendant l'insurrection"
- D-IV-113, Journal des Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus de la Maison de Saint-Laurent pendant la révolte de Riel
- D-IV-125, "Petite Chronique de Saint-Laurent," 1874-91
- D-IV-126, Journal du Père V. Végréville, 1885
- G-I-491, Saint-Laurent-de-Grandin et environs, 1875-93

Queen's University Archives

- Charles Mair Papers
- George H. Young Papers

Registres paroissiaux

- Saint-Antoine-de-Padoue, Batoche, 1881-25
- Saint-Laurent-de-Grandin, 1871-1893
- Sacré-Coeur du Lac Canard (Duck Lake), 1874-1920

University of Alberta Archives

- MG 9, William Pearce Papers, Series 4, 5, 6

University of Saskatchewan Archives

- A. S. Morton Papers
- Reminiscences of Patrice Fleury, s. d. [1920]

Sources Imprimées

- Adam, Graeme Mercer, The Canadian Northwest: Its History and Troubles from the Early Days of the Fur Trade to the Era of the Railway and the Settlers; with Incidents of Travel in the Regions and the Narrative of the Three Insurrections, Toronto, Rose Publishing Co., 1885.

- Ballentyne, Robert M., Hudson Bay; or everyday life in the wilds of North America during six years residence in the territories of the honorable Hudson's Bay Company, 2nd ed., Edmonton, Hurtig Publishers, 1972.
- Begg, Alexander, History of the North West, Toronto, Rose & Company, 3 volumes, 1894-95.
- Benoist, Charles, Les Français et le nord-ouest canadien, Bah-le-Duc, Imprimerie de l'oeuvre de Saint-Paul, 1895.
- Burley, K. H. ed., The Development of Canada's Staples, 1867-1939: A Documentary Collection, Toronto, McClelland and Stewart, 1970 (Carleton Library Series, no. 56).
- Butler, William F., The Wild North Land, Edmonton, Hurtig Publishers, 1968 (ré-impression).
- Canada, Gazette, Vol. 18; Arrêté ministériel 918/1899.
- Canada, Parliament, Annual Report of the Department of the Interior, 1884-1916.
- Annual Report of the North West and Royal North West Mounted Police Commissioner, 1886-1910.
- Debates, House of Commons, 1878-1900.
- Journals, House of Commons, 1884-1888.
- Report of the Halfbreed Commissioners, 1899, 1900.
- Canadian North-West Historical Association, Chapters in North West History prior to 1890 (old-timers accounts), Vol. 1, no. 1, Battleford, Saskatchewan, 1926.
- Census of population and agriculture of the North West provinces, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Ottawa, King's Printer, 1907 (Séssional Paper No. 17A)
- Chambers, E. J., ed., Canadian Parliamentary Companion, 1883, 1887, 1889, 1891, 1897.
- Consolidated Statutes of Canada, Vol. 1, 1873, chapitre 38; 1874, chapitre 20; 1880, chapitre 7; 1885 chapitre 48.
- Coues, Elliot ed., New Light on the Early History of the Greater Northwest, The Manuscript Journals of Alexander Henry and David Thompson, 1799-1814, Vol. 2, The Saskatchewan and Columbia Rivers, Minneapolis, Ross & Haines, 1965. (réimpression).
- Gareau(lt) /famille/, Histoire de Ludger Gareault et de sa famille..., Bellevue, Saskatchewan, s. d.

- Harvard V., The French Half-breeds in the Northwest, Report of the Smithsonian Institution, Government Printing Office, Washington, 1880.
- Haydon, A. L., The Riders of the Plains, Edmonton, Hurtig Publishers, 1971 (ré-impression).
- Johnston, Alice M., ed., Saskatchewan Journals and Correspondence, 1795-1802, London, H. B. R. S., XXVI, 1967.
- Journals of the Legislative Assembly of the North West Territories, Vols. I-X, Regina, R. B. Gordon, 1888-1902.
- Kane, Paul, Wanderings of an artist among the Indians of North America, Edmonton Hurtig Publishers, 1968 (ré-impression).
- Kerr, John A., "Gabriel Dumont: A Personal Memory," Dalhousie Review, 15 (1935-36), pp. 53-59.
- Lamb, W. Kaye, ed., Sixteen Years in the Indian Country: The Journal of Daniel W. Harmon, 1800-1816, Toronto, Macmillan, 1957.
- Les Cloches de Saint-Boniface, 1902-50.
- Lorne, Marquis of (duc d'Argyll), Manitoba and the North-West Territory, London, Caustin, 1881.
- Memories of Canada and Scotland, Montréal, Dawson, 1884.
- "The Half-Breed's Story," Canadian Magazine, 24, 3 (1904-05), pp. 219-223.
- MacBeth, R. G., The Making of the Canadian West; being reminiscences of an eye-witness, 2nd ed., Toronto, W. Briggs, 1905.
- Manitoba, Statuts, 1875, chapitre 38, a. 1.
- Massicotte, E. Z., "Congés de traite conservés aux Archives de la Province de Québec, 1739-52," RAPQ, 1922-23, pp. 192-265.
- "Répertoire des Engagements pour l'Ouest conservé dans les Archives judiciaires de Montréal (1758-1821)," RAPQ, 1932-33, pp. 245-304; 1942-43, pp. 261-397; 1943-44, pp. 335-444; 1944-45, pp. 309-401; 1945-46, pp. 227-340.
- McPhillips' Alphabetical and Business Directory of Saskatchewan, North West Territories, Qu'Appelle, "The Progress" Book and Job Office, 1888.
- Missions des Oblats de Marie-Immaculée, 1871-1915.
- Morris, Hon. Alexander, The Treaties of Canada with the Indians, Toronto, Coles Publishing, 1971 (ré-impression de l'édition de 1880).

- Morton, Desmond, ed., The Queen vs. Louis Riel, Toronto, University of Toronto Press, 1974 (no. 19 de la série Social History of Canada).
- Quimet, A. et B. A. T. de Montigny, Riel, la vérité sur la question métisse, (Vol. 1 de la Collection Nouveau Monde), Beauceville, Presses de l'Eclaireur, 1979 (ré-impression).
- Pearce, William; "Causes of the Riel Rebellion: A Personal View," Alberta Historical Review, 16, 4 (automne, 1968), pp. 19-26 (adresse à l'Alberta Land Surveyors' Association en 1926).
- Detailed Report upon all Claims to Land and the Right to Participate in the North-West Halfbreed Grant, Ottawa, Maclean, Roger & Co., 1886.
- Robinson, H. M., The Great Fur Land or Sketches of Life in the Hudson's Bay Territory, Toronto, Coles Canadiana, 1972 (ré-impression).
- Southesk, Earl of, Saskatchewan and the Rocky Mountains, Tokyo, C. E. Tuttle & Co., 1969 (ré-impression).
- Taché, Alexandre-A., Mgr, Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique, Montréal, E. Sénécal, 1866.
- Tassé, Elie, Le Nord-Ouest, la province de Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, Ottawa, Imprimerie du Canada, 1880.
- Tassé, Joseph, Les Canadiens de l'Ouest, 2 Vols., Montréal, Compagnie de l'Imprimerie Canadienne, 1878.
- The Consolidated Ordinances of the North West Territories, 1898, Regina, Queen's Printer, 1899.
- Weekes, Mary, The Last Buffalo Hunter (compte rendu de Norbert Welsh), Toronto, Macmillan, 1945.
- White, Hon. Thomas, Description of the Townships of the North West Territories of the Dominion of Canada between the Third and Fourth Meridians, Ottawa, MacLeans, Roger & Co., 1886.

Journaux

- The Globe, Toronto, Roy H. Mitchell, "Gabriel Dumont," 23 juin 1906.
- The Herald, Battleford, 1878-1888.
- La Liberté, 23 septembre 1925; 20 janvier, 9 mars 1932.

Le Manitoba, Saint-Boniface, "Echos du Nord-Ouest," 1883-1900.

Le Patriote de l'Ouest, Duck Lake (Lac Canard) et Prince-Albert, 1910-15;
14 juillet, 1937.

The Prince Albert Times, à certains temps Times and North West Review ou Times
and Saskatchewan Review, 1885-1895.

Winnipeg and Manitoba Sun, 1885-1886.

Travaux généraux

Abrams, W. D., Prince Albert: The First Century, 1866-1966, Prince Albert,
Saint-Paul's Presbyterian Church, 1966.

Archer, John H., Saskatchewan: a history, Saskatoon, Western Producer Prairie
Books, 1980.

Benoit, Dom Paul, Vie de Monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface, 2 vols.,
Montréal, Beauchemin, 1904.

Black, Norman F., History of Saskatchewan and Old North West, 2 Vols., Regina,
North West Historical Society, 1913.

Brown, Robert Craig and Ramsay Cook, Canada 1896-1921, A Nation Transformed,
Toronto, McClelland and Stewart, 1974.

Bryce, George, The Remarkable History of the Hudson's Bay Company, 3 ed., Toronto,
William Briggs, 1910 (Canadian Centenary Series, no. 14).

----- The Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists, The Pioneers of
Manitoba, Toronto, Musson, 1909.

Carrière, Gaston, O. M. I., Dictionnaire biographique des Oblats de Marie Immaculée
au Canada, 3 volumes, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1976-79.

Chabot, Richard, Le curé de campagne et la contestation locale au Québec de 1791
aux troubles de 1837-38, Montréal, Hurtubise HMH Ltée, 1975 (collection,
Les Cahiers du Québec).

Cumming, R. and N. Mickenberg, Native Rights in Canada, Ottawa, Indian Eskimo
Association, 1972.

Dafoe, J. W., Laurier: A Study in Canadian Politics, Toronto, McClelland and
Stewart, 1963 (Carleton Library Series, no. 3).

Dallyn, F. John G. and Frazer G. Earle, A Study of Attitudes towards Indians and
people of Indian Descent, Winnipeg, Canadian Council of Christians and
Jews, 1959.

- Davidson, Gordon Charles, History of the North West Company, New York, Russell and Co., 1967 (reprint).
- Fowke, V. C., The National Policy and the Wheat Economy, Toronto, University of Toronto Press, 1957.
- Fumoleau, René, O. M. I., As Long As This Land Shall Last, Toronto, McClelland and Stewart, 1977.
- Hartz, Louis, The founding of new societies, New York, Harcourt, Brace & World, 1964.
- Hawkes, John, Saskatchewan and its People, 2 Vols., Chicago-Regina, S. J. Clark Publishing Company, 1924.
- Innis, Harold I., The Fur Trade in Canada, 2nd ed., Toronto, University of Toronto Press, 1962.
- Kemp, Douglas H., "Land Grants under the Manitoba Act," HSSM Transactions, Series III, 9 (1954), pp. 33-53.
- The Department of the Interior in the West, 1873-1883, thèse de Maîtrise (histoire), Université du Manitoba, 1950.
- Lagassé, Jean et al., The People of Indian Ancestry in Manitoba, Manitoba, Department of Agriculture and Immigration, 1957.
- MacGregor, James G., Vision of an Ordered Land, Saskatoon, Western Producer, 1981.
- MacLeod, R. C., The North West Mounted Police and Law Enforcement, 1873-1905, Toronto, University of Toronto Press, 1976.
- Martin, Chester, "Dominion Lands" Policy, Toronto, McClelland and Stewart, 1973 (Carleton Library Series, no. 69).
- Milloy, John S., The Plains Cree: A Preliminary Trade and Military Chronology, 1660-1870, thèse de Maîtrise (histoire), non-publiée, Carleton University, 1972.
- Mitchner, Ernest Alyn, William Pearce and Federal Activity in Western Canada, 1882-1904, thèse de Doctorat (histoire), non-publiée, Université de l'Alberta, 1971.
- Morice, Adrien-Gabriel, Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien, 1659-1905, 3 Vols., Winnipeg, Chez l'Auteur, 1912.
- Morissette Pierre, La Carrière politique de W. F. A. Turgeon, 1907-21, thèse de Maîtrise (histoire), non-publiée, Université de Régina, 1975.

- Morton, A. S., A History of the Canadian West to 1870-71, 2e ed., Toronto, University of Toronto Press, 1973.
- Nelson, J. G., The Last Refuge, Montréal, Harvest House, 1973.
- Ouellet, Fernand, Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, Vol. 2, Montréal, Fides, 1971.
- Owram, D., The Promise of Eden, The Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900, Toronto, University of Toronto Press, 1980.
- Painchaud, Robert, The Catholic Church and the Movement of Francophones to the Canadian Prairies, 1870-1915, thèse de Doctorat (histoire), non publiée, Université d'Ottawa, 1976.
- Palmer, Howard, The Settlement of the West, Calgary, University of Calgary Comprint Publishing Company, 1977.
- Patterson, E. Palmer, The Canadian Indian: A History since 1500, Don Mills, Collier-Macmillan, 1972.
- Raspovich, Anthony W. and Henry C. Klassen, ed., Prairie Perspectives 2: Selected Papers of the Western Canadian Studies Conference, 1970, 1971, Toronto, Holt, Rinehart and Winston, 1973.
- Richards, J. H., et K. I. Fung, Atlas of Saskatchewan, Saskatoon, Modern Press, 1969.
- Robertson, John P., A Political Manual of the Province of Manitoba and the North West Territories, Winnipeg, Cole Printing Co., 1887.
- Roscoe, Alexander A., The Manitoba Act in Transition, 1870-1896, The Transformation of Manitoba's French-Canadian Political and Cultural Institutions, thèse de Maîtrise (histoire), non-publiée, Université du Manitoba, 1965.
- Saskatchewan Archives Board, Directory of the Council and Legislative Assembly of the North West Territories, 1876-1905, Saskatoon, Saskatchewan Archives Board, 1970.
- Sharp, Paul F., Whoop-up Country: The Canadian American West, 1865-1885, 2 ed., Helena, Historical Society of Montana, 1960.
- Skelton, O. D., Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier, Vol. 1 (1894-96), Toronto, McClelland and Stewart, 1965 (Carleton Library Series, no. 21).
- Spry, Irene, "Transition from a Nomadic to a Settled Economy in Western Canada, 1856-96," Transactions of the Royal Society of Canada, Fourth Series, VI, II (June, 1968), pp. 187-201.

Thomas, L. G., ed., The Prairie West to 1905: A Canadian Sourcebook, Toronto, Oxford University Press, 1975.

Thomas, L. H., ed., Essays on Western History in Honour of Lewis Gwynne Thomas, Edmonton, University of Alberta Press, 1976.

----- The Struggle for Responsible Government in the North West Territories, 1870-1897, 2 ed., Toronto, University of Toronto Press, 1978.

Thompson, W. T., "Adventures of a Surveyor in the Canadian North-West, 1880-83," Saskatchewan History, III, 3 (1950), pp. 81-88.

Underhill, Frank H., The Canadian Northwest, Toronto, University of Toronto Press, 1958.

Waite, Peter B., Canada, 1874-1896, Arduous Destiny, Toronto, McClelland and Stewart, 1971 (Canadian Centenary Series, no. 13).

Ward, Norman and Duff Spaffords, ed., Politics in Saskatchewan, Don Mills, Longmans, 1968.

Zaslow, Morris, The Opening of the Canadian North, 1870-1914, Toronto, McClelland and Stewart, 1971.

Travaux particuliers

Adams, Howard, Prison of Grass, Toronto, General Publishing, 1975.

Barka, Norman F. et Anne, Archaeology and the Fur Trade: The Excavation of Sturgeon Fort, Saskatchewan, Parks Canada, History and Archaeology Publication no. 7, 1973.

Berger, Carl and Ramsay Cook ed., The West and the Nation: Essays in Honour of W. L. Morton, Toronto, McClelland and Stewart, 1976.

Boomer, Helen, "Historical Sketch of Duck Lake, Saskatchewan," Saskatchewan Genealogical Society Bulletin, Vol. 5, no. 2 (spring, 1974), pp. 4-8.

Bowsfield, Hartwell, Louis Riel, Rebel of the Western Frontier or Victim of Politics and Prejudice, Toronto, Copp Clark Publishers, 1969.

Brown, Jennifer, Strangers in Blood, Vancouver, University of British Columbia Press, 1980.

Cerbelaud, Salagnac Georges, La Révolte des Métis, Louis Riel héros ou rebelle, Tours, Mame, 1971.

- Charette, Guillaume, "Le frétage," LCSB, XL IV (1945), pp. 211-214; 225-235.
- "Les Métis," LCSB, XL, III (1944), pp. 174-187.
- Constantin-Weyer, Maurice, Manitoba, Paris, F. Rieder et co., 1924.
- Daniels, Harry W., The Forgotten People, Métis and non-status Indian Land Claims, Ottawa, Native Council of Canada, 1979.
- Derouet, Camille, "Le Métis canadien-français," Revue Canadienne, 1896, pp. 611-658.
- Dorge, Lionel, "The Métis and Canadien Councillors of Assiniboia," The Beaver, 305 (été, 1974), pp. 12-19; 305 (automne, 1974), pp. 39-45; 305 (hiver, 1974), pp. 51-58.
- Dusenberry, Verne, The Métis of Montana, New York, Hasting House, 1965.
- The Montana Cree, a study in religious persistence, Stockholm, Almqvist and Wiksell, 1962.
- Ens, Gerhard, "Manitoba Legislation and the Alienation of Métis Lands in Manitoba," travail non-publié, 1981 (à paraître dans Manitoba History).
- Flanagan, Thomas, Louis 'David' Riel: Prophet of the New World, Toronto, University of Toronto Press, 1976.
- Foster, John E., The Country-Born in the Red River Settlement, 1820-1850, thèse de Doctorat (histoire), non-publiée, Université de l'Alberta, 1972.
- Frémont, Donatien, Les Français dans l'Ouest Canadien, 2e éd., Saint-Boniface, Les Editions du Blé pour La Société Historique de Saint-Boniface, 1980 (no 1 des Cahiers d'histoire de la SHSB).
- Les secrétaires de Riel, Louis Schmidt, Henry Jackson et Philippe Garnot, Montréal, Editions Chanteclerc, 1953.
- Sur le Ranch de Constantin-Weyer, Winnipeg, Editions de "La Liberté", 1932.
- Giraud, Marcel, Le Métis Canadien, Paris, Institut d'Ethnologie, 1945.
- Gosman, Robert, The Riel and Lagimodière Families in Métis Society, 1840-1860, Parks Canada, Manuscript Report No. 171, 1977.
- Grainger, Dana M. and Brian D. Ross, "Levé de l'emplacement de Petite-Ville (Saskatchewan)," Parcs Canada, Bulletin de Recherches, no 143, 1980, pp. 1-13.
- Hall, D. J., "T. O. Davis and Federal Politics in Saskatchewan, 1896," Saskatchewan History, XXX 2 (printemps, 1977), pp. 56-62.

- "The Half-Breed Claims Commission," Alberta History, 25, 2 (printemps, 1977), pp. 1-8.
- Hatt, Judy K., "History, Social, Structural and Life Cycle of the Beaver Métis Colony," WCJA, I, no. 1 (1969), pp. 19-32.
- Howard, Joseph Kinsey, Strange Empire, Toronto, Swan Publishing, 1965.
- Jérôme, Martin, Coup d'oeil rétrospectif... sur ce qu'à été la nation métisse, Winnipeg, Imprimerie du Manitoba Free Press, 1892.
- Souvenirs d'autrefois, Winnipeg, Imprimerie Dumont, 1916.
- Lalonde, André N., "Colonization Companies in the 1880's," Saskatchewan History, XXIV, 3 (automne, 1971), pp. 101-114.
- LeRoy, Barnett, "The Buffalo Bone Commerce on the Northern Plains," North Dakota History, XXIV, 1 (hiver, 1972), pp. 23-42.
- Lussier, Antoine S., ed., Riel and the Métis, Riel Mini-Conference Papers, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1979.
- Lussier, Antoine S., and D. Bruce Sealy ed., The Other Natives, the-les Métis, 1700-1885, Vol. 1, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press and Ed. Bois-Brûlés, 1978.
- Le Chevallier, Jules, O. M. I., Aux Prises avec la Tourmente, Les Missionnaires de la Colonie de Saint-Laurent-de-Grandin durant l'Insurrection métisse de 1885, [Ottawa, 1940/.
- Batoche, Les Missionnaires du Nord-Ouest pendant les troubles de 1885, Montréal, Presse dominicaine, 1941.
- Manitoba Métis Federation, Riverlots and Scrip, Elements of Métis Aboriginal Rights, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1979.
- Martel, Gilles et al., éd., Louis Riel, Poésies de Jeunesse, Saint-Boniface, Editions du Blé, 1977.
- Moodie, Donald W., The Saint-Albert Settlement, A Study in Historical Geography, thèse de Maîtrise (géographie), non-publiée, Université de l'Alberta, 1965.
- Morice, Adrien-Gabriel, Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest, Saint-Boniface, Chez l'Auteur, 1908.
- La Race Métisse, étude critique en marge d'un livre récent, Winnipeg, Chez l'Auteur, 1938.
- Mörner, Magnus, Race Mixture in the History of Latin America, Boston, Little Brown and Company, 1967.

- Morton Desmond, The Last War Drum, Toronto, Hakkert, 1972.
- Pannèkoek, Frits, The Social Origins of the Riel Protest of 1869-70, manuscrit non-publié, 1979.
- Payment, Diane, "Monsieur Batoche," Saskatchewan History, XXXII, 3 (automne, 1979), pp. 81-103.
- Pelletier, Emile, Le Vécu des Métis, Winnipeg, Editions Bois-Brûlés, 1980.
- A Social History of the Manitoba Métis, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1974.
- Reade, John, "The Half-Breed," TRSC, First Series, II, 3-(1885), pp. 1-22.
- Rodwell, Lloyd W., "Land Claims in the Prince Albert Settlement," Saskatchewan History, XIX, 1 (hiver, 1969), pp. 1-33.
- Rondeau, Clovis et Adrien Chabot, La Montagne de Bois, 1870-1920, vol. 1 (ré-impression); Willow Bunch, 1920-1970, vol. 2, Gravelbourg, 1970.
- Rumilly, Robert, Histoire de la Province de Québec, 2e éd., vol. 5, Louis Riel, Montréal, Fides, 1973.
- Sawchuk, Joe, The Métis in Manitoba: Reformulation of an ethnic identity, thèse de Maîtrise (anthropologie), non-publiée, Université du Manitoba, 1973.
- Sealy, D. Bruce, Statutory Land Rights of the Manitoba Métis, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1975.
- Sealy, D. Bruce and Antoine S. Lussier, The Métis, Canada's Forgotten People, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1975.
- Silver, Arthur, "French Quebec and the Métis Question, 1869-85," The West and the Nation: Essays in Honour of W. L. Morton, Carl Berger and Ramsay Cook, ed., Toronto, McClelland and Stewart, 1976, pp. 91-113.
- Smith, Donald B., "Honoré Joseph Jaxon: A Man Who Lived For Others," Saskatchewan History, XXXIV, 3 (automne, 1981), pp. 81-102.
- Spaulding, Phillip T., The Métis of Ile à la Crosse, thèse de Doctorat (anthropologie), non-publiée, University of Washington, 1970.
- Sprague, Donald N., "Government Lawlessness in the Administration of Manitoba Land Claims, 1870-1887," Manitoba Law Journal, Vol. 10, 4 (1980), pp. 415-441.
- "The Manitoba Land Question, 1870-1882," Journal of Canadian Studies, Vol. 15, 3 (1980), pp. 74-84.

- Sprague, Donald N. and R. B. Frye, ed., Fur Trade Company Towns: Land Population and Population in the Red River Settlement, 1820-1870 (Manitoba Record Society Publication, Vol. VII), à paraître.
- Spry, Irene, "Free Trade and Freemen, The Search for Economic Opportunities outside the Hudson's Bay Company," travail présenté à la Canadian Historical Association Meeting, juin, 1979, 49 pp.
- "The Métis and Mixed-Bloods of Rupert's Land before 1870," travail présenté à la First North American Métis Conference, Chicago, septembre 1981, 33 pp.
- Stanley, George F. G. Louis Riel, Toronto, University of Toronto Press, 1963.
- The Birth of Western Canada, 2 ed., Toronto, University of Toronto Press, 1966.
- "The Half-Breed Rising of 1875," Canadian Historical Review, 17, 1 (December, 1936), pp. 399-412.
- Trémaudan, Auguste-Henri de, Histoire de la Nation Métisse, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1935.
- Valentine, V. F., "The Problems of the Métis of Northern Saskatchewan," Canadian Journal of Economics and Political Science, 20 (1954), pp. 89-95.
- Van Kirk, Sylvia, Women in Fur Trade Society, Winnipeg, Watson and Dwyer, 1980.
- Woodcock, George, Gabriel Dumont, Edmonton, Hurtig Publishers, 1976.